ouvrage estimé.

LE DENTISTE OBSERVATEUR,

OU

RECUEIL ABRÉGÉ D'OBSERVATIONS

Tant ſur les Maladies qui attaquent les Gencives & les Dents, que ſur les moyens de les guérir; dans lequel on trouve un précis de la ſtructure, de la formation & de la connexion des Dents, avec une réfutation de l'efficacité prétendue des eſſences & élixirs, & la deſcription d'un nouveau Pélican imaginé pour l'extraction des Dents doubles.

Par HONORÉ-GAILLARD COURTOIS,
Expert-Dentiſte à Paris.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
Se trouve
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine, près la rue Dauphine.

M. DCC. LXXV.



PRÉFACE.

On peut dire que l'Homme eſt un aſſemblage de merveilles & d'imperfections. Dans le premier cas, il eſt l'objet de notre admiration ; & dans l'autre, celui de l'attention & des recherches de tous ceux, qui, en travaillant à la connoiſſance des parties qui conſtituent le corps humain, font en même-temps tous leurs efforts pour remedier aux dérangemens qui ſurviennent, dans le cours de la vie, aux différens organes de l'homme.

Dans ce chef-d'œuvre de la divinité où nous voyons ſe mani-

fester si particulièrement sa puissance, disons plus, sa prédilection sur tout le reste de la nature ; nous remarquons qu'étant doué d'une perfection digne d'une providence, il est néanmoins susceptible de dérangemens, souvent d'autant plus difficiles à réparer, que nos lumières, quelles qu'elles soient, ne nous laissent tout au plus que de légères conjectures à tirer sur les différentes maladies qui affectent le corps humain.

Cependant quelque impénétrable que nous paroisse la connoissance intime des organes & des causes morbifiques de l'homme ; il y auroit une négligence inexcusable à ne rien faire pour

parvenir à répandre quelque jour ſur des objets ſi importans, qui ne tendent à rien moins qu'à la conſervation de la vie & de la ſanté : avantages d'autant plus précieux pour nous, que les tenant du Créateur à titre de don, nous devons tout faire pour en prolonger la durée.

Nous voyons tous les jours éclore quelque choſe de nouveau ; chacun dans ſon état cherche à rectifier : du moins eſt-ce là le but que tout homme ſenſé doit ſe propoſer. Pour moi je penſe que l'objet de nos recherches doit ſe borner à ſimplifier tout ce qui paroît compliqué, & à perfectionner tout ce qui nous ſemble imparfait.

Rien n'eſt plus ordinaires que de rencontrer des difficultés dans la profeſſion qu'on exerce. Toute ſcience qui a pour objet la conſervation du corps humain, éprouve cette vérité. On conſulte les Auteurs dans les ouvrages de qui l'on s'attend à trouver quelque lumière ſur l'obſtacle qui nous arrête ; mais qu'y trouve-t-on ? Il arrive très-fréquemment que, bien loin d'être ſatisfait de ſes recherches, on eſt plus éloigné que jamais de ce qu'on deſiroit ſçavoir, par les nouveaux doutes qu'enfantent néceſſairement les réflexions qu'on fait d'après la lecture des Auteurs qui n'ont rien dit, ou qui n'ont pas eu occaſion de parler de ce que nous

ſommes peut-être les premiers à envisager.

Tout doit intéreſſer dans la Chirurgie. Les parties qui nous paroiſſent les plus légères & les moins étendues, exigent, de la part de celui qui les exerce, la plus exacte & la plus ſcrupuleuſe attention. Il n'eſt pas difficile de prouver ce que j'avance. Ne voit-on pas tous les jours les plus petites cauſes en apparence produire les effets les plus grands ? Un homme s'arrache une envie, ou bien il ſouffre d'une piquure d'épingle aux doigts : il ſurvient une inflammation, qui du doigt gagne bientôt la main, & de la main s'étend ſur l'avant-bras; la fièvre ſe met de la partie. Enfin

les accidens se multiplient & s'aggravent. S'agit-il de faire l'extraction d'une dent ; opération d'autant moins à plaindre, dit-on communément, qu'elle est de courte durée. Cependant les cellules alvéolaires se fracturent, les esquilles peuvent occasionner des dépôts dans les gencives ; la suppuration trop long-temps retenue peut carier les os maxillaires. Voilà sans contredit des événemens bien dignes d'attention, & dont les causes ne semblent d'abord pas annoncer tant de dangers ; cependant ils peuvent avoir lieu ainsi que les exemples le constatent.

Je ne puis voir d'un œil indif-

férent ces êtres ignorans, consommés dans l'art méprisable du Charlatanisme, opérer sans connoissance, comme ils le font la plupart, ou pour mieux dire tous; étant d'une impéritie telle, qu'ils ne se doutent pas des précautions nécessaires, & des moyens qu'ils faut employer dans les opérations qui se pratiquent à la bouche dans les cas les plus ordinaires. Le traitement des maladies ne leur est pas plus connu. Un seul remède qu'ils possèdent, qui peut être bon en lui-même, administré à propos, mais dont ils font indistinctement l'application pour toutes sortes de maladies, prouve avec évidence la mauvaise opinion

qu'on doit avoir pour de tels hommes, & en même-temps combien peu ils ſont dignes de la confiance publique.

D'après ce qui a déjà été dit par M. Fauchard, un des plus célèbres Dentiſtes de Paris, qui ne nous laiſſe rien à deſirer ſur le traitement de la partie des dents, de leurs maladies & des ſecours qu'il indique pour y remédier, je ne me ſerois jamais haſardé d'écrire ſur le même objet; ſi l'invention de mon nouveau pélican ne m'y eût déterminé, ainſi que l'accueil qu'en a fait l'Académie Royale des Sciences, après en avoir reconnu les avantages & la ſupériorité ſur tous ceux qui ont paru juſques à pré-

ſent. Je dirai dans ſon temps à quelle occaſion & pour quel motif je l'ai imaginé, & ſur quelle eſpèce d'inſtrument il doit avoir la préférence.

Comme je ne prétends pas donner un traité complet de la partie des dents dans ce petit Ouvrage, qui n'eſt autre choſe qu'un petit recueil d'obſervations ſur des faits qui me ſont arrivés, ou d'autres qui m'ont été communiqués ; je paſſerai légèrement ſur la formation, la ſtructure des dents, ainſi que ſur la manière dont elles ſont articulées dans les cellules alvéolaires.

Me ſentant incapable d'entrer dans la carrière épineuſe d'Auteur, je me contenterai d'expoſer

aux yeux de mon Lecteur les observations que j'ai eu occasion de faire depuis près de trente années que j'exerce la partie qui traite des dents : je sçais qu'on voit tous les jours naître de nouveaux auteurs de tout genre, & dont l'émulation est toujours louable, parce qu'on doit supposer leur intention bonne, & tendante à l'utilité du Public ; mais de combien s'en faut-il que leurs idées mises en exécution répondent avec succès au but où tendent leurs études & leur application.

Pour moi, je le répète, je ne suis point Auteur, ni ne veux m'ériger en Censeur contre qui que ce soit. Je ne veux pas même

relever les erreurs que j'ai cru reconnoître dans quelques-uns, ni leur faire un crime d'avoir passé sous silence ce dont ils auroient dû parler. Je me borne uniquement à trois choses; je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, & ce que je pense que l'on doit faire.

De tous les os du corps humain, les dents sont, dans l'état naturel, les plus polis, les plus solides, les plus durs, & cependant les plus susceptibles de se corrompre. La carie des dents donne lieu à de très-vives douleurs, & l'on peut dire que ces mêmes dents sont, de tous les membres du corps, ceux qui donnent le plus de mal à l'homme; car à peine est-il né,

qu'il paie le tribut de la vie par les douleurs de la dentition, qui quelquefois le conduisent au tombeau. Cette opération de la nature par laquelle se fait la croissance des dents chez les enfans, leur occasionne des accidens sans nombre: tels que la fièvre, le dévoiement & des convulsions. Mais l'enfant parvient-il à franchir cette crise terrible des premiers jours de sa vie, il n'en est pas pour cela quitte des autres maladies auxquelles nous exposent les dents; plus avancé en âge, on a lieu de craindre la carie, les fluxions, les fistules aux gencives, & autres affections qui ne sont pas moins redouta-

bles dans leurs effets que la dentition. Ceux qui ont le bonheur de conserver leurs dents saines jusques à un âge avancé, sont en très-petit nombre; les uns doivent cet avantage à un heureux tempérament ; les autres à des soins & à une attention toute particulière ; tandis que la plus grande partie des hommes ont leurs dents viciées, & les perdent même dans un âge très-tendre.

Il faut convenir que cette partie de la Chirurgie, qui traite des maladies de la bouche, a été très-long-temps négligée ; & je ne doute point que si cette matière eût été prise & traitée aussi fréquemment que les autres parties de la Chirurgie, & avec la même

application, on ne fût enfin parvenu à des connoiſſances plus ſatisfaiſantes que celles qu'on a de nos jours. Que l'on compare en effet la manière dont on a traité les autres maladies qui affectent le corps humain, avec celle qui traite des maladies de la bouche. On trouve dans la première beaucoup de perfections, des découvertes importantes, tant ſur l'Anatomie que ſur la manière d'opérer, des obſervations curieuſes & très-utiles, des moyens preſque sûrs pour guérir; & les Dentiſtes n'y trouvent pas à beaucoup près des ſecours néceſſaires pour les guider dans leurs opérations. Ils ne trouvent dans les Auteurs qui ont écrit en parlant

des dents, que des choses très-superficielles sur leurs maladies; & l'on voit qu'ils n'en parlent que pour ne se pas attirer le reproche d'avoir passé sous silence quelque chose de ce qui pouvoit faire partie de leur objet.

L'étude de l'Anatomie est essentielle pour bien connoître la structure, la situation, le rapport & l'usage des différens organes qui la composent. Ces connoissances nous conduisent, sans nous en appercevoir, à la découverte de différentes maladies qui attaquent les dents, à celle de leurs causes & de leur curation: elles nous font connoître la variété des maladies, & la manière dont le Chirurgien-Dentiste doit

ſe comporter pour parvenir à guérir, ſoit par le moyen de l'opération ou par une ſage & prudente application des remèdes, ſelon les cas & les accidens qui ſe préſentent.

Il n'y a perſonne qui ne ſente la néceſſité du bon choix des inſtrumens, par le moyen deſquels on puiſſe opérer ſûrement & avec dextérité. Quelque multiplié qu'en ſoit le nombre; il s'en faut de beaucoup cependant que l'imagination & l'induſtrie de nos anciens ayent pourvu au beſoin de tous les cas poſſibles. Juſques aujourd'hui il ne s'en eſt vu que de très-défectueux pour opérer particulièrement à l'intérieur de la bouche & ſur les dents

doubles. Tous les praticiens ne ſçauroient diſconvenir des inconvéniens qui peuvent réſulter de l'uſage du repouſſoir & de la maſſue. C'eſt contre ceux-là ſur-tout que je m'écrie, & dont je crois être parvenu à pouvoir proſcrire l'uſage par ceux que j'y ſubſtitue, au moyen deſquels on peut opérer à l'intérieur de la bouche & ſur les dents doubles, avec autant de facilité qu'on le fait avec le pélican ordinaire ſur les mâchoires bien conſtituées. Quand je parle de l'abolition du repouſſoir, je ne prétends pas la généraliſer pour tous les cas. J'aurai attention dans ce petit traité de faire connoître les circonſtances où l'on peut ſans dan-

ger faire uſage du repouſſoir, & celles où l'on doit le proſcrire entièrement. Les exemples que j'ai devant les yeux & que je rapporterai, me fourniront amplement de quoi juſtifier l'idée que j'ai des défauts d'un pareil inſtrument, connu ſous le nom de Pied-de-biche, eu égard à la reſſemblance qu'il a aux pieds de cet animal. Je prouverai auſſi combien l'uſage de la maſſue eſt dangereux & meurtrier par la ſecouſſe & la commotion qu'elle peut occaſionner au cerveau, dont la conſtitution eſt ſi délicate, que la plus petite choſe peut donner lieu aux plus grands accidens. En parlant de l'uſage des différens inſtrumens conſacrés

pour les dents, je ferai voir combien la lime eſt préjudiciable, & quels ſont les cas où il eſt indiſpenſable de s'en ſervir.

Les dents étant un des plus beaux ornemens du viſage, on ne doit rien omettre de tout ce qui peut contribuer à les conſerver; c'eſt à quoi je viſe, uniquement occupé de me rendre utile par mon travail & mon application. Je ſuis très-éloigné de prétendre tirer vanité de mon ſtyle, qui ne peut être bien châtié, n'étant pas dans l'uſage d'écrire; prévenu d'ailleurs contre moi-même & ſur mes foibles talens, je m'eſtimerai trop heureux ſi je ne donne ſur moi d'autre priſe que de ce côté; au lieu de

m'offenſer des cenſures que je prevois m'attirer, je me fais un plaiſir d'avance d'être critiqué, & comme j'ai l'eſprit pacifique, bien loin de répondre à aucun de mes Cenſeurs, je dirai en moi-même, du fond de ma retraite, d'après un ſage & ſçavant Auteur, malheur aux Ouvrages de qui il n'y a rien à dire.

TABLE

LE DENTISTE



LE DENTISTE OBSERVATEUR,

OU

RECUEIL ABRÉGÉ D'OBSERVATIONS

Sur les maladies qui attaquent les Dents, les Gencives & les Alvéoles.

§. I.

De l'origine des Dents, de leur accroiſſement, leur ſtructure & leur ſituation.

LES DENTS bordent les deux mâchoires ſupérieure & inférieure ; elles ſont pour l'ordinaire au nombre de ſeize à chaque mâchoire, tant ſupérieure qu'inférieure : quelquefois on n'en a que vingt-huit

ou trente, quelquefois auſſi une & même deux de plus que le nombre le plus fréquent, qui eſt de trente-deux. Les enfans en venant au monde n'ont aucune trace de dents. La Nature communément prévoyante dans ſes opérations; je dis communément (car on éprouve quelquefois qu'elle eſt bizarre; nous en avons un exemple frappant à la naiſſance du glorieux Monarque Louis XIV, qui vint au monde avec deux inciſives;) la Nature, dis-je, a prévu la difficulté qu'auroient eue les nourrices d'allaiter les nouveaux nés, s'ils avoient les mâchoires garnies de leurs dents, en ce que l'aréole eût été continuellement mordue dans la ſuccion de l'enfant, & eût occaſionné des douleurs très-aiguës qui auroient fini par rebuter les mères & les nourrices de ſubſtanter les enfans, de la nourriture ſeule capable de s'accommoder à la délicateſſe de leur eſtomach. D'ailleurs le

petit nourriſſon ne pouvant faire uſage d'alimens de difficile digeſtion, il étoit inutile qu'il fût pourvu de dents. Au bout de ſept à huit mois, & quelquefois plus tard, les dents commencent à percer, & cette crue ſe fait pour l'ordinaire de deux à deux. Il y a des enfans chez qui elles pouſſent plutôt que chez d'autres. J'ai vu une petite fille qui, n'ayant encore que treize mois, avoit déjà treize dents. J'en connois d'autres, particulièrement deux jumeaux, dont l'un à dix-ſept mois n'avoit pas encore une ſeule dent, tandis que l'autre à neuf mois en avoit ſept.

Les dents chez les enfans ſont renfermées dans les gencives pour quelque temps; après quoi il en paroît ſucceſſivement juſques au nombre de vingt, qui ſont huit inciſives, quatre canines & huit petites molaires ou mercières. Cette dernière dénomination leur vient du mot latin *merces*, & je préſume

qu'elles ont été déſignées de ce nom, parce qu'à la crue de ces ſortes de dents il eſt aſſez d'uſage de faire quelque petite gratification aux nourrices. Je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui prétendent que les dents de lait ſont ſans racines ; je penſe au contraire à cet égard comme M. Fauchard, qui dit formellement qu'elles en ont ; il eſt vrai de dire qu'on ne leur en remarque pas quand elles tombent d'elles-mêmes ; mais lorſqu'on eſt obligé de les arracher, ſur-tout avant qu'elles ſoient chancelantes, on y en remarque, qui ſont, en raiſon de leurs corps, auſſi fortes & auſſi longues que celles qui ne ſont pas dents de lait. M. Fauchard ajoute, auſſi dures & auſſi compactes ; mais c'eſt ce que je n'ai pas remarqué & que je ne crois pas poſſible : au contraire, en ſéparant la racine du corps de la dent par le moyen de la ſcie, on apperçoit la cavité plus grande qu'elle ne l'eſt dans les

dents du second germe. Les lames osseuses de la racine de ces dents étant moins épaisses & moins multipliées, comme je l'ai observé, doivent être nécessairement moins dures & moins compactes que les racines des dents revenues. Au reste, ce point n'est pas assez important pour que je m'y arrête davantage.

Les dents de lait ont des racines, rien n'est si constant; & si l'on ne les apperçoit pas lorsqu'elles tombent d'elles mêmes, c'est qu'elles sont oblitérées par la présence des dents qui sont dessous, & qui, en acquérant de la solidité chassent devant elles les premières venues, & en usent les racines. On a vu des exemples que les dents revenues étoient succédées par des dents d'un troisième germe; ces faits, qu'on peut regarder comme des phénomènes, sont très-rares. Je rapporterai à cette occasion ce qui est arrivé à un vieux matelot âgé

de soixante-dix ou douze ans : je révoque ce fait d'autant moins en doute, que je le tiens d'un homme digne de foi, & en même temps un des plus célèbres anatomistes de Paris.

Ce matelot, après avoir fait une très-longue maladie, fut attaqué de fluxions considérables. Toutes les parties de la tête s'enflèrent prodigieusement. Les os maxillaires tant de la mâchoire supérieure qu'inférieure, semblèrent se partager dans toute leur longueur, & les célules alvéolaires se prêter à la sortie de toutes les dents qu'elles contenoient, dont il ne resta pas une seule de trente que ce vieux matelot avoit encore. Cette crise passée, tous les symptômes qui l'avoient précédée cessèrent, & bientôt cet homme se trouva dans un état de convalescence heureuse : dans ce même temps il sentit sur les gencives de petites aspérités qui, lui donnant de nouvelles inquiétudes, le déterminèrent à con-

ſulter ceux qui l'avoient traité dans ſa maladie. Il ne fut pas difficile au Chirurgien de reconnoître une régénération de toutes les dents que venoit de perdre ce matelot qui quelque temps après ſe trouva la bouche auſſi bien pourvue de dents que s'il n'eût été qu'à l'âge de trente ans. Ce fait nous démontre les effets d'une dentition bien caractériſée; le troiſième germe faiſant effort pour ſortir, & ſe trouvant gêné par la préſence des dents, aura donné lieu à tous les ſymptômes qui ont paru; & l'oſſification s'opérant chez ce matelot d'une manière peu commune, a facilité ce troiſième germe à la formation & à la production de ces dents.

Les Anatomiſtes diviſent la dent en deux parties: la première qui paroît hors des gencives, qu'on appelle le corps, à la baſe duquel on remarque un petit enfoncement circulaire qu'on appelle le colet; la ſeconde partie eſt re-

couverte par les alvéoles : on la nomme racine de la dent. Eu égard à la forme différente qu'on observe dans les dents, les unes sont appelées incisives, les autres canines & molaires.

Les dents qui sont placées sur le devant de la bouche de l'une & l'autre mâchoire sont appelées incisives du mot latin *incidere*, qui signifie couper. Ce sont elles en effet qui commencent la mastication en coupant les alimens à leur entrée dans la bouche. Cette espèce de dent est légèrement convexe en dehors, & de même un peu concave intérieurement ou du côté de la langue, & tranchante par sa partie supérieure, communément appelée la couronne de la dent. En général les deux incisives qui occupent la partie mitoyenne de la mâchoire supérieure, sont plus larges que les autres, & les deux latérales plus larges que les incisives de la mâchoire inférieure; ce qui a fait donner aux

larges incifives le nom de grandes incifives ; aux deux latérales, moyennes incifives, & aux quatre de la mâchoire inférieure, petites incifives.

Immédiatement après les incifives font placées les deux canines, une de chaque côté, à l'une & l'autre mâchoire. On les nomme canines, par la reffemblance qu'on y trouve avec celles des chiens. Ces dents font toujours plus groffes, plus folides que les autres, & plus fortes en racines. Leur corps eft taillé en pointe émouffée : la ftructure des dents canines, ainfi que leur fituation, les rendent très-propres à percer les alimens & particulièrement à lacérer la chair des différens animaux dont nous nous fervons pour notre nourriture ; c'eft par leur moyen qu'on peut tirer, rompre & ronger les alimens qui font fufceptibles d'une pareille maftication.

C'eft de-là que je crois pouvoir con-

clure, quoi qu'en disent certains Philosophes, que nous devons faire entrer la chair des animaux au nombre de nos alimens, puisque la Nature nous fournit les moyens nécessaires de les broyer de façon que l'estomach puisse les digérer facilement. L'Auteur savant de l'éducation, en parlant des alimens propres à la nourriture des enfans, observe que les grands mangeurs de viande sont en général cruels & féroces plus que les autres hommes; il dit que son observation est de tous les lieux & de tous les temps. « Homère, dit-il, fait des Cyclopes, mangeurs de chair, des hommes » affreux; & des Lotophages, un peuple » si aimable, qu'aussi-tôt qu'on avoit » essayé de leur commerce, on oublioit » jusques à son pays, pour vivre avec » eux ». Notre Auteur rapporte un passage de Plutarque, en faveur duquel il me semble pencher beaucoup en ce qu'il favorise l'exclusion de l'usage de

la viande. Tu me demandes, disoit Plutarque, pourquoi Pythagore s'abstenoit de manger de la chair des bêtes ; « mais moi, je te demande au contraire » quel courage d'homme eut le premier » qui approcha de sa bouche une chair » meurtrie ; qui brisa de sa dent les os » d'une bête expirante ; qui fit servir devant lui des corps morts, des cadavres, & engloutit dans son estomac » des membres d'animaux, qui, le moment d'auparavant, mugissoient, marchoient & voyoient ; comment sa » main put-elle enfoncer un fer dans » le cœur d'un Être sensible ? Comment ses yeux purent-ils supporter un » meurtre ? &c. »

Il me semble que, sans vouloir s'ériger en censeur contre la manière dont s'expriment les grands hommes que je viens de citer, on peut leur faire le reproche de pousser les choses trop loin, en prétendant abolir la chair des ani-

maux pour alimens, à moins qu'on ne révoque en doute tout ce qui nous a été enseigné d'âge en âge depuis le premier homme jusques aujourd'hui. De tous les temps le bœuf, le veau, le mouton, l'agneau & autres animaux ont servi de nourriture à l'homme; l'Histoire Sacrée & Profane nous fournit presque à chaque page des exemples d'animaux offerts en sacrifices, & dont la chair étoit mangée par les hommes qui vivoient dans ces temps reculés. Si l'on reproche de la cruauté & de la férocité aux Antropophages, ce n'est que parce qu'ils mangent des hommes comme eux, qu'ils s'entremangent eux-mêmes, & qu'il répugne à la nature qu'un animal quelconque dévore ceux de son espèce; ce qui ne se voit pas parmi les bêtes les plus féroces. Je ne crois pas que le Lecteur me sache mauvais gré de la petite digression dans laquelle je viens d'entrer, d'autant plus qu'en parlant des dents;

ce n'eſt pas s'éloigner de beaucoup, que de faire mention de ce qui fait l'objet de leur fonction.

Les dents qui vont immédiatement après les canines ſont deux petites & trois groſſes molaires à chaque côté des deux mâchoires. On les diviſe en petites & en groſſes molaires, ou, parce que les deux premières ſont moins groſſes dans les adultes que leurs voiſines de même eſpèce, ou parce qu'elles ont moins de racines que celles qui leur ſont poſtérieures.

Les dents molaires ſont d'une forme à peu près quarrée ; leur corps ſe trouve applati à ſon extrémité, garni de petites éminences qui correſpondent par leur nombre à celui des racines de la dent, jointes ou ſéparées, on remarque auſſi de petites cavités ou enfoncemens qui ſont plus ou moins grandes en raiſon des éminences qui ſervent à les former. Lorſque les deux mâchoires ſe

joignent l'une ſur l'autre, elles ſe trouvent diſpoſées de façon que les cavités des dents de la mâchoire inférieure reçoivent les éminences de la mâchoire ſupérieure, & réciproquement les éminences de la mâchoire inférieure ſont reçues dans les cavités de la mâchoire ſupérieure; par cet arrangement, les dents molaires peuvent briſer, broyer & moudre parfaitement les alimens les plus fermes. A chaque pas que l'on fait, on découvre la ſageſſe infinie de la Nature, par la diſpoſition & l'uſage des parties qui compoſent notre machine. Nos dents molaires me repréſentent dans leur eſpèce autant de meules de moulin, qui toutes ſont piquées à leur ſurface, afin que le grain qui reſte plus long-temps ſur cette meule, arrêté dans les petites cavités qui y ſont pratiquées, puiſſe être écraſé plus facilement; ce qui n'arriveroit pas ſi la pierre étoit liſſe & polie: il en eſt de même de la ſur-

face de nos dents, sur lesquelles les alimens glisseroient & nous donneroient beaucoup plus de travail pour les retenir & les broyer, s'ils n'étoient retenus par ces petites cavités que forment les éminences dont je viens de parler.

On désigne le corps de chaque dent par le nom de couronne; la raison de cette dénomination vient sans doute ou de ce que cette partie forme la tête de la dent, ou peut-être de ce qu'en raison des petites éminences qu'on y remarque, on trouve quelque ressemblance à la couronne des Rois de l'antiquité; mais cette similitude ne peut avoir lieu que pour les dents molaires, quoiqu'en général on ait donné ce nom au corps de toutes les dents incisives, canines & molaires.

La seconde partie de la dent, nommée la racine, varie beaucoup, tant par sa grosseur, que par sa figure & son nombre. Il y a certaines racines qui égalent en

volume le corps de la dent, & même quelquefois qui le ſurpaſſent. Quant au nombre, les inciſives & canines n'en ont jamais qu'une qui eſt fort alongée, & ſe termine en cône très-pointu vers le fond des alvéoles ; il arrive quelquefois que les canines ont deux racines, mais cela eſt très-rare. On trouve ſouvent les racines de ces dents recourbées, ou en dedans ou en dehors, ce qui contribue à les faire rompre quand il faut en faire l'extraction.

Quoiqu'à la première inſpection on ne remarque qu'une ſeule racine aux petites molaires, il eſt cependant bien vrai qu'elles en ont deux : une légère dépreſſion qui ſépare la racine de ces dents depuis le colet juſques à ſon extrémité, nous fait remarquer évidemment deux racines jointes enſemble & bien diſtinctes. Il eſt très-fréquent de voir ces racines ſéparées ; mais leur ſéparation ne commence communément

qu'à la partie moyenne de la racine, très-rarement au colet; on a vû de ces petites molaires porter jusques à trois racines.

Les grosses molaires situées immédiatement après les petites, ont pour l'ordinaire deux ou trois racines, quelquefois quatre, rarement cinq: ces dernières ne sont cependant pas sans exemples. Quand cela arrive, c'est ordinairement à la mâchoire supérieure plutôt qu'à l'inférieure. On observe que les dernières dents de l'une & l'autre mâchoire ont moins de racines que les deux qui les précèdent; que leur corps est moins volumineux, & qu'elles n'ont que deux racines presque toujours unies ensemble dans toute leur étendue, & qui se recourbent tantôt en dehors tantôt en dedans; ce qui en rend l'extraction très difficile, & fait que souvent elles sont sujettes à se rompre.

Les racines des dents molaires de la

mâchoire ſupérieure ſont toujours plus écartées que celles des dents de la mâchoire inférieure. Les Auteurs ont fait cette remarque comme moi; mais ils n'en donnent aucune raiſon. Je crois pouvoir en haſarder une, qui, malgré qu'elle ne ſoit fondée que ſur un ſimple raiſonnement, me paroît néanmoins avoir quelque vraiſemblance, pour ne pas dire tout-à-fait juſte. Pour peu que l'on conſidère la poſition & comment ſont enchâſſées les dents dans les cellules alvéolaires, on conviendra ſans peine que les dents de la mâchoire inférieure ſont logées de façon à tenir comme d'elles mêmes dans les alvéoles; ne s'agiſſant pour cela, de la part de la Nature, que de proportionner les cavités alvéolaires à la groſſeur & à la longueur de chaque racine des dents, dont la ſituation & le poids de la dent ſont une aſſiette ſûre & ſolide. Mais il n'en eſt pas de même des dents de la mâchoire ſupérieure, à

laquelle elles ſont renverſées & comme ſuſpendues contre leur propre poids. Il falloit donc trouver un moyen pour remédier à cette poſition peu favorable ; donner plus de ſolidité, & prévenir la chûte d'un objet auſſi eſſentiel pour l'ornement de la bouche qu'il eſt néceſſaire pour une bonne maſtication. Auſſi induſtrieuſe que ſimple dans ſes opérations, la nature a écarté les unes des autres les racines des dents molaires de la mâchoire ſupérieure ; & en leur donnant dans l'intérieur des alvéoles preſque le double de ſurface qu'elles en ont à l'extérieur, elle leur communique par-là autant de ſolidité, & une aſſiette auſſi ferme que celle des dents de la machoire inférieure.

On remarque pluſieurs variétés dans les dents molaires, par rapport à leurs racines. Il en eſt dont les racines ſe touchent par la pointe, tandis qu'elles ſont fort écartées du côté du corps de la

dent. Ce ſont ces dents qu'on appelle barrées, ſi difficiles à ôter, par la néceſſité où l'on ſe trouve d'emporter avec elles la portion ou cloiſon alvéolaire qui occupe l'intervalle des racines. Je ne parle pas des dangers qu'il y a d'ôter cette eſpèce de dent, eu égard à la rupture de cette portion oſſeuſe qui peut être emportée avec la dent, parce que je n'en n'ai jamais rien vu arriver de funeſte dans ma pratique, quoi qu'en diſent lès auteurs qui en ont parlé avant moi.

Les racines des dents inciſives, canines & petites molaires, ſont applaties par les côtés. Cette ſurface plate appuie ſur la cloiſon mitoyenne de l'alvéole, tandis que la ſurface plate de la dent voiſine appuie ſur le côté oppoſé de la même cloiſon ; cette diſpoſition fortifie & conſolide ces dents dans leur articulation, d'autant plus que le colet & le corps de chacune étant auſſi plats

par leur partie latérale, ces mêmes dents étant ainſi poſées les unes contre les autres, ſe communiquent un appui mutuel.

Un périoſte qui recouvre tous les os qui conſtituent la charpente du corps humain rêvet pareillement la racine de chaque dent, ainſi que les alvéoles. On remarque une cavité qui règne dans toute la longueur de la racine des dents. Cette cavité eſt tapiſſée d'une membrane qui ſert de ſoutien, tant au filet de nerfs qui s'y rend, qu'aux vaiſſeaux ſanguins. Ces vaiſſeaux ſont une artère qui y porte la quantité de ſang ſuffiſante, & une veine qui reçoit ce même ſang à ſon retour vers le cœur. Cette cavité eſt plus grande dans les dents qui ſe renouvellent à l'âge de huit ans, qu'elle ne l'eſt à dix; elle va toujours en augmentant de capacité, à meſure que la dent croît en longueur, en groſſeur & en épaiſſeur; enſorte que de deux en deux

ans, on s'apperçoit d'une différence sensible. Cette remarque, si bien suivie, nous est donnée par M. Fauchard. Enfin cette cavité s'oblitère en avançant en âge, au point qu'il n'en reste presque plus de traces chez le vieillard. Il ne faut pas chercher d'autre cause de l'altération dans la couleur des dents, que l'ossification qui, venant à remplir cette cavité, s'oppose à la libre circulation des petits vaisseaux qui y sont contenus, & qui se flétrissent absolument par la compression qu'ils éprouvent par le rapprochement des parois de la cavité. La dent se trouvant alors privée de sa nourriture, perd cette couleur blanche qui lui est naturelle, & qu'elle conserve tant que la circulation des liqueurs qui l'abreuvent peut se faire facilement.

Les dents incisives & canines de la mâchoire supérieure reçoivent leurs nerfs de la cinquième paire appelée maxillaire supérieure, qui, en passant

par le conduit qu'on remarque au bas de l'orbite pour aller se distribuer à la face, fournit dans ce trajet des rameaux qui vont se distribuer à ces dents. Les molaires de la même mâchoire reçoivent leurs nerfs de la même branche par des trous qui se trouvent postérieurement à la face extérieure & latérale de l'os maxillaire supérieur qui fait partie de la fosse temporale.

Les nerfs qui aboutissent aux dents sont toujours accompagnés d'artères & de veines. Les carotides externes fournissent des rameaux artériels aux racines des dents, & les jugulaires externes reçoivent la décharge de leurs veines.

La portion de la cinquième paire appelée maxillaire inférieure, donne des filets de nerf pour aller se distribuer aux dents de la mâchoire inférieure. Cette portion de nerf étant sortie du crâne par le trou maxillaire inférieur, fournit aussi plusieurs rameaux qui vont se dis-

tribuer dans plusieurs endroits de la face; passe entre les deux muscles ptérygoïdiens: là elle forme deux branches, dont la plus petite va se perdre dans la langue, & l'autre plus considérable s'insinue dans le canal de la mâchoire inférieure par le conduit situé entre les apophises coronoïdes & condiloïdes: cette branche étant entrée dans ce canal, donne en passant des filets à toutes les racines des dents, tant molaires que canines. Parvenue au trou mentonnier, cette branche se bifurque en deux portions, dont la plus considérable sort par ce même trou pour se distribuer à la lèvre inférieure, & communique avec la portion dure de la septième paire; l'autre continue sa route jusques à la symphise du menton, & fournit des rameaux aux incisives. Les dents de cette mâchoire reçoivent aussi des productions de la carotide externe, & leurs veines se déchargent dans les jugulaires.

On

On diſtingue deux ſubſtances dans le corps de la dent, une extérieure & une intérieure Cette dernière paroît être de la même ſubſtance que la racine; l'autre au contraire en diffère beaucoup: elle eſt très-mince, d'une grande blancheur, ſi dure que le burin & la lime ne peuvent agir ſur elle qu'avec beaucoup de difficulté: c'eſt cette partie qu'on appelle l'émail de la dent, qui s'accroît & s'embellit juſques à l'âge de 20 à 22 ans; après ce temps-là, certains auteurs veulent que cet émail, qu'on peut regarder comme ſervant de bouclier à la dent, commence à s'uſer par le frottement. Je ne ſuis pas de cet avis; car ſi cela étoit, les deux tiers des hommes n'auroient pas une dent dans la bouche à l'âge de quarante-huit à cinquante ans. Je ne ſuis pas éloigné de croire, à la vérité, que l'émail ne s'uſe, mais pas auſſi promptement que pluſieurs le prétendent. D'ailleurs il faut convenir de bonne foi

qu'il dure plus ou moins de temps, ſelon qu'il eſt traité par certains Dentiſtes, qui, pour parvenir à un ordre bien régulier dans l'arrangement des dents, ont ſans ceſſe la lime à la main; défaut que je prétends combattre, & dont je ferai voir dans cet Ouvrage tout le déſavantage, en établiſſant pour règle certaine qu'on doit toujours préférer les bonnes aux belles dents, ſur-tout quand elles ne peuvent avoir ce dernier avantage qu'au préjudice du premier. Outre le frottement des dents l'une ſur l'autre, ou celui des corps étrangers, une conſtitution vicieuſe ou un mauvais tempérament peuvent encore contribuer à la deſtruction de l'émail.

Pour avoir quelque connoiſſance particulière de l'émail, conſultons les Naturaliſtes qui en ont parlé d'après les expériences qu'ils ont faites; & voyons ce qu'ils en diſent: « A la faveur du mi» croſcope, dit M. *de la Hire*, on re-

» marque que l'émail eſt composé d'une
» infinité de petits filets qui ſont atta-
» chés ſur la partie interne de la dent,
» par leurs racines, à peu près comme
» les ongles & les cornes le ſont aux
» parties où elles s'attachent. On voit
» très-facilement, continue cet Aca-
» démicien, cette compoſition dans une
» dent rompue, où l'on remarque que
» tous ces filets qui prennent leur ori-
» gine vers la partie de la dent qui
» touche la gencive, ſont fort inclinés
» à cette partie de la dent, & preſque
» perpendiculaires ſur la baſe de la
» dent: par ce moyen, ces filets réſiſtent
» davantage à l'effort qu'ils ſont obligés
» de faire à cet endroit. »

Le même auteur prétend que la dent dépouillée de ſon émail doit périr néceſſairement; mais on voit tous les jours le contraire. M. Petit penſe à-peu-près de même que M. de la Hire, ſur la manière dont les filets de l'émail ſe trou-

vent diſpoſés ſur le corps de la dent. Il faut regarder, lui ai-je entendu dire, les filets de l'émail qui recouvrent les dents, diſpoſés comme le poil du velours. Par cette comparaiſon, il regarde ces filets ſitués perpendiculairement de bas en haut, naiſſant du corps de la dent comme les poils du velours ſemblent naître de l'étoffe qui les ſupporte: d'après cette conformation qu'il voit ainſi, il juge que le tort que doit faire le frottement ſur l'émail ſe répare par une ſorte de régénération qui s'opère dans l'émail comme nous la voyons ſe faire aux ongles qu'on eſt obligé de couper de temps en temps. A la vérité cette régénération ne ſe fait pas d'une manière auſſi ſenſible que dans les ongles; mais on ne peut ſe refuſer de l'admettre & convenir que ſans elle il ne ſeroit pas poſſible de conſerver les dents pendant un nombre d'années conſidérable, comme on le voit dans la plupart des

hommes. En outre, les dents éprouvent des efforts & un frottement trop continuels pour ne pas être persuadé de la régénération à laquelle bien d'autres que moi accordent un suffrage qu'elle me semble mériter.

Il y a des personnes qui ont le tic singulier de mouvoir perpétuellement leurs mâchoires l'une sur l'autre avec une si grande force qu'ils en font craquer leurs dents. J'ai connu un Médecin qui étoit dans ce cas-là; il est aisé de concevoir combien un semblable frottement doit être pernicieux pour l'émail des dents, qui doit alors s'user sans pouvoir rien faire qui puisse s'opposer à ce mauvais effet: c'est ce qui est arrivé au Médecin dont je parle, qui avoit non seulement l'émail, mais même le corps de la dent rongé jusques aux gencives. Les dents de ce docteur étoient d'un sensible excessif au froid & au chaud, d'autant plus que les lames os-

ſeuſes qui reſtoient n'étoient pas ſuffiſantes par leur épaiſſeur pour garantir des impreſſions extérieures les parties contenues dans la cavité de la dent, je veux dire les vaiſſeaux ſanguins & le petit filet de nerfs qui les accompagne. On étoit obligé pour pallier cet inconvénient, d'avoir recours à un remède qui n'étoit guères meilleur que le mal; mais enfin il étoit le ſeul qui procurât quelque ſoulagement. Ce remède conſiſtoit à paſſer un fer rouge ſur la ſuperficie de ces dents ainſi uſées, & qui ſe trouvoient pour le moment durcifiées par l'effet du cautère: mais bientôt il falloit recommencer, notre docteur ne pouvant perdre l'habitude de manger ſes dents.

On remarque dans le fétus que les alvéoles ne ſont pas tout à fait formés; qu'ils ont peu de profondeur, & que leurs cloiſons ſont très-minces. On diſtingue ces alvéoles avant la ſortie des

dents par des boſſes qui ſe font appercevoir ſous les gencives. Ces gencives paroiſſent alors être tendineuſes. Par la ſuite, elles deviennent molles, tendres & vermeilles. Elles ſont dans cet état juſques à ſix & ſept mois; temps auquel les dents commencent à percer, ainſi que j'aurai occaſion de l'obſerver.

On trouve dans les premiers temps de la formation des alvéoles un amas de matière molle & viſqueuſe figure à peu-près comme une dent: cette matière eſt renfermée dans une membrane tendre & véſiculaire, poreuſe & parſemée de pluſieurs vaiſſeaux qui ſe diſtribuent à la dent après qu'elle eſt formée, leſquels s'attachent & ſe diſtribuent auſſi au germe pour y porter la nourriture & la matière ſuffiſante pour ſon développement, & l'accroiſſement de la dent. Cette matière molle & viſqueuſe ainſi enveloppée de cette membrane, parſemée de vaiſſeaux, eſt ce

qu'on appelle germe de la dent. D'autres le désignent sous le nom de noyaux ou de coque. Ce germe fournit un suc qui se répand sur la surface extérieure de sa membrane, & qui, venant à s'ossifier, donne naissance à une couche osseuse qui forme l'extrémité du corps de la dent : ce même germe fournit encore un nouveau suc pour faire une seconde couche; ce suc se colle à la première couche, s'ossifie ensuite entre elle & la membrane du germe ; ces couches s'étendent à proportion qu'elles croissent; la membrane du germe s'étend en longueur tandis que le suc du germe se filtre peu-à-peu à travers les pores de cette membrane pour former successivement de nouvelles couches ; c'est ainsi que se forment les dents, & que par succession de temps elles acquièrent le degré de solidité qui leur est propre. Les vaisseaux qui se distribuent aux dents se trouvent comme étranglés par les pro-

grès de cette ossification : c'est ce qui fait que la cavité est peu apparente vers l'extrémité de la racine, souvent même effacée entièrement, principalement dans un âge avancé, comme je l'ai déjà dit.

Plusieurs Anatomistes pensent que l'arrangement des couches qui concourent à la formation des dents est différent de celui que je viens d'établir, & prétendent par conséquent que les lames extérieures sont les dernières formées. Je ne m'occuperai pas à combattre leur façon de penser; mais si cependant je demande quelque préférence en faveur de mon sentiment, ce n'est uniquement que parce que je ne parle que d'après le célèbre M. Winslow dont les lumières sur cet article ont éclairé M. Fauchard, ainsi qu'il en convient. Diemorbrock, Anatomiste Allemand, parle à peu près de même dans l'article des dents sur son Anatomie comparée.

En raison de la croissance des dents,

les alvéoles sont plus ou moins dilatés. En s'alongeant, la dent pousse la gencive qui ferme l'alvéole par des efforts & des impulsions répétées, elle l'étend & la dilate de manière qu'elle en écarte, ou, pour mieux dire, en déchire les fibres: c'est ainsi qu'elle se fait jour & qu'elle continue à croître jusques à ce qu'elle soit parvenue au degré où elle doit être.

De trois choses nécessairement requises pour que les dents sortent aisément, deux appartiennent aux dents, & la troisième aux gencives. Il faut, 1°. que la dent soit d'une consistance assez forte pour diviser la gencive dont elle est recouverte. 2°. Que son extrémité soit d'une figure propre à faire cette division. Aussi les molaires qui présentent beaucoup plus de surface que les incisives & canines, & qui ne sont pas tranchantes comme ces dernières, percent-elles plus difficilement. 3°. Il faut

que la gencive ſoit molle, ſouple, & qu'elle n'ait pas trop d'épaiſſeur.

La première dent qui vient aux enfans paroît ordinairement ſur le devant de la bouche à la mâchoire inférieure. 15 jours ou environ après, une ſeconde ſe fait voir à la même machoire. Après la ſortie de ces deux petites inciſives, paroiſſent preſqu'en même temps les deux larges; enſuite deux autres percent à la mâchoire inférieure, une de chaque côté des deux premières venues; enſuite deux pouſſent pareillement à la mâchoire ſupérieure.

Après la naiſſance des quatre inciſives, tant de la mâchoire ſupérieure qu'inférieure, viennent les dents canines à peu près dans le même ordre que les précédentes. Il eſt bon de remarquer que ces dents ne pouſſent que l'une après l'autre à la mâchoire inférieure, & preſque en même temps à la mâchoire ſupérieure.

Les dents molaires ne paroiſſent qu'à l'âge de deux à deux ans & demi, quatre à la mâchoire ſupérieure & quatre à l'inférieure; par conſéquent les enfans ont à cet âge vingt dents apparentes & formées, d'après l'ordre que nous venons de rapporter de la crue des dents. Il faut remarquer cependant que quelques-unes des petites molaires paroiſſent quelquefois avant les canines, & ces dernières à leur tour percent auſſi quelquefois avant les inciſives latérales. Juſqu'à l'âge de ſept à huit ans, les dents des enfans reſtent pour l'ordinaire dans cet état, ſans augmenter en nombre; alors il leur en vient quatre, une de chaque côté, à l'une & à l'autre mâchoire. A l'âge de quatorze ans, il en perce quatre autres; enfin vers la vingt à vingt-cinquième année les quatre dernières appelées dents de ſageſſe. Cette dénomination ne doit pas être priſe à la lettre; car outre qu'elles

ne viennent jamais chez certains ſujets, c'eſt que bien des hommes n'en ſont pas plus ſages, quoiqu'ils ayent leurs dernières dents. Toutes les fois que cette eſpèce de dents vient tard, ce qui arrive très-ſouvent, elles occaſionnent des fluxions conſidérables, accompagnées de douleurs très-vives, & d'abcès qui ſont d'autant plus à craindre, qu'ils ſe trouvent placés dans un lieu très-incommode pour le malade lors de la ſuppuration. Ces accidens proviennent du tiraillement qui arrive aux fibres charnues de la gencive que la couronne de la dent force à s'écarter; écartement d'autant plus difficile à s'opérer, qu'à un âge avancé, les gencives ont une conſiſtance plus ſolide & plus dure. Le Père Général de l'Oratoire, prédéceſſeur de celui d'aujourd'hui, a éprouvé les effets d'une fluxion très-longue & des douleurs les plus aigües à l'occaſion d'une dent qui lui perça à l'âge de 70 ans.

Cet illuſtre Chef de ſon Ordre, auſſi recommandable par ſa vertu que reſpectable par ſon grand âge & ſa piété, fut ſi étonné de la cauſe que je lui découvris du mal qu'il ſouffroit, que quelque confiance qu'il eût en moi, il ne ceſſa de douter de ce que je lui pronoſtiquois, qu'après qu'il lui fut poſſible de toucher & de voir la dent pour laquelle il avoit tant ſouffert.

A l'âge de ſept à huit ans, les dents inciſives, canines & petites molaires tombent dans le même ordre qu'elles ſont venues. « Ce qu'il y a de ſurprenant dans la chûte des dents de lait, » dit M. Fauchard, c'eſt que le corps » de ces premières dents ſe détache de » leurs racines ſans que l'on ſache au » vrai ce que ces racines deviennent. » Pour concevoir la véritable cauſe de » la chûte de ces dents, il faudroit pou- » voir rendre raiſon de la façon avec » laquelle leur corps ſe ſépare d'avec

» la racine ; mais c'eſt une queſtion
» qui juſqu'à préſent a été indéciſe : «
je crois pouvoir en donner quelque raiſon. Mais continuons à rapporter mot pour mot ce que cet Auteur dit de la chûte des dents de lait : « dans le
» temps de la chûte de ces dents, &
» avant que les ſecondes les remplacent,
» elles ſe trouvent comme doubles dans
» leurs alvéoles ; & à meſure que la
» ſeconde croît, elle pouſſe la première
» juſqu'à ce qu'elle lui cède la place ;
» la première dent réſiſtant quelque-
» fois à la preſſion de celle qui lui ſuc-
» cède, celle-ci perce alors la gencive,
» tantôt en dedans, tantôt en dehors,
» & paroît tortue ; il n'en eſt pas de
» même des dents molaires, parce
» qu'étant plus larges que les autres,
» celles qui viennent à les pouſſer les
» élèvent par le milieu : de-là vient
» qu'elles ſortent droites.

C'eſt une vérité conſtante que dans la

conformation ordinaire des dents le ſecond germe ayant quelque degré de plus de ſolidité & de dureté, il doit néceſſairement comprimer les racines des premières, & par ſa preſſion, les uſer, ainſi que nous l'obſervons lorſque les ſecondes dents ſont ſur le point de paroître; temps auquel les premières dents ſont chancelantes & prêtes à tomber. Ce que je dis ſe confirme par l'expérience que l'on fait tous les jours, lorſqu'en ôtant de ces dents de lait avec leurs racines, les autres ſont très-long-temps à paroître. Si les racines des dents de lait ſe trouvent contre l'ordinaire pourvues d'une ſolidité telle que le germe des ſecondes ne puiſſe point agir ſur elles, il arrivera alors que les dents du ſecond germe ſe détourneront de la route droite qu'elles doivent tenir. Ce que je dis eſt ſi vrai, que ſi pour faire place à la dent qui prend une mauvaiſe ſituation, on vient à ôter

la dent de lait, on trouve à cette derniere une racine bien conformée ; preuve bien constante que la racine des dents de lait n'est oblitérée que par la présence & la pression que fait sur elle la dent du second germe.

Il faut remarquer que certaines dents de lait ne se renouvellent jamais, ou du moins fort tard ; elles restent alors dans leurs alvéoles presqu'aussi fermes que celles qui viennent en second lieu. Par une suite du même principe que je viens d'établir, cela provient de ce que le second germe n'a pas assez d'action sur les racines de ces dents de lait ; ou bien que la nature appauvrie de ce côté ne peut pas donner lieu à la formation d'un germe plus perfectionné que le premier.

§. II.

De l'usage & de la nécessité des dents, & de ce qui leur est contraire.

LES DENTS servent non seulement pour broyer les alimens & les préparer à une plus facile digestion dans l'estomac, mais encore à la prononciation du discours, ainsi qu'à une parfaite articulation.

L'arrangement des dents forme dans la bouche deux espèces de barrières qui servent à retenir & à borner la langue quand elle exécute certains mouvemens. Cette disposition avec celle des os du palais qui forment une espèce de voûte, concourent à rendre le son de la voix plus harmonieux & le discours plus intelligible; il faut ajouter à la disposition de ces parties la flexibilité des différens muscles qui s'attachent à l'os hyoïde, la mobilité de ce dernier,

ainſi que les os contournés, ou autrement appelés les cornets du nez, dans leſquels le ſon de la voix ſe réfléchit pour y acquérir le dernier degré d'harmonie & de ſa perfection.

Si les dents étoient mal rangées ou qu'il y eût entre elles des vuides, quelque parfaites que fuſſent les autres parties, on perdroit beaucoup, tant du côté de la voix que du côté de la prononciation ; motifs ſans doute bien puiſſans pour engager ceux qui par état ſont obligés de parler en public, ou qui s'adonnent à la muſique, d'avoir un ſoin particulier de leurs dents. L'expérience nous fait voir tous les jours que les perſonnes chez qui les dents manquent, principalement celles du devant de la bouche, laiſſent échapper leur ſalive qui jaillit même ſur ceux à qui ils parlent pendant la converſation ; effets des pulſations répetées de la langue dont la ſalive étant agitée, s'é-

chappe & jaillit malgré nous, n'ayant rien ſur le devant de la bouche qui la retienne. Outre la difficulté de parler qu'éprouve quelqu'un qui eſt, comme on dit communément, breche-dent; c'eſt que l'air doit entrer ou ſortir trop rapidement des poumons; d'où s'enſuit néceſſairement un deſſéchement de poitrine qui peut avoir des ſuites fâcheuſes. Les dents ſervent encore à ſoutenir les joues & les lèvres. Auſſi remarque-t-on chez les vieillards dépourvus de leurs dents, que leurs joues ſe creuſent vers la partie extérieure, & que leurs lèvres rentrent d'elles-mêmes vers la bouche, comme on les fait rentrer quand on veut ſe les mordre. Tels ſont les inconvéniens qui réſultent de la privation des dents; mais combien n'en eſt-il pas encore qui n'ont d'autres cauſes que la négligence? Ne voit-on pas très-ſouvent des perſonnes ſur-tout du beau ſexe, qui ne peuvent

proférer la moindre parole, donner le moindre sourire sans faire voir le peu de soin qu'elles ont eu de leurs dents? Rien n'est si désagréable que de voir des dents dont la couleur naturellement blanche se trouve altérée par une espèce de sédiment qui s'y attache, & qui annonce la plus grande malpropreté. Ce sédiment connu sous le nom de tartre, jaunit les dents & rembrunit leur émail; il s'attache d'abord au colet de la dent, & gagne peu à peu l'émail qui bientôt en est recouvert: alors s'exhale de la bouche une odeur très-fœtide.

Après avoir parlé de la nécessité des dents, & fait sentir l'importance de les conserver, il est à propos de donner un détail précis de ce qui peut leur être contraire. Je n'entreprendrai pas de faire la description d'aucune espèce de régime, prévoyant que je ne serois peut-être que répéter ce que d'au-

tres ont déjà dit. D'ailleurs je ne crois pas en général qu'on doive se priver d'aucun aliment pour la conservation des dents, n'ayant jamais remarqué que l'usage de tels ou tels alimens leur fût préjudiciable. En supposant de plus, que dans le nombre il s'en trouvât quelques-uns qui fussent absolument contraires, ils ne sont pas arrêtés dans la bouche assez long-temps pour agir sur les dents de manière à les corrompre. Je ne pense pas non plus que l'usage des cure-dents d'or, d'acier & autres métaux, ainsi que les épingles ou la pointe d'un couteau dont on se sert pour ôter les filamens de viande qui s'arrêtent entre les dents pendant la mastication, soient aussi pernicieux qu'ont voulu le faire entendre ceux qui avant moi ont traité le même sujet. Pour réfuter leur opinion, je n'ai qu'une seule question à leur faire: quand il s'agit de nettoyer les dents & d'emporter le tartre qui s'y attache, de

quels instrumens faites-vous usage, vous qui proscrivez les cure-dents d'acier ? Pouvez-vous avancer que ceux dont vous faites usage soient faits d'un métal plus ami des dents que ne l'est l'acier? Pour moi qui ne sais pas mentir, tout Dentiste que je suis, je dis hautement que les instrumens dont se servent tous les Dentistes pour nettoyer les dents sont faits de l'acier le plus dur & le mieux trempé ; & cependant je n'ai jamais remarqué que l'usage de ces instrumens ait occasionné aucun dommage sur les dents; d'où j'infère que si l'on abolit l'espèce de cure-dent ci-dessus, ce n'est nullement parce qu'ils sont contraires aux dents, mais parce qu'ils ne sont ni propres ni d'usage ; que l'on a attaché une sorte de mal-honnêteté à s'en servir, & qu'il faut leur préférer une plume taillée pour cet effet. Je prévois encore qu'on pourra me

dire que généralement parlant les personnes du bas peuple qui n'ont aucun soin de leurs dents les conservent plus longtemps que ceux dont la propreté les porte à se les faire nettoyer de temps en temps. Mon expérience me confirme le contraire, car en général j'ôte plus de dents par charité, ceci soit dit sans reproche, que je n'ai occasion d'en ôter aux personnes riches, depuis les personnes du second ordre jusqu'à celles de la première qualité.

Ce qui me paroît bien étonnant, c'est de voir qu'on se récrie si fort sur des objets qui ne méritent rien moins que notre attention quant à l'usage, tandis qu'on ne se fait aucun scrupule de séparer les dents les unes des autres & de les égaliser avec une lime, dont le frottement est réellement dangereux pour les dents, & tend visiblement à leur destruction, en les dépouillant de leur émail qui est l'objet

le plus digne de ménagement ; si l'on veut se flatter de conserver ses dents long temps. J'aurai occasion, en parlant des instrumens, de dire plus au long les raisons qui me rendent l'ennemi déclaré de l'usage de la lime. M. Fauchard, homme très-réfléchi dans sa pratique, recommande la plus grande circonspection ; dans son Traité, sur l'usage de la lime. Il rapporte même plusieurs observations dans lesquelles il ne néglige pas de s'élever contre l'impéritie de certains Dentistes qui ont occasionné beaucoup de douleurs en limant inconsidérément les dents de certaines personnes, qui, peu satisfaites de leurs traitemens, ont eu recours à M. Fauchard, afin que celui-ci réparât les fautes des premiers.

Ce que je trouve de très-conséquent pour les dents, & en même temps très-contraire, c'est d'avoir l'imprudence de casser des noyaux, soit de prune ou d'abricots, & de vouloir par de folles bravades

rompre des corps très-durs; on s'expose par là à les faire éclater, ou au moins à en briser l'émail; lever par ostentation des fardeaux très lourds, c'est courir le danger de les ébranler & même de les faire tomber; couper avec les dents, soit fil de chanvre ou de soie, on rend les extrémités des dents toutes dentelées en forme de scie; on remarque fréquemment ces dentelures chez les personnes qui travaillent de l'aiguille & qui se servent communément de leurs dents pour couper leur fil.

La fumée du tabac est encore contraire en ce qu'elle les rend noires & vilaines, en outre elle échauffe la bouche & un air froid venant immédiatement à frapper les dents, ces deux contrastes peuvent donner occasion à quelque humeur, soit à la dent ou aux gencives, ce qui peut produire des douleurs, des fluxions considérables très-incommodes, & même la carie, ce qui est de tous les



accidens le plus fâcheux, & pour lequel on trouve le moins de remèdes.

Malgré ce que je viens de dire contre la fumée du tabac, il faut convenir qu'il se trouve des cas où elle peut être utile, comme dans celui où le cerveau se trouve surchargé d'humeurs; elle procure alors une évacuation très-salutaire de ces humeurs surabondantes, & qui, en tombant sur les dents, leur seroit très-contraire. Dans le cas où l'on se trouve obligé de fumer, dit M. Fauchard, pour cause de santé, on aura soin de ne pas s'exposer à un air trop froid en sortant de fumer; &, pour éviter que la fumée n'agisse d'une manière trop sensible sur les dents, il faut se rincer la bouche avec de l'eau légèrement dégourdie, dans laquelle on mettra une ou deux cuillerées d'eau-de-vie ou de bon vinaigre; par-là on remédie aussi au gonflement des gencives qui sont ordinairement molles &

rouges, & quelquefois blafardes chez les perſonnes qui ſont dans l'uſage de fumer.

Les liqueurs que l'on prend dans un degré extrême de chaud ou de froid, produiſent auſſi par l'uſage immodéré des effets contraires à la conſervation des dents. Ceux qui boivent au même inſtant des liqueurs preſque bouillantes & d'autres à la glace, ne penſent pas que cette diverſité eſt capable d'arrêter & de fixer les humeurs, même le ſuc nourricier dans les dents, & que ces matières ainſi interrompues ou arrêtées dans leur cours, venant une fois à fermenter, rompent le tiſſu de la dent, & cauſent la carie qui la détruit infailliblement. Tous ces effets viennent de ce que la chaleur dilate les parties, raréfie les liqueurs qui circulent dans les vaiſſeaux, & qu'au contraire le froid contracte & reſſerre les parties, rallentit le cours des mêmes liquides,

les fixe & les épaissit dans les vaisseaux qui les contiennent.

On peut encore regarder comme contraires aux dents les différens alimens qui, chargés d'acides ou de crudités, les agacent. Cet agacement fait un effet si considérable sur les dents, & les rend si sensibles, qu'il est impossible de manger dans cet état, ou, si on le fait, c'est avec une si grande difficulté, que l'homme du plus grand appétit ne sauroit manger avec plaisir. Dans ce cas là, il faut prendre du pourpier fraîchement cueilli, & en mâcher à plusieurs reprises dans la journée.

Il y a encore une autre espèce d'agacement produit par le frottement d'un corps quelconque sur certains métaux, qui agit sur les dents par une sympathie désagréable, dont il est très difficile de rendre aucune raison; mais comme cet agacement cesse au mo-

ment même que le frottement n'a plus lieu, il me paroît inutile d'indiquer aucun remède; d'ailleurs si cette maladie continuoit, je crois que les mucilagineux peuvent être employés avec succès.

§. III.

Causes des maladies qui attaquent les Dents.

LES MALADIES qui affectent les dents sont produites par des causes intérieures & extérieures. La cause intérieure dépend ordinairement du vice des liqueurs, sur tout quand la lymphe pèche par la quantité ou par la qualité, qui, lorsqu'elle se trouve âcre ou corrosive, détruit par ses mauvaises impressions les parties les plus solides du corps humain. Tel est le caractère de la lymphe dans ceux qui sont attaqués du scorbut, des

écrouelles & du virus vénérien : ce dernier est affreux dans ses effets, non-seulement par lui-même, mais encore par les moyens auxquels on a recours pour faire céder cette maladie. Lors du traitement des malades, le mercure se porte quelquefois à la bouche avec une telle violence, que les gencives sont toutes ulcérées ainsi que les joues ; les dents sont alors chancelantes, & souvent elles tombent, quelque chose qu'on puisse faire pour les en empêcher. Quand les malades ont le bonheur de les conserver, elles sont à la fin du traitement dans l'état le plus déplorable, tant par le délabrement qu'occasionne le mercure, que par la malpropreté inséparable de cette maladie & de son traitement.

Quand le suc nourricier est par trop abondant, ou qu'il se trouve vicié de quelque manière que ce soit, ou bien qu'il se distribue en trop grande quan-

tité dans une dent qui se trouve étroitement serrée, il peut produire alors des effets dangereux : de même le sang, dans une disposition inflammatoire, peut former un dépôt flegmoneux. Dans la cavité de la dent, ou dans les parties qui l'avoisinent, il peut occasionner des douleurs très-vives, qui ne se terminent souvent que par la perte de la dent. La mauvaise qualité du lait des nourrices peut encore être regardée comme une des causes internes des maladies des dents.

Ceux qui sont d'un tempérament pituiteux ou pléthorique, & chez qui la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très-sujets à souffrir des douleurs de dents, & même à les perdre. La jaunisse peut aussi influer sur les dents, eu égard aux désordres qu'elle occasionne dans la masse du sang. L'humeur rachitique qui s'oppose à la croissance des enfans, ainsi qu'à leur

formation, s'oppose pareillement à celle des dents; & l'on remarque aux dents des enfans rachitiques certains enfoncemens qui ne disparoissent jamais. Les dents de cette espèce sont ordinairement désignées sous le nom de dents nouées.

Les causes extérieures sont le froid & le chaud excessifs, qui donnent lieu à des obstructions, dont les suites sont dangereuses, tant pour les dents que pour les gencives.

Les efforts violens qu'on fait avec les dents les ébranlent & les déracinent, de même que les coups qu'on peut y recevoir, ainsi que les chûtes que l'on fait. Enfin la négligence & le peu de soin qu'on prend de les nettoyer, sont la cause la plus commune de toutes les maladies qui sont contraires aux dents, & qui les détruisent. Les Plombiers, les Miroitiers, & tous ceux qui travaillent dans les mines ne font que trop sou-

vent la fatale expérience des mauvaiſes impreſſions que le mercure fait ſur eux & particulièrement ſur leurs dents.

Après avoir donné une idée des cauſes, tant internes qu'externes, qui donnent lieu au dépériſſement des dents ainſi que des gencives, il eſt néceſſaire de parler des maladies qui attaquent les dents. Je me bornerai aux plus ordinaires & à celles qui ſont les plus connues; qui ſont la dentition, les fluxions, la fracture, la fiſtule, la carie & le tartre qui s'attache ſur l'émail des dents.

On peut regarder la dentition ou croiſſance des dents chez les enfans comme une des criſes la plus dangereuſe à paſſer, puiſqu'il arrive quelquefois qu'il leur en coûte la vie.

Le prurit & la démangeaiſon des gencives ſont l'avant-coureur de la crue des dents. Ce prurit eſt bientôt ſuivi d'une ſalive abondante, & l'enfant

porte ſans ceſſe ſes petits doigts à ſes gencives ; le gonflement des gencives ſe manifeſte enſuite avec de grandes douleurs, qui cauſent quelquefois la diarrhée, le vomiſſement, les convulſions, la fièvre, l'inſomnie, le ſommeil léthargique, ſouvent la mort, à moins que la Nature ou l'Art ne procurent quelque ſecours à propos. Les moyens que la Nature emploie ſont toujours plus ſalutaires que ceux que l'Art met en pratique, qui conſiſtent à faire des inciſions ſur les gencives, afin de procurer aux dents une ſortie plus facile, ce qu'on obtient réellement quand l'obſtacle dépend des gencives, dont la dent ne peut pas diviſer la fibre ; mais ſi l'obſtacle venoit du peu de dilatation des alvéoles, on doit alors abandonner tout à la Nature, l'Art ne pouvant dans ce cas rien entreprendre pour procurer du ſoulagement ou accélérer l'effet de la dentition. Si l'enfant ne périt pas dans

l'accès de tous ces accidents, & que par sa bonne constitution il résiste à la violence des symptômes, il lui survient des aphtes ou de petits ulcères qui sont blancs vers leur extrémité, les glandes amigdales se gonflent ainsi que les parotides, d'où s'ensuivent des abcès très-longs & très-considérables. Le traitement de cette maladie étant du ressort de la médecine ou de la chirurgie, je n'entrerai pas dans le détail des moyens usités en pareil cas.

Dans le cours de toutes ces maladies, les germes dont se forment les dents courent grand risque d'être offensés; ensorte que venant à périr, les dents qu'ils doivent former ne paroissent jamais: ce qui arrive pareillement, lorsque la matière des abcès des gencives, ou celle de quelque ulcère, consument ce germe par leur séjour, ou qu'enfin il survient quelque carie dans les os maxillaires, & que par l'exfoliation toutes

les alvéoles tombent, ainſi que je l'ai vu dans un enfant qui eut la petite vérole. Après être réchappé de cette maladie l'enfant fut attaqué d'une fluxion conſidérable, accompagnée d'inflammation. La ſaignée fut répétée pluſieurs fois. L'application des cataplaſmes émolians ou anodins fut faite régulièrement pendant neuf à dix jours. Après ce temps-là les ſymptômes diminuèrent un peu, & furent ſuccédés par un abcès, dont l'iſſue ſe fit naturellement par l'extérieur de la joue; l'enfant demeura en cet état pendant environ trois ſemaines, ſans que l'écoulement eût de diminution. Alors les parens de l'enfant me l'amenèrent pour ſavoir le parti qu'il reſtoit à prendre pour faire tarir cette ſuppuration, dont l'enfant étoit très-incommodé. J'examinai avec attention la bouche de cet enfant, je trouvai toutes les alvéoles cariées, effet de la préſence & du long ſéjour de la matière; je fis

l'extraction de ce que l'exfoliation avoit déjà ſéparé peu-à-peu, & en pluſieurs jours j'emportai tout ce qui avoit été carié. Dans certaines portions d'alvéoles qui ſe détachoient par l'effet de la carie, on obſervoit le germe des ſecondes dents, déjà tout formé. Je parvins enfin à guérir cet enfant, mais non pas à lui faire pouſſer des dents qu'il n'aura jamais à la mâchoire inférieure.

On peut regarder comme un reſte, ou dépôt critique de la petite vérole, la ſeconde maladie de cet enfant, dont je viens de faire la deſcription; peut-être qu'il eût été poſſible d'empêcher tous les ravages dont cet enfant eſt la victime, ſi l'on eût fait attention plutôt à ſon état; mais dans cette occaſion, comme dans pluſieurs autres, on ne cherche des moyens qu'après qu'ils ne ſont plus néceſſaires. Le déſagrément d'une cicatrice ſur la joue qu'on a voulu ménager à l'enfant lui coûte toutes les dents de la

mâchoire inférieure. Je ſuis d'autant plus porté à croire qu'il y a de la faute de la part de celui qui a traité ce petit malade, que j'ai appris de ſes parens que la maladie s'eſt manifeſtée d'abord aux parties extérieures de la joue, & que le Chirurgien, regardant cette fluxion comme occaſionnée par quelque dent, ſoit cariée, ou quelque autre qui perçoit, il s'eſt nourri dans l'idée que cet abcès perceroit à l'intérieur de la bouche, & a entretenu dans ſon opinion les perſonnes intéreſſées au ſort de cet enfant, d'autant plus aiſément qu'en général tout le monde tremble au ſeul mot d'inciſion, qui cependant eût été très ſalutaire dans cette occaſion, & par laquelle on auroit évité bien des accidens.

De la carie pourriſſante & carie sèche.

A peine les dents ont-elles commencé à paroître dans la bouche qu'elles

ont besoin du secours de la chirurgie. La carie est une des premières maladies qui travaille à la destruction des dents. C'est elle aussi qui nous occupe le plus, tant à la combattre qu'à réparer les désordres qu'elle fait.

Quoique plusieurs aient multiplié le nombre & les espèces de carie, je n'en distingue que deux; savoir, la carie pourrissante & la sèche. Cette dernière n'est point dangereuse, à moins qu'elle ne dégénère selon le caractère de la pourrissante ; celle-ci au contraire est toujours très fâcheuse de quelque nature qu'elle soit, ou qu'elle reconnoisse pour cause, soit virus vénérien, scorbutique ou scrophuleux. Le traitement de la carie étant constamment le même dans l'un & l'autre cas, il étoit donc inutile d'en varier l'espèce & d'en multiplier le nombre. Je conviens cependant que dans la carie pourrissante on peut distinguer deux termes : dans le

premier, où la carie commence à se former, je l'appellerai superficielle ; dans le second, où elle est tout-à-fait formée, je l'appellerai profonde.

Pour parvenir à la cure d'une carie, il faut avoir égard à sa situation, à sa profondeur & à sa sensibilité. Si la carie est sèche on la reconnoîtra facilement à la seule inspection ou par le moyen de la sonde, qui alors ne cause aucun sentiment de douleur en l'y introduisant; dans ce cas il n'y a rien à faire. On reconnoît aussi la carie sèche par la solidité de son fond & de ses parois, & en ce qu'elle est lice & polie. Il n'en est pas ainsi de la carie pourrissante, même superficielle. La présence de la sonde y cause pour l'ordinaire une petite fraîcheur, qui approche beaucoup de la douleur, ou bien elle ne fait encore éprouver aucun sentiment. Si elle est susceptible d'être plombée, il faut le faire sans hésiter. Si au contraire les parois de

cette carie ne peuvent pas retenir le plomb ou l'or dont on voudroit la remplir, il faut alors passer la rugine & emporter toute la carie, crainte que le séjour de ce qui est pourri ne corrompe davantage le reste de la dent; si cette carie se trouve placée de façon qu'elle ne touche pas de dents voisines, comme par exemple, sur la couronne, l'opération de la rugine sera suffisante; mais si elle se trouve vers sa partie latérale, il est à craindre alors qu'elle ne gâte la dent voisine; dans ce cas il faut la séparer en passant une lime entre les deux, & observer de mordre sur la dent gâtée de préférence sur l'autre qui ne l'est pas. On peut regarder cette circonstance comme une de celles où l'usage de la lime est indispensable; car outre qu'on tente un moyen pour préserver une dent de la contagion, on a quelque espérance de conserver celle qui donne lieu à l'opération; on doit encore se servir de la

lime pour effacer les dentelures des dents, & adoucir les éclats qui proviennent de quelques coups reçus ou chûte que l'on peut avoir fait, & qui fracturent les dents. Si l'on en excepte les deux cas que je viens de désigner, on doit proscrire la lime pour toutes les autres occasions, où en procurant quelques légers avantages elle tend par la suite au détriment des dents.

Quand la carie est profonde, & qu'elle a occasionné déperdition de substance dans le corps de la dent, elle est alors très-sensible, non-seulement aux corps étrangers qui la touchent, ou qui entrent dans la carie, mais même à l'impression de l'air & à tous les fluides chauds ou froids. Il est très-difficile de rendre raison de ce que le froid excessif ou le chaud au même degré procurent quelque soulagement dans certaines douleurs de dents, tandis que ces mêmes objets excitent dans d'autres personnes les an-

goiſſes les plus aiguës. Cette bizarrerie ſingulière, & ces ſenſations ſi diſparates, quoique occaſionnées par les mêmes cauſes, ſont pour moi un obſtacle inſurmontable, qui m'empêche de tirer au moins quelque conjecture à peu-près vraiſemblable.

Il y a pour le mal de dents beaucoup de remèdes ; mais en général on en éprouve peu d'effets. Je n'entreprendrai pas de citer tous ceux dont j'ai entendu parler. Ils ſont ſans fin ; chacun à le ſien ; &, ſelon l'avis de ceux qui les indiquent, ils ſont d'une vertu ſpécifique ; cependant pas un ne guérit, ſi l'on en excepte celui où l'on fait le ſacrifice de la dent.

Parmi ce grand nombre de remèdes qu'on a imaginé pour guérir du mal de dents, il faut convenir qu'il en eſt quelques-uns qui ſont fondés ſur quelque raiſon, & réuſſiſſent rarement à la vérité ; d'autres pallient le mal pour un inſtant,

& quelquefois ils ne font rien ; d'autres enfin n'ont aucune vertu ni ne peuvent en avoir ; & ce qu'il y a de bien étonnant, c'eſt pour l'ordinaire en faveur de ces derniers qu'on eſt le plus prévenu. Les eſſences jouent un très-grand rôle, & jouiſſent d'un grand crédit ; je ne vois pas trop ſur quoi fondé. Examinons un peu comment elles peuvent agir ſur les dents, ou, pour mieux dire, ſur les parties qui ſont le ſiége de la douleur, la dent par elle-même ne pouvant pas être ſenſible ; car ſi elle l'étoit, il nous ſeroit impoſſible de broyer les différens alimens que nous prenons pour notre nourriture ; cette vérité me paroît ſans réplique. Lorſque le nerf de la dent ſe trouve à découvert par la carie, & qu'il eſt expoſé aux impreſſions extérieures, de quelque genre que puiſſe être le corps étranger qui vient le heurter ; ce ſont des douleurs inexprimables, des angoiſſes qu'on ne peut rendre ni

ſupporter. Comment vouloir prétendre alors appliquer le moindre topique ? D'ailleurs le peu de ſuccès de tous ces remèdes ne confirme que trop le peu de confiance qu'on doit y avoir. Je ne vois d'autre vertu dans les eſſences que l'on met dans la carie des dents, à l'aide du coton, que celle d'empêcher que l'air extérieur ne s'inſinue dans la cavité de la dent où eſt logé le nerf. Mais ce nerf doué d'un ſentiment ſi exquis, ne peut le plus ſouvent permettre la préſence de ce coton. Comment d'après cette expérience, qui ſe renouvelle à tous momens, peut-il ſe trouver des Dentiſtes qui aient la conſtance d'attendre une guériſon d'un remède auſſi défectueux & auſſi incertain.

Toutes les caries, même pourriſſantes, quelque profondes qu'elles ſoient, ne ſont pas toujours ſenſibles. Il n'eſt pas difficile d'arrêter les progrès des caries de cette eſpèce; il ne s'agit

pour cela que de bien nettoyer, & enlever tout ce qui est carié & remplir la carie de plomb ou d'or; par ce moyen on conserve ces sortes de dents très-long-temps.

Pour parvenir à la cure radicale des douleurs qui accompagnent la carie des dents, il faudroit trouver le moyen de les priver du nerf dont chacune de leurs racines sont pourvues; ce qui fait envisager des difficultés d'autant plus grandes, qu'il paroît impossible de les surmonter, eu égard à la situation de ces nerfs. Ceux qui prétendent pouvoir les couper, font connoître par leurs raisonnemens qu'ils n'ont aucune connoissance de la situation des parties, & que l'Anatomie leur est absolument étrangère. La luxation de la dent feroit le plus sûr; mais peut on répondre qu'en voulant la faire quelques unes des racines de la dent ne se fracturent pas? Et alors l'opération ne peut être fructueuse. L'extrac-

tion de la dent eſt de tous les remèdes le plus sûr; mais, avant d'en venir à cette extrémité, il faut tenter l'uſage des topiques. Quand j'ai parlé contre les eſſences, je n'ai pas prétendu en proſcrire l'uſage comme une choſe dangereuſe, mais ſeulement pour combattre l'erreur de ceux qui ont une confiance aveugle dans ces ſortes de remèdes, & qui les regardent comme des ſpécifiques. Il faut donc garnir la carie avec un coton trempé dans quelque eſſence, le changer de temps en temps pour ne pas lui donner le temps de ſe corrompre; car il fourniroit alors un nouvel aliment à la carie. Quelquefois ce topique, tout ſimple qu'il eſt, non-ſeulement ſoulage beaucoup, mais diſpoſe auſſi la dent à pouvoir être plombée; & alors on a beaucoup d'eſpoir de la conſerver; mais ſi après avoir tenté les moyens les plus doux, & que, bien loin de diminuer les douleurs & d'arrêter

les progrès de la carie, on s'apperçoive au contraire d'une augmentation dans tous ces ſimptômes, on doit juger que la carie eſt parvenüe à ſon dernier période, & qu'il faut que la dent périſſe en tout ou en partie.

Outre l'opinion fauſſe dans laquelle on eſt ſouvent, relativement aux remèdes communément indiqués pour le mal de dents, il en eſt encore une autre non moins préjudiciable au Public, c'eſt de la régénération des gencives dont je veux parler, que certaines perſonnes prétendent procurer, ainſi que de reconſolider les dents déchauſſées, ſi toutes fois l'on en croit ces mêmes perſonnes à qui il coûte bien moins d'annoncer des miracles que d'en opérer.

Quand on conſidère comment les dents ſont articulées dans les cellules alvéolaires, on comprend difficillement, ou, pour mieux dire, il paroît impoſſible de rendre les dents déchauſſées, fermes

& ſolides. Les dents ſont dans cet état de dépériſſement ou par cauſe de maladie, ou de vétuſté; dans le premier cas, il reſte quelque reſſource, ou du moins quelques moyens à tenter; mais c'eſt à la nature, je l'avoue de bonne-foi, plutôt qu'à l'art, qu'on eſt redevable de la ſtabilité des dents, ſi elle ſuccède à l'état chancelant où elles ſe trouvoient par l'effet de la maladie. Dans le cas de vieilleſſe, il n'eſt pas poſſible de raffermir les dents branlantes, qui ne ſe trouvent dans cet état que parce qu'elles ſont ſorties aux trois quarts des alvéoles; ces mêmes alvéoles n'embraſſant plus les dents que par l'extrémité de leurs racines, nous ôtent par-là toute eſpérance de pouvoir les raſſurer. Pour pouvoir y parvenir, il faudroit trouver le moyen de rendre les cavités alvéolaires plus profondes qu'elles ne ſont alors, afin d'y faire entrer les racines de chaque dent d'une

manière à pouvoir les rendre solides. Il ne faut pas être de l'art pour sentir cette vérité. Si les dents déchaussées nous paroissent plus longues que les autres qui ne le sont pas, il ne faut pas pour cela s'imaginer que la dent ait acquis plus de longueur qu'elle n'en a dans l'état naturel, ce n'est que parce que les alvéoles s'affaissent & que les cavités qui reçoivent les racines des dents venant à se remplir vers leur base par l'ossification qui se fait plutôt chez certains sujets, oblige la dent à sortir; de-là vient que les dents déchaussées paroissent plus longues qu'elles ne le sont effectivement. Telle est ma manière de voir, & je ne me hasarde d'en parler que d'après ce que j'ai observé sur les cadavres dans lesquels j'ai constamment trouvé les alvéoles affaissés, & leurs cavités si superficielles, quand elles sont sur-tout dépouillées de leurs gencives, qu'à peine l'extrémité de la

racine des dents pouvoit-elle y être reçue. Si, contre mes raisons, quelqu'un se flatte d'en donner de plus convaincantes, je me rétracte de tout ce que je viens d'avancer contre la reconsolidation des dents déchaussées ; j'y serois porté d'autant plus volontiers que je serois très-charmé que quelqu'un pût me faire connoître des secours & des moyens sûrs pour parer aux inconvéniens qui arrivent dans un cas pour lequel mes recherches ont été vaines jusqu'aujourd'hui.

Il ne me paroît pas moins difficile de faire repousser les gencives qui sont détruites. Les essences & les différentes liqueurs si vantées par la plupart des Opérateurs très-habiles à promettre beaucoup, mais peu en état de tenir ce qu'ils avancent, ne peuvent avoir la vertu de procurer la régénération des gencives, par la raison que le dépérissement des gencives n'est produit

que par la perte du périoste qui recouvre la dent depuis le colet jusqu'à sa racine. Ce périoste étant détruit ne fournit plus aucun vaisseau pour faciliter l'adhérence des gencives sur le corps de la dent. S'il étoit possible de procurer l'exfoliation de la lame osseuse du corps de la dent & de sa racine, on auroit lieu d'espérer de faire recouvrir les dents par les gencives; mais c'est à quoi on n'a pas encore pensé jusqu'à présent; d'ailleurs cette opération me semble d'autant plus difficile, qu'il faut attendre beaucoup de la nature pour se flatter de quelque succès. Car, supposons que l'on ait recours à des remèdes dont l'application soit assez certaine pour procurer l'exfoliation, combien d'obstacles ne s'opposent-ils pas à l'effet de ces remèdes? La présence des alimens, les liqueurs que l'on prend pour boisson, & la salive qui abreuve perpétuellement les parties de la bouche,

ſont autant de difficultés qui empêcheront les remèdes d'agir avec efficacité; de plus ne doit-on pas craindre que les liqueurs qu'on pourroit mettre en uſage, venant à ſe confondre avec la ſalive qui tombe dans l'eſtomach, ne cauſent à ce viſcère quelques accidens. Tous ces doutes qui approchent ſi fort de la vérité, me confirment de plus en plus dans la mauvaiſe idée que j'ai de tous ces remèdes débités & appliqués à tout haſard, & m'ont toujours déterminé à en proſcrire l'uſage trop étendu. Le Public, pour l'ordinaire amateur de tout ce qui lui paroît nouveau & merveilleux, ne ſera pas, je le prévois bien, de mon avis; mais j'aurai de mon côté toutes les perſonnes ſenſées, & qui, ſuſceptibles de réflexion, ne manqueront pas d'applaudir à ma prudence. Je ſens que ma méthode m'attirera peut-être le reproche de timidité, ou d'indifférence; mais, au lieu de téméraire

& d'entreprenant, qualités qui, pour l'ordinaire, n'émanent que de l'impéritie, je préfère encore de passer pour timide réfléchi.

D'après ce que je viens de dire des dents déchaussées & des gencives, je ne crois pas trop avancer, en disant qu'il ne faut point ajouter foi à tous ces prétendus avantages qu'on nous donne, ou qu'on veut nous faire passer pour réels, tandis que la raison les combat, & que l'expérience les désavoue.

De la fracture des dents.

Quelque dures & compactes que soient les dents, & quoique leur substance soit beaucoup plus solide que celles des autres os de la machine, on éprouve cependant très-souvent qu'elles sont sujettes à se fracturer en différens sens, en tout ou en partie.

Les causes de la fracture des dents

ſont les coups, les chûtes, les efforts que l'on fait imprudemment avec elles, ou bien les efforts que l'on fait quand il s'agit d'en faire l'extraction. Les dents, ainſi que les autres os, ſe fracturent, ou horiſontalement, en travers, obliquement, ou dans leur longueur; les parties de la dent étant une fois diviſées, elles ne ſe réuniſſent jamais, ſoit parce que les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent ne ſont pas diſpoſés de manière à fournir un ſuc ſuffiſant & capable d'aglutination, ou parce que leur ſubſtance ſe trouve trop ſerrée & compacte pour faciliter le paſſage du ſuc oſſeux, ou peut-être que le mouvement, l'air & les matières qui les touchent ſont autant d'obſtacles qui s'oppoſent à la réunion des parties diviſées. De plus, la ſituation des dents ne nous offre aucun moyen à tenter pour procurer la réunion: l'on peut-dire que ſi l'art ne manque pas de reſſource pour les frac-

tures qui arrivent aux autres os du corps humain, il a été juſqu'aujourd'hi bien ingrat & ſtérile dans les ſecours qu'il nous procure pour remédier aux fractures des dents. Parmi le nombre des fractures qui arrivent aux dents, il y en a auxquelles on ne peut rien faire pour y remédier, ainſi qu'on l'éprouve dans les fractures où les dents s'éclatent, de même qu'à celles qui ſe rompent quand on en fait l'extraction. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût trouver quelques moyens propres à remédier aux fractures longitudinales dans leſquelles les dents paroiſſent fendues depuis leur couronne juſqu'à l'extrémité de la racine; c'eſt à quoi on n'a pu parvenir, & à quoi on ne parviendra jamais, tant que les raiſons que je viens d'alléguer prévaudront ſur les accidens. Quelque impraticable que nous paroiſſe la cure des fractures des dents, il ne faut cependant pas les priver abſo-

lument de toute opération chirurgicale, soit pour ôter les esquilles ou les chicots qui restent après la fracture, soit pour les polir & les unir dans leurs angles les plus aigus & les plus tranchans. Au défaut de ces sortes d'opérations, la langue se trouveroit gênée dans ses différens mouvemens. Tout le monde connoît le désagrément de la gêne & de la difficulté des mouvemens de la langue, qui, venant à se heurter sans cesse sur ces angles tranchans, s'enflamme & s'ulcère; accidens qu'on peut prévenir par l'usage de la lime douce.

De la luxation.

La luxation en général peut être définie un déplacement total, ou en partie, des os qui s'articulent dans la cavité des autres os qui les reçoivent; d'où il résulte qu'on peut distinguer plusieurs sortes de luxation. Les dents se dé-

placent, de plusieurs façons, de la cavité des os maxillaires dans laquelle elles sont contenues, & l'on peut regarder les déplacemens qui leur surviennent comme autant de luxations qu'on peut appeler complettes ou incomplettes, suivant qu'elles sont plus ou moins sorties ou déplacées des cavités alvéolaires.

Quand les dents deviennent chancelantes, c'est une luxation commencée; si elles penchent en dedans ou en dehors, ou qu'elles se jettent sur le côté, cet état est encore une luxation. Lorsqu'une dent semble être allongée & qu'elle excède le niveau des autres, c'est une semi-luxation; si elle tourne dans son alvéole, de façon que les parties latérales de la dent répondent d'un côté en dedans & de l'autre en dehors, c'est une luxation incomplette. Enfin lorsqu'une dent est entièrement déplacée de son alvéole, par quelque cause que

ce ſoit, & reſte encore attachée par quelque endroit à la gencive, c'eſt une dent parfaitement luxée ; cette luxation eſt complette.

L'art ne nous fournit aucun expédient pour remédier aux luxations des dents, ſi ce n'eſt le fil d'or ou de ſoie que l'on emploie communément dans les luxations commencées & incomplettes ; mais ce moyen ne guérit pas, il eſt tout au plus léger préſervatif contre la chûte totale des dents, qui ſe trouvant alors ainſi fixées, par le moyen de ces fils, ne manqueroient pas de tomber bientôt, ſi l'on venoit à les priver de ces petits liens artificiels. Au ſurplus, l'état de la bouche, & les circonſtances, doivent déterminer le Dentiſte à prendre le parti qui lui paroît le plus convenable & le plus avantageux au malade.

De la fluxion.

La fluxion qui ſurvient aux gencives

est une tumeur inflammatoire, plus ou moins considérable, occasionnée par quelques dents gâtées, ou par la surabondance des liqueurs qui circulent difficilement dans les vaisseaux qui se distribuent aux gencives. Le gonflement est quelquefois tel, qu'il occupe non-seulement les joues & les gencives, mais il comprend encore toute la tête, s'étend jusqu'au gosier, peut même donner lieu à une squinancie. Tous ces accidens demandent un traitement aussi habile que prudent.

Quand la fluxion est occasionnée par la carie d'une dent, le parti le plus sûr & le plus prompt est de faire l'extraction de la dent, si toutefois la tension des parties & le volume du gonflement peuvent permettre d'ouvrir la bouche pour y pratiquer l'opération; mais bien souvent on ne peut employer ce moyen, parce que, les malades peuvent à peine desser-

rer les dents pour prendre du bouillon, ſeule nourriture dont ils puiſſent faire uſage dans cet état ; il faut alors avoir recours aux remèdes adouciſſans, afin de procurer la détention des parties, & faciliter l'ouverture de la bouche pour pouvoir introduire les inſtrumens néceſſaires ; malgré que la fluxion ne ſoit pas entièrement diſſipée, on ne court aucun riſque d'ôter la dent, quoiqu'en diſent certaines gens, qui prétendent que la fluxion eſt une cauſe ſuffiſante pour en empêcher. Je crois bien à la vérité que, dans cet état de gonflement, les parties doivent être plus ſenſibles, & qu'étant tiraillées par l'extraction de la dent, la douleur doit être néceſſairement plus aiguë & même prolongée de quelques momens de plus ; mais on peut dire auſſi que, de l'inſtant qu'on ſe trouve débarraſſé de la cauſe de ſon mal, on n'a d'autre eſpoir que celui d'une guériſon prochaine, eſpoir ſans

doute bien plus flatteur que celui où la dent étant ménagée jusqu'au dernier terme de la fluxion, ne laisse voir qu'avec une certaine horreur le moment où l'on sera obligé de renouveler ses douleurs, si l'on veut se défaire de son ennemi.

Quand la fluxion est occasionnée par la surbondance des liqueurs, & que son siége est dans les gencives, il faut alors employer la saignée, la répéter plus ou moins selon les cas. Les cataplasmes de mie de pain, de lait & de jaune d'œuf, l'eau de guimauve, la figue grasse bouillie dans le lait, sont encore des moyens employés avec succès. Les accidens occasionnés par la fluxion cédent communément par le traitement que je viens de prescrire; mais quelquefois aussi ils sont rebelles à tous les secours que l'on a donnés; alors ils dégénèrent en abcès, dont la suppuration se fait une issue à l'inrieur de la bouche. Si l'ouverture est

trop long-temps à ſe faire d'elle-même, il faut alors aider à la nature par une inciſion que l'on fait avec la lancette à abcès ; il faut faire faire au malade des gargariſmes déterſifs pour ſe laver la bouche ſouvent lorſque l'abcès eſt crevé & que la ſuppuration ſe fait à l'intérieur de la bouche. Si la ſuppuration ſéjourne trop long-temps dans les gencives, ſon âcreté détruit le périoſte qui recouvre les alvéoles, & bientôt les os maxillaires qui ſont très-ſpongieux ſe carient, ce qui prolonge la maladie, & demande de la part du Dentiſte beaucoup de ſoin & d'exactitude à emporter les portions déjà cariées. De leur côté les malades doivent s'armer de patience & de courage pour ſouffrir les différentes opérations qu'on eſt obligé de leur faire preſqu'à chaque jour, quand la carie devient opiniâtre, & qu'on ne peut pas parvenir à la borner. De tous les remèdes qui m'ont le mieux réuſſi dans

ma pratique pour ces ſortes de maladies, c'eſt le cautère actuel & enſuite l'application des liqueurs ſpiritueuſes ; mais je n'en ſuis jamais venu à cette extrémité qu'après avoir tenté tous les autres moyens les plus doux, & que je ne détaillerai pas ici, ſuppoſant, avec raiſon, que tous ceux qui ſont dans le cas de s'en ſervir, doivent les connoître s'ils ſont de l'art, & ceux qui n'en ſont point, ne devant rien faire ſans conſulter les premiers. Il y auroit encore bien des choſes à dire à l'occaſion de la carie des alvéoles ; ainſi que ſur le traitement, mais je ne veux pas paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites dans ce petit abrégé ; d'ailleurs cet article de la carie a été traité d'une manière aſſez étendue par les auteurs en Chirurgie, pour me faire craindre, ou de ne rien dire de nouveau, ou peut-être de les répéter. Après avoir parlé de la fluxion & de ſes accidens, il eſt à propos de dire quelque

chofe de la fiftule qui furvient aux gencives, occafionnée par quelque dent ou chicot gâté, ou par quelque autre corps étranger.

De la fiftule.

Les gencives ne font pas moins fujettes que les autres parties du corps à être atteintes de la fiftule, communément définie, une ulcère dont l'entrée eft étroite & le fond large, fouvent accompagné de finus, qui font autant de petites fiftules qui aboutiffent toutes à la principale. La fiftule eft encore accompagnée de duretés & de callofités, & quelquefois de carie.

Les dents cariées étant la caufe la plus ordinaire qui donne lieu à la fiftule des gencives, on ne peut parvenir à les guérir, qu'auparavant on n'ait ôté la dent ou racine cariées. D'après cette opération, on examine l'état des gencives & des parties offeufes qui les avoifi-

nent : on tâche d'avoir une connoiſſance parfaite de toutes les complications de la fiſtule, & des circonſtances qui rendent plus ou moins mauvais le caractère de ce genre d'ulcère.

Quand la fiſtule n'eſt pas ſuivie de carie, il ſuffit pour la guérir, de la bien dilater juſques à ſon fond, de conſumer les callofités par l'application de la pierre infernale plus ou moins répétée. Ce cautère doit être préférable à tous les autres pour les maladies de la bouche, dont le traitement exige l'uſage de quelque cauſtique, parce que l'on peut en diriger l'effet comme l'on veut, & que de plus il agit à l'inſtant même de ſon application, au lieu que les autres agiſſent plus lentement, avec plus de violence, & qu'ils attaquent quelquefois les parties ſaines plutôt que celles que l'on veut détruire. Le choix du cautère qui agit ſur les parties de la bouche, eſt d'autant plus néceſſaire,

qu'on ne peut pratiquer aucun bandage pour assujettir les remèdes dont on est obligé de se servir, & qu'alors il y auroit de l'imprudence à employer indifféremment le premier venu. Lorsqu'on est parvenu à dilater la fistule & à la bien découvrir, il faut la déterger par le moyen des injections vulnéraires, ou autres de cette espèce, pour faciliter la réunion des chairs & les consolider.

Si c'est une fistule aux gencives qui soit opiniâtre & compliquée de carie, il faut avoir attention d'entretenir la plaie ouverte jusques à ce qu'on soit parvenu à détruire la carie & à surmonter tous les autres obstacles qui s'opposent à une parfaite guérison. Je renvoie pour le traitement de cette maladie aux Traités de Chirurgie; qui donnent les moyens nécessaires pour venir à bout de toute espèce de carie, ou bien à ce qu'en a dit M. Fauchard dans l'ouvrage qu'il a donné, qui a pour titre: *le Chirurgien*

Dentiſte, dans lequel il a donné le détail des maladies qui attaquent les gencives & les dents, ainſi que la manière de les guérir. D'ailleurs j'aurai occaſion de dire quelque choſe du traitement des fiſtules dans les différentes obſervations que je rapporte, & qui ſont analogues à cet état, en rendant un compte exact de la manière dont je me ſuis comporté, quand j'ai eu de ces ſortes de maladies à ſoigner.

Du ſcorbut.

Je n'avois aucune intention de parler dans ce petit ouvrage des affections ſcorbutiques qui attaquent les gencives; mais les ravages que cette maladie occaſionne ſur les dents, ſont ſi fréquents, que je me ſuis déterminé à en toucher quelque choſe, ſans entrer dans un grand détail, qui me conduiroit au delà de ce que je me ſuis preſcrit. Les effets de ce vice, qu'on peut regarder comme con-

tagieux, se font sentir, non-seulement sur les gencives, mais même sur les os maxillaires.

Le scorbut peut être défini une dépravation ou appauvrissement des liqueurs tant sanguines que lymphatiques.

Lorsque les gencives sont affectées de ce vice, elles sont livides & considérablement enflées, souvent couvertes de petits ulcères qui causent à la bouche une odeur très fétide; un sang séreux & puant s'écoule pour peu que l'on comprime les gencives. Le vice scorbutique donne encore lieu aux hémorragies, ainsi qu'à la gangrène. Les mauvais effets occasionnés sur les dents par le scorbut, consistent à les rendre chancelantes, à les déraciner, causer des caries; d'où il résulte qu'elles sont en danger de se détacher entièrement ou en partie. Tous ces accidens ne se manifestent pas sans faire sentir aux malades de grandes douleurs, que l'on doit alors appeler douleurs scorbutiques.

Le désordre que la dépravation du sang & de la lymphe produit sur les alvéoles, ainsi que sur les os maxillaires, n'est pas moins dangereux & moins à craindre que ceux qu'elle occasionne aux dents & aux gencives. Les parois des cavités alvéolaires se trouvent souvent rongées par la sanie scorbutique, d'où s'ensuit non-seulement la perte des alvéoles, mais même de la dent. Si l'humeur corrosive & rongeante du scorbut pénètre plus avant, elle carie les os de la mâchoire en raison du progrès qu'elle fait dans ces parties. Suivant que cette humeur pénètre plus ou moins, la carie qui en résulte est plus ou moins étendue, ou plus ou moins profonde.

« On voit quelquefois, dit M. Fauchard, des caries causées par le scorbut, dont la pièce exfoliée contient » non-seulement les alvéoles d'un côté, » mais encore une partie du corps de

» l'os maxillaire, même jusques dans » leurs sinus »; d'où il résulte des fistules difficiles à guérir, très-souvent incurables, dont la cicatrice est toujours accompagnée d'une difformité désagréable. Je n'ai jamais vu de fistules de cette espèce, suivies de si grands accidents; mais, en supposant qu'il s'en soit trouvé, je ne crois pas qu'on ait pu les guérir; du moins M. Fauchard, en parlant de l'existence de ces fistules, ne parle point de leur cure, ni qu'il en ait guéri.

Le meilleur parti qu'on doit prendre pour guérir ces maladies, consiste à en combattre la cause dans son principe, contenue dans la masse du sang: cet objet regarde le Médecin; mais cependant les opérations & l'application des remèdes convenables en pareille occasion sont d'une grande utilité pour défendre les dents, les alvéoles & les gencives, ou au moins empêcher

les

les progrès des mauvaiſes impreſſions que la cauſe ſcorbutique a déjà produites, ou qu'elle peut occaſionner par la ſuite. Il faut recommander aux perſonnes qui ont la bouche ulcérée & endommagée par le vice ſcorbutique de ſe rincer la bouche très-ſouvent avec l'eau & le vinaigre, dans lequel on peut faire infuſer quelque gouſſes d'ail ; de le faire ſur-tout avant leur repas, afin que la ſalive étant détrempée par le gargariſme, ſe trouve d'une meilleure qualité en entrant dans l'eſtomac avec les alimens. Il eſt évident que les gargariſmes ſouvent répétés doivent diminuer de l'acrimonie & de la ſanie ſcorbutique qui ſe mêle avec la ſalive : celle-ci tombe perpétuellement dans l'eſtomac, & venant à ſe mêler avec le ſuc panchréatique, ainſi qu'à la bile & autres liqueurs qui concourrent à une parfaite digeſtion, lui communique le vice dont elle eſt affectée ; mais le chyle

s'en trouvera dépravé à un moindre degré, en obſervant regulièrement ce que je viens de preſcrire. Ces précautions négligées, il eſt conſtant qu'on n'éprouvera plus de difficultés à guérir du ſcorbut.

Pour dégorger les gencives gonflées d'un ſang ou d'une humeur ſcorbutique, il faut faire des ſcarifications multipliées; ſi elles ſont tellement gonflées ou excroiſſantes, qu'elles excèdent leur niveau naturel, on emporte le plus près que l'on peut tout ce qui eſt détaché des dents ou des alvéoles avec des ciſeaux propres à cet effet. Si les gencives ſe trouvent ulcérées ſans être excroiſſantes, il n'y a d'autre opération à y pratiquer que l'application des remèdes ſuivans: il faut prendre deux gros d'alun de roche en poudre, une once de teinture de mirrhe & d'aloës, avec un gros de camphre; mettre le tout dans une demi-pinte d'eau-de-vie, & de cette lotion en

faire rincer la bouche du malade très-fréquemment, ou en injecter sur les ulcères mêmes, par le moyen d'une seringue : on panse encore ces ulcères par le moyen d'un morceau de linge roulé autour d'un petit bâton que l'on trempe dans la lotion, & dont on frotte les gencives : telle est la pratique de l'Hôtel-Dieu de Paris, dans lequel on traite beaucoup de ces maladies de bouche; il faut panser de même les gencives sur lesquelles on a fait l'extirpation de quelque excroissance ou prolongement occasionné par le même vice. Il faut remarquer qu'on doit répéter ces pansemens très-fréquemment, si l'on veut en retirer quelqne utilité.

Par l'application de ces différens remèdes, on peut espérer jusques à un certain point de se rendre maître des accidens que le scorbut cause à la bouche, pourvu que d'ailleurs le malade ait recours à l'usage des remèdes

intérieurs & prefcrits à propos, & qu'il obferve un régime convenable, fans quoi la guérifon ne peut s'opérer radicalement.

Du tartre ou tuf qui s'attache fur les dents.

Le tartre ou tuf qui s'attache fur les dents eft une efpèce de fédiment qui s'accumule peu à peu; & fe durcifie par fon féjour comme une croûte pierreufe plus ou moins volumineufe.

Pour connoître parfaitement ce que c'eft que le tartre des dents, il faut avoir égard aux caufes qui le produifent, & à la manière infenfible dont il fe forme peu à peu. Je trouve deux raifons principales qui donnent lieu à la naiffance du tartre. La première vient de certaines portions des alimens que nous prenons, & qui s'arrêtent dans l'intervalle des dents; ainfi que des vapeurs graffes & épaiffes qui viennent de l'eftomac, &

qui s'attachent aussi sur les dents. La salive détrempe ces portions d'alimens & ces vapeurs épaisses qui forment un limon pâteux, lequel ne tarde pas à se dessécher, dans les momens où la bouche se trouve moins arrosée de salive. La seconde cause provient de ce que la salive se trouvant viciée, elle est alors plus ou moins chargée de sels & de beaucoup de parties terrestres; elle les dépose contre le corps des dents. Une fois la première couche formée, il en succède bientôt une autre, jusques à ce qu'enfin elles se multiplient au point de recouvrir tout le corps des dents, tant à la partie interne qu'externe, sans même en excepter les racines, comme on l'observe tous les jours, principalement chez les personnes qui négligent d'entretenir leurs dents propres.

Si l'on tarde trop à se faire ôter ce corps étranger, outre que la bouche exhale une odeur très-désagréable, c'est

qu'il gagne entre les dents & les gencives; de-là vient que par la suite les dents se déchaussent, deviennent chancellantes, & sont prêtes à tomber au moindre effort. Le tartre, en s'attachant sur les dents, prend la place des gencives qui s'y attachent, les détruit en les forçant à se trop dilater, leur fait perdre leur ressort, & les met hors d'état de pouvoir se recoller & embrasser la dent comme auparavant. De-là résulte nécessairement la perte de l'une & l'autre. Les moyens de remédier à ces désordres sont de se faire nettoyer les dents, quand elles en ont besoin, & de les entretenir propres.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur le peu d'efficacité des essences & élixirs que l'on donne pour le mal de dents.

En parlant de la carie des dents, ainsi que de la régénération des gencives, & du raffermissement des dents, j'ai tâché de prouver le plus succinctement possible, le peu de succès qu'on doit attendre de tous les élixirs & essences. Les emplâtres ou certaines mouches appliquées sur les artères temporales me paroissent tout aussi hasardés dans leur vertu prétendue spécifique que les effets des remèdes précédens. Après les avoir combattus par des raisons qui me semblent au moins convaincantes, pour ne pas dire persuasives, consultons l'expérience contre laquelle on ne peut rien

répliquer, & terminons l'objet qui regarde toutes ces essences & élixirs par des faits qui se sont passés sous mes yeux, & qui n'engagent à rien moins que d'établir sa confiance en des remèdes aussi peu efficaces.

Dans l'Abbaye S. Germain, demeure une personne qui vend de ces sortes de liqueurs. Tourmentée de ces rages de dents peu communes, & ne pouvant résister plus long-temps à ses souffrances; cet empirique m'envoya chercher, bien disposé à se soumettre à tel avis que je lui donnerois, pourvu qu'il fût soulagé; flatté, je le confesse de bonne foi, de trouver mon homme en défaut, je lui témoignai ma surprise de sa démarche auprès d'un Dentiste dans le cas où il se trouvoit, tandis qu'il possédoit un remède souverain pour lui procurer le soulagement qu'il venoit chercher auprès de moi. La réponse que j'eus à ma petite apostrophe ironique, fit succéder

à ma ſurpriſe ſimulée l'indignation & le plus grand mépris. *Mon élixir*, répondit l'empirique, *n'a de vertu que pour les perſonnes qui, en m'apportant leur argent, ont la bonté de croire qu'il les guérira; je ſais bien à cet égard à quoi m'en tenir.*

En me tenant un tel langage, & en même temps ſi peu conſolant pour ceux qui trouvent quelque ſatisfaction à vouloir être trompés, le perſonnage étoit bien ſûr que lors même que je pourrois répéter ce qu'il venoit de me dire, étant comme intéreſſé de parler contre ſon ſpécifique prétendu, je ne pourrois dès lors prétendre à le décréditer, ſi toutefois il m'en prenoit envie: *ſi mon remède*, ajouta-t il, *n'opère pas plus chez les perſonnes à qui je le vends, que je ſuis peu porté à croire qu'il opère ſur ma perſonne, on aura toujours recours aux Dentiſtes; d'où je conclus que je ne leur fais aucun tort dans leur profeſſion.*

Jugez, Lecteur, qui vous êtes peut-être trouvé dans pareil cas, dans quelle erreur vous vivez. Pour un très-petit nombre d'hommes à qui cet empyrique se persuade ne causer aucun dommage, il compte pour rien, & ne se fait pas le moindre scrupule de tromper impunément tout un public. Qu'aurez-vous à répliquer encore, cher Lecteur, à un autre qui vous dira laconiquement si vous lui faites quelques reproches des mauvais effets de son remède, que, *sol lucet omnibus*, c'est-à-dire, que le soleil luisant pour tout le monde, il faut que de tous les êtres possibles qui constituent ce monde, il y en ait de certains qui vivent, n'importe au détriment de qui. Telle est la réponse que j'ai eue d'un de ces Charlatans à qui je me suis trouvé dans le cas de faire quelques réprimandes sur les mauvais effets qui ont suivi l'application d'un emplâtre avec lequel il promettoit effrontément guérir les dou-

leurs de dents, quelles qu'elles puſſent être. L'événement que je vais rapporter juſtifia bien le contraire.

Un Piémontois, arrivé depuis peu à Paris, étant attaqué d'une vive douleur de dents, prévenu en faveur de ces emplâtres, ou peut-être parce qu'il redoutoit, ce qui eſt aſſez ordinaire & en même temps excuſable, la douleur inſéparable de l'extraction des dents, envoya chercher un de ces hommes qui poſſédoit ſoi-diſant ce ſecret merveilleux contenu dans ces mouches qui s'appliquent ſur les tempes. Il paroît que M. Fauchard s'en ſervoit quelquefois, puiſqu'il en donne la recette dans ſon Traité, mais à titre de palliatif. Ces emplâtres dont il laiſſe au public la compoſition, ne peuvent occaſionner aucun inconvénient. Je la donnerai auſſi à la ſuite de cette obſervation pour ceux qui y auront quelque confiance & qui voudront en faire uſage.

Le Piémontois dont je parle, mit un des emplâtres que l'homme à qui on l'avoit adressé lui apporta; mais sans doute il se trouva quelque caustique si violent dans la composition de cet onguent, qu'une demi-heure après l'application on fut obligé de l'enlever, le malade ne pouvant pas tenir à la douleur brûlante que cet emplâtre lui occasionnoit. Il survint une inflammation prodigieuse, accompagnée d'un gonflement considérable de toutes les parties du visage. La tête du malade étoit devenue enflée & aussi volumineuse par son gonflement que l'est celle de ceux qui ont la petite vérole. Il passa la nuit dans la fièvre la plus ardente. Je fus mandé le lendemain de l'application du remède. D'abord que j'apperçus le malade, je crus plus à propos la présence d'un Médecin que la mienne, & j'étois sur le point de m'en aller, regardant cette maladie comme n'étant pas de

ma partie, lorſqu'on m'apprit que les ſymptômes qui ſe manifeſtoient n'étoient occaſionnés que par une dent gâtée. Je m'informai dès-lors plus particulièrement de l'état du malade, de qui j'appris l'application du ſpécifique dont il s'étoit ſervi. Le premier avis que je donnai fut de faire ouvrir la veine, afin d'arrêter les progrès de l'inflammation, l'uſage des cataplaſmes émolliens pour détendre les parties; il fut preſcrit un régime au malade, qui, de ſon côté, marquoit autant d'humeur contre celui qui l'avoit réduit à cet état, qu'il avoit d'impatience de guérir & ſortir d'une Ville, où, diſoit-il, le Citoyen ſe trouvoit à la merci de l'ignorance & de la témérité. Sous peu de jours il fut entièrement rétabli, au moyen des ſecours qui lui furent apportés à propos. Les accidens ayant ceſſé, & lui permettant d'ouvrir la bouche facilement, je lui ôtai ſa dent, par où ſe termina la cure de ſa maladie.

L'emplâtre pour les maux de dents ſe fait avec la gomme de Tacamaque & de Caregne de chaque une once; on les fait diſſoudre lentement dans quantité ſuffiſante d'huile de maſtic; on y ajoute un gros d'extrait de laudanum, le tout bien incorporé; il faut l'ôter de deſſus le feu & le laiſſer réfroidir pour en faire des emplâtres ſur du taffetas, ou ſur du velours noir. On les applique pour l'ordinaire ſur les artères temporales, où l'on les laiſſe, juſqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Pendant l'uſage de cet emplâtre, il faut obſerver de tenir la carie de la dent remplie avec un coton imbibé dans quelque eau ſpiritueuſe; mais M. Fauchard ne répond pas de la cure radicale des douleurs qu'on éprouve par l'uſage de ce remède, non plus que moi, qui ne l'approuve que parce qu'il faut tenter tous les moyens les plus doux, avant d'en venir aux extrémités.

SECONDE OBSERVATION.

Sur les accidens occasionnés par l'usage des Elixirs.

Un enfant de dix à douze ans me fut amené pour une fistule située sur la dent canine de la mâchoire supérieure. Il y avoit quatre mois qu'il étoit gouverné par un homme qui faisoit espérer que, par le moyen d'un elixir, il parviendroit à le guérir ; lorsque l'enfant commença à souffrir, il ne s'agissoit, pour procurer sa guérison, que de lui ôter sa dent, qui n'étoit même que dent de lait; par conséquent il pouvoit se flatter qu'il lui en viendroit une autre pour remplacer la première. Mais, soit crainte de la part de l'enfant, ou foiblesse de ses parens, pour ne se pas soumettre à la douleur d'un instant, ils préférèrent l'u-

ſage de l'elixir, comme étant le remède le plus doux, quoique le plus lent, &, comme on le verra, le plus funeſte. Au bout d'un mois de traitement on apperçut de petits ulcères ſur les gencives, ainſi que ſur les joues vers leur partie antérieure. L'Opérateur, loin de s'alarmer de ce ſurcroît de maladie, raſſura le malade & ſes parens, en leur avançant avec certitude que tous ces accidens diſparaîtroient par l'uſage continué de ſon remède. Mais, bien loin de céder, la maladie ne fut au contraire qu'en augmentant, au point que l'enfant fut réduit au potage pour toute nourriture, ne pouvant broyer les alimens d'une certaine conſiſtance, ſans beaucoup ſouffrir. Enfin, laſſé de cette maladie, à laquelle on ne voyoit prendre aucune fin, l'enfant demanda lui-même qu'on le fît voir à un Chirurgien. Ce dernier renvoya l'enfant chez le Dentiſte. Le haſard voulut qu'il tombât entre mes mains.

Après avoir pris une information exacte de toute cette maladie, depuis son origine jusqu'à l'état présent où je le voyois, ainsi que de la manière dont elle avait été traitée, j'examinai cet enfant avec la plus scrupuleuse attention. Je trouvai une fistule qui ne comprenoit dans sa route que l'épaisseur des gencives; mais le pus qui en sortoit, partoit d'un foyer situé entre les deux petites molaires. Je proposai d'abord de faire l'ouverture des gencives, pour découvrir le fond de la fistule, & pouvoir la déterger facilement, & pour m'assurer de plus si le séjour de la matière n'auroit fait aucune impression sur les alvéoles; soit que cette opération, quoique légère en elle même, effrayât l'enfant & ceux qui me l'amenoient, ou qu'ils se flattassent de trouver un moyen moins rigoureux, ils ne voulurent pas s'y déterminer. Sept à huit jours après, je vis revenir le petit malade, qui me parut déterminé à tout

ce que je voudrois lui faire pour lui procurer sa guérison. Je dilatai la gencive depuis l'orifice de la fistule jusqu'à son foyer, dans lequel étoit contenu un amas de matière, qui auroit pu remplir une coquille de noisette, la partie détergée, autant que je pouvois le faire pour cet instant, me laissa appercevoir des aspérités sur les alvéoles, qui me firent augurer l'existence de la carie, ce dont je m'assurai le lendemain après avoir levé l'appareil. Je vis distinctement que toute la portion alvéolaire que j'avois découverte étoit totalement cariée. J'allongeai mon incision un peu plus pour voir si la carie se bornoit au foyer de la fistule, & je trouvai qu'elle excédoit de deux bonnes lignes, ensorte que cette carie s'étendoit depuis la dent canine jusqu'à la seconde petite molaire inclusivement, & en largeur occupoit depuis le bord alvéolaire jusqu'à la moitié environ des cavités qui reçoivent les ra-

cines des dents. La maladie me paroiſſoit être en bon état ; mais quelques jours après je m'apperçus d'une légère tumeur circonſcrite du côté du palais à la partie qui répondoit directement à l'orifice de la fiſtule. Je portai le doigt ſur cette tumeur, ſur laquelle je fis une preſſion que je dirigeois du côté extérieur de la bouche. Par cette preſſion, je fis ſortir du pus par l'orifice de la fiſtule. Je ne doutai plus alors que la carie n'eût totalement rongé cette portion alvéolaire juſqu'aux gencives qui recouvrent les os du palais, ce qui me fit redoubler d'attention & de ſoins pour faciliter l'exfoliation de toute la portion cariée ; ce qui arriva au bout de quelques jours, procurant à chaque panſement que je faiſois de légers ébranlemens pour accélérer la chûte de cette portion cariée ; qui faiſoit elle ſeule la baſe & le principe actuel de la maladie. Pendant ce traitement, qui fut long, je

fis faire à l'enfant des lotions déterſives pour procurer la guériſon des petits ulcères ou aphtes qui occupoient les gencives & les joues, ce dont je vins parfaitement à bout. Une fois la carie détruite par la ſéparation, qui ſe fit de ce qui étoit rongé par cette même carie d'avec ce qui en avoit été préſervé, je parvins aiſément à une prompte cicatrice.

La ſeule choſe que j'employai fut le vin miellé dont je faiſois rinſer la bouche de l'enfant pluſieurs fois répétées dans la journée. La ſalive d'ailleurs dépourvue du vice que lui communiquoit l'écoulement de la fiſtule & la ſanie de la carie, devint un baume ſalutaire & preſque ſuffiſant pour achever la cure radicale de la maladie.

Le ſeul regret qui me reſte d'après cette obſervation, c'eſt d'avoir perdu de vue cet enfant, & d'ignorer ſi la dent canine s'eſt renouvelée. Mon doute ſur

le renouvellement de cette dent vient de ce qu'il me parut dans le temps que la carie n'avoit pas pénétré assez avant pour offenser le germe. Mais, si toutefois elle est revenue, elle ne doit pas être bien solide, eu égard au peu d'alvéoles qui restoit pour la contenir. Malgré la chûte de cette portion d'alvéole, les deux petites molaires ont été conservées dans leur cavité, mais elles se sont trouvées si dénuées, que, pour les consolider un peu plus, je fus obligé de les attacher avec un fil d'or à la grosse molaire qui les suivoit. Depuis que l'enfant a été totalement guèri, je n'en ai eu aucune nouvelle.

A dire vrai, je ne pense pas que cette maladie ait été occasionnée uniquement par l'usage de l'élixir dont on s'est servi, mais bien par la négligence à laquelle a donné lieu la confiance qu'on a eue en ce remède; il paroît cependant qu'il contenoit quelque chose de corrosif par

les aphtes qui ont paru tant ſur les gencives que ſur les joues.

Il eſt bien ſurprenant de voir que tous les jours le Public ſe trouve convaincu de duperie de la part des hommes de cette trempe, dont le ſuccès, s'ils en ont quelquefois, ne vient que par le pur effet du haſard ; & que cependant ce même Public, victime à chaque inſtant de ſa bonne foi, ou, pour mieux dire, de ſa foible crédulité, ne puiſſe être détrompé, quelque exemple qu'il ait ſous les yeux du mauvais effet, ou au moins du peu de ſuccès de tous ces remèdes, dont la ſeule vertu ſe réduit, comme le remarquent fort bien ceux même qui en font le débit, à leur procurer quelque reſſource pour vivre. Comment peut-on ſe flatter de ſe trouver ſatisfait des talens illuſoires d'un homme qui travaille ſans étude & ſans la moindre expérience. Les ſecrets dont tous les Empyriques font pa-

rade & se glorifient, n'importe pour quel genre de maladie, sont moins le produit de leurs veilles & de leurs études, que celui d'une compilation qu'ils font dans quelque livre ancien ou moderne. Ils ne trouveroient pas leur compte, s'ils n'annonçoient leurs remèdes que sous les mêmes couleurs qu'ils les ont trouvés chez l'Auteur, qui n'a sûrement prétendu autre chose, en les indiquant, que de les conseiller comme différens moyens auxquels on pouvoit avoir recours pour telle ou telle maladie, sans pour cela les donner comme spécifiques infaillibles; mais nos méprisables compilateurs, chez qui le mensonge est une de leurs principales qualités, ont l'art de les rendre certains dans leurs discours, aux yeux de ceux qui sont disposés à les entendre; &, pour l'ordinaire, il ne reste, à ceux qui les ont cru, d'autre avantage que de reconnoître enfin, mais trop tard, la sottise qu'ils

ont eue de ne pas leur préférer des ſujets habiles & expérimentés, dont les conſeils n'ont jamais rien d'équivoque, leur droiture étant d'ailleurs la baſe de leur réputation & de leur célébrité.

TROISIÈME OBSERVATION.

Sur le peu de ſuccès des liqueurs ſpiritueuſes pour les douleurs de Dents.

L'INTÉRÊT que chacun a de conſerver ſes dents fait que l'on penche toujours en faveur des ſecours les plus doux, & que l'on répugne à ce mot d'opération, qui laiſſe entrevoir quelque choſe de violent & de douloureux. Le Dentiſte inſtruit ne doit pas négliger les premiers moyens, mais il ne doit pas s'en tenir à eux ſeuls; ſes connoiſſances doivent lui ſuggérer le parti le plus convenable

venable pour remédier aux différens accidens pour lesquels il est appelé.

Un Dentiste de Paris, partisan zèlé des essences, les mit en usage pour une personne qui avoit une dent cariée. Le malade eut la constance de souffrir pendant six semaines que sa dent fut remplie d'un coton imbibé d'essence de gérofle ou de canelle, que le Dentiste renouveloit tous les jours, dans l'espoir de rendre la dent insensible, soit qu'il crût pouvoir obliger le nerf de se retirer, ou peut être le détruire par l'application répétée de ces essences; mais la suite ne répondit pas à son attente. Ennuyé de souffrir en vain, le malade m'envoya chercher. Après m'avoir rendu un compte exact de tout ce qui lui avoit été fait, sans en retirer le moindre avantage, je ne pus m'empêcher de blâmer en moi-même le Dentiste qui le gouvernoit, & dont la conduite ne servoit qu'à prolonger les souffrances & retarder

la guérison. Je dis au malade, qu'à la vérité on tentoit les topiques pendant quelques jours, mais que si, après ces moyens, la douleur ne diminuoit pas, il falloit faire ôter la dent, ce qui fut fait sur le champ, le malade n'ayant pas voulu attendre l'arrivée du Dentiste qui avoit soin de sa bouche avant moi. Sur le point de me retirer, l'Elève, aujourd'hui le successeur du Dentiste dont je parle, vint voir le malade, & fut très-surpris de voir que les pansemens qu'il avoit faits à la dent que je venois d'ôter n'étoient plus nécessaires; après avoir écouté les reproches que le jeune homme fit à la personne de son peu de patience, qui lui coûtoit une de ses dents, & d'autres propos par lesquels il promettoit une guérison certaine, je lui demandai combien il croyoit en guérir sur le nombre de cent: quatre-vingt dix-neuf, me répondit-il affirmativement. Une réponse aussi ha-

ſardée, eu égard au peu de ſuccès qu'il avoit eu dans cette occaſion, ne me parut mériter aucune réplique de ma part. Je le laiſſai ſe repaître dans ſon erreur, me contentant de lui dire que le temps & l'expérience le convaincroient un jour du contraire

La réflexion qui vient à la ſuite de cette obſervation, ſeroit trop déſavantageuſe pour mon Confrère, ſi je voulois en faire part dans tout ſon entier. De plus je me perſuade que ſon intention ne conſiſtoit pas à traîner en longueur la maladie, pour en tirer un plus grand avantage, mais au contraire qu'il tendoit à la conſervation de la dent. C'eſt ainſi que ſe préſente la choſe quand on fait attention qu'il devoit être imbu du même principe que celui dont il avoit reçu des leçons. On voit par cette obſervation, que pour ne pas être victime d'un ſyſtême mal entendu, ou pour parler peut être plus juſte, d'un

entêtement qui ne conduit à rien, il faut toujours mieux se consulter ; on évite par là bien des maux, & quelquefois des suites qui nous deviennent souvent funestes.

QUATRIÉME OBSERVATION.

Sur l'inutilité ou peu d'avantages qu'on retire par l'attouchement de différens corps sur les dents cariées.

QUELQUE peu de confiance que j'aie toujours eu dans tous ces remèdes, dont la vertu semble être établie sur une espèce de superstition ou de sympathie, je n'ai pas laissé d'en tenter plusieurs qui m'ont été donnés, comme étant de la plus grande efficacité, par ceux qui me les indiquoient. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que je n'ai jamais été instruit de ces secrets que par des personnes qui avoient recours à moi, pour se faire

ôter leurs dents cariées & douloureuses.

En 1768, dans le courant de Juin, vint chez moi une femme, pour se faire ôter une dent cariée, qui lui causoit de vives douleurs. L'opération faite, cette femme me dit qu'elle connoissoit un secret infaillible pour guérir du mal de dent, & que, si elle ne l'avoit pas pratiqué sur elle même, c'est qu'elle n'avoit pas eu le courage de le faire. Je lui demandai en quoi consistoit son remède; que, s'il étoit bon je ferois l'impossible pour le connoître & l'exécuter, pourvu toutefois qu'il ne tendît au détriment de personne, & qu'enfin il n'y eût aucun risque à courir. Tâchez, me dit cette femme, d'avoir une taupe vivante; quand vous l'aurez, faites chauffer de l'eau au degré le plus chaud que vous pourrez y souffrir la main pendant deux ou trois minutes: votre main étant ainsi échauffée, & presque enflée par

la chaleur, saisissez la taupe & l'étouffez dans votre main. La première personne qui viendra chez vous, touchez sa dent douloureuse du bout du doigt, & je vous réponds de sa guérison après l'attouchement. Malgré le peu de cas que je fis de cet avis, je résolus de faire le remède, & me procurai facilement l'animal, dont la perte de la vie devoit procurer une aussi prompte guérison à tous ceux qui, attaqués du mal de dents, s'adresseroient à moi pour être soulagés. Le remède étoit d'autant plus facile à faire, que la même taupe me devoit communiquer cette vertu merveilleuse pendant un an, après lequel temps il falloit en étouffer une autre. Trop heureux qu'à ce prix le remède m'eût réussi! Je ne tardai pas à avoir d'un Jardinier ce que je souhaitois. J'exécutai fidèlement le procédé que cette femme m'avoit indiqué. Pendant quatre à cinq jours, je n'ôtai pas

une ſeule dent, me contentant de les toucher toutes, ſans parler encore du ſecret que je poſſédois, qui ne m'inſpiroit pas plus de confiance que l'événement m'en juſtifia. Je priai toutes les perſonnes à qui je touchai des dents cariées, de me revenir voir, ſi elles ſouffroient encore dans trois ou quatre jours; il n'y en eut pas un ſeul qui ne revint avant le temps que je leur avois preſcrit. Tel fut l'effet de ce merveilleux ſecret, qui m'avoit été donné comme infaillible.

A peu près dans le même temps, me trouvant au Luxembourg, le haſard me fit aſſeoir à côté d'un Sergent des Gardes-Suiſſes. Je m'apperçus que cet homme ſe couvroit la bouche de ſon mouchoir & qu'il crachoit ſouvent, ce qui me fit juger qu'il avoit mal aux dents, ce dont je m'aſſurai, en prenant le parti de le plaindre, & participant à ſa peine, je l'engageai dans la con-

versation que j'avois liée avec lui, à se la faire arracher, l'assurant que c'étoit le parti le plus sûr & le meilleur, quoique le plus violent. J'y suis déterminé, me répondit cet homme, puisque je ne trouve pas le remède que je cherche en vain depuis quelque temps. Je lui demandai en quoi consistoit son remède, dans lequel il paroissoit avoir tant de confiance; c'est, me répondit-il, de trouver dans son chemin une dent quelconque, & d'en toucher la dent qui fait mal. Je l'ai conseillé à plusieurs de mes camarades qui s'en sont bien trouvés. Quelque envie que j'eusse de rire de la foiblesse & de la sotte crédulité de ce Suisse, je lui demandai avec beaucoup de sang froid, si une telle dent, ainsi trouvée par hasard, pouvoit servir dans tous les cas de maux de dents, ou s'il en falloit une autre à chaque dent qu'on avoit le malheur d'être sur le point de perdre, faute de ce secours; cette pe-

tite queſtion, à laquelle il ne s'attendoit ſûrement pas, ne le déconcerta point Il me répondit que c'étoit la première fois qu'il ſe trouvoit dans le cas d'avoir recours au remède ; que s'il eût trouvé cette dent, il l'auroit conſervée pour une autre fois, mais que ſi ſa vertu n'eût point été la même pour la ſeconde fois, il n'eût point héſité de tenter la recherche d'une autre dent. Comme nous n'en trouvâmes point ni lui ni moi, qui ne m'occupois nullement d'en chercher, je lui ôtai ſa dent, remède bien plus ſûr que celui qu'il avoit en tête d'exécuter.

Ou les liqueurs ſpiritueuſes ſont décréditées, ou bien elles ne ſont plus de mode, car tout eſt à la mode à Paris. On ſubſtitue à toutes les liqueurs depuis quelque temps les corps les plus durs. Il ſe débite des cloux appelés ſympathiques, dont l'attouchement guérit,

dit-on, du mal de dent; d'autres se servent d'un morceau de fer aimanté & bien poli, qui, posé sur la dent douloureuse, celui qui souffre étant tourné du côté du nord, doit être soulagé & même guéri. Le crédit dont jouissent ces deux prétendus spécifiques, ne me paroît pas mieux fondé en raison que celui que le Suisse donne à sa dent trouvée par hasard. Sans vouloir approfondir, en quoi & comment peuvent agir ces sortes d'expédiens, je m'en tiens à la seule expérience qui me confirme tous les jours que ces moyens ne sont d'aucune utilité. Plusieurs personnes que le hasard seul m'a adressées sont venues, quoique pourvues de cloux & de tout l'aimant possible, pour se faire ôter les dents qui leur étoient douloureuses. J'en pourrois citer plusieurs, pour qui je travaille depuis long-temps qui, quoique très-sensées, ont eu la foiblesse de donner tête baissée

dans cette fourberie ; mais je suis persuadé que ç'a été moins par confiance que par défaut de courage, qui nous détourne de tout parti violent, quoique l'efficacité en soit reconnue, & nous fait tenter tous les autres moyens qui nous sont indiqués, & dont l'expérience ne peut opérer en nous d'autre mal que celui de nous laisser souffrir plus long temps, sans augmenter les souffrances. On est redevable à l'imagination d'un Ecclésiastique de l'invention du fer aimanté ; s'il eût réussi dans sa tentative, & que l'expérience eût répondu à son intention, ainsi qu'au vœu de l'Humanité, bien loin de désapprouver le remède, je ne voudrois me servir d'autre moyen que de celui là ; mais M. l'Abbé n'est pas parvenu à beaucoup près à son but. Quelques connoissances que je lui suppose dans les matières de la Physique, & des parties différentes qui constituent le corps humain, il ne doit

cependant pas être bien content des heureuses opérations de son remède sur les dents. S'il eût choisi quelque sujet de morale à traiter, objet plus relatif à son état, il s'en seroit sans doute acquitté avec beaucoup plus de succès, & sa gloire, étant plus certaine & en même temps plus utile, l'eût rendu digne des éloges de tous les gens de bien. Les cloux sympathiques ne sont autre chose que les mêmes cloux dont on se sert pour ferrer les chevaux; ils sont vraisemblablement aimantés, & ne renferment par conséquent sous aucune forme différente, d'autre vertu que celle que peut avoir l'invention de notre Ecclésiastique. Le talent des inventeurs de cette espèce ne consiste donc qu'à prévenir la question qu'on peut leur faire sur la manière dont l'aimant agit sur les corps, chose à laquelle on n'est pas encore parvenu de nos jours. Je veux bien passer cette petite ruse de la part des auteurs

dont je parle ; mais du moins qu'ils nous donnent des faits, puiſqu'ils ne veulent pas nous convaincre par la raiſon, & que d'ailleurs la choſe n'eſt pas poſſible.

Plus je réfléchis pour tâcher de découvrir quelque avantage pour l'Humanité dans l'uſage de tous ces remèdes vendus comme ſpécifiques, & moins je trouve de motifs ſur leſquels je puiſſe établir ma confiance. Je n'en néglige aucun à proportion qu'ils paroiſſent, parce que je n'ai rien de plus à cœur que d'en trouver quelqu'un qui réponde aux deſirs de tous ceux qui peuvent en avoir beſoin. Juſqu'à préſent, il faut en convenir à la honte de l'art, on n'a rien trouvé de ſatisfaiſant, mais je ne déſeſpère pas que quelque jour enfin on ne parvienne à la découverte de quelque remède pour les dents, dont l'efficacité mette à l'abri de l'extraction, opération indiſpenſablement doulou-

reuse, quelque habileté que puisse avoir le Dentiste chargé de la faire.

CINQUIÉME OBSERVATION.

Sur un corps étranger introduit dans le sinus maxillaire supérieur, & des accidens qui en sont survenus.

LA MALADIE qui fait la matière de cette observation, & les symptômes qui l'accompagnent, n'est pas la seule de cette nature, ainsi que je l'observerai par plusieurs faits que je rapporterai dans ce petit recueil.

Pour peu qu'on ait de connoissance de la construction des différentes parties qui concourent à la formation de la mâchoire supérieure, on doit savoir qu'une portion ou lame osseuse se trouve intermédiaire entre le sinus maxillaire supérieur & les cavités alvéolaires qui

reçoivent les racines des dents. Au moyen de cette portion osseuse, les racines des dents se trouvent bornées, & ne peuvent pénétrer dans le sinus maxillaire. Il arrive cependant quelquefois, malgré les sages précautions de la nature, que les racines des dents se trouvent tellement allongées, qu'elles vont aboutir dans le sinus, & qu'alors les cavités alvéolaires communiquent immédiatement avec celle du sinus maxillaire. Quand on est obligé d'ôter les dents, dont les racines pénétrent dans le sinus, il reste après l'extraction un suintement très-difficile à tarir. Lorsque ces sortes d'accidens arrivent, on ne doit pas s'en prendre au Dentiste ; ses connoissances, quelles qu'elles puissent être, ne peuvent le mettre au fait d'une pareille conformation, dont on ne peut s'assurer que par l'extraction de la dent & les inconvéniens qui suivent cette opération. Lorsque ces cas, qu'on peut regarder comme

très-fâcheux, arrivent, il ne faut en général pas faire beaucoup de remèdes, à moins que les circonſtances & les accidens ne l'exigent abſolument. La nature nous offre pour l'ordinaire des ſecours plus ſûrs & plus avantageux que ceux que l'art peut nous indiquer; ceux-ci ſont les injections déterſives. Les aſtringentes ne me paroiſſent pas convenir, par la raiſon qu'agiſſant trop fortement ſur la membrane qui tapiſſe l'intérieur du ſinus, elles la deſſéchent ou la corrodent, ſans tarir le ſuintement, qui quelquefois dégénère en fiſtule très-opiniâtre & très-rebelle à guérir. La nature, au contraire, parvient communément à oblitérer par ſucceſſion de temps la cavité alvéolaire, au point qu'il ne reſte plus d'intervalle d'une parois à l'autre de cette cavité, qui venant à être totalement effacé, met fin à l'écoulement. Pendant cette opération qui ſe fait peu à peu & naturellement, il faut employer les injections déterſives.

Un Professeur d'anatomie de nos jours, digne sans contredit de toute la célébrité dont il jouit, m'a rapporté qu'une Dame fut chez un Dentiste pour se faire ôter une dent canine, dont la carie lui causoit de grandes douleurs. Le Dentiste ôta très-bien la dent de cette Dame, qui, de retour chez elle, se mit à tracasser la plaie d'où sa dent avoit été ôtée, avec une petite plume de poule, qui fut l'instrument dont elle se servit pour faire tomber ce qu'elle croyoit sentir avec sa langue, & qui la gênoit. Cette plume fut tellement introduite dans la gencive, que, sans y faire attention, cette Dame se trouva l'avoir échappée sans pouvoir la ressaisir. La dent qui avoit été ôtée, pénétroit par sa racine jusqu'au sinus maxillaire, & la plume, eu égard à sa flexibilité, s'étoit contournée dans le sinus maxillaire, à proportion que la Dame l'introduisoit. On appercevoit l'extrémité de cette

plume, mais sans pouvoir la ressaisir avec les doigts. Cette Dame alarmée (& ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison) court chez le Dentiste par qui elle avoit été opérée, lui fait part de sa mauvaise aventure, en lui reprochant avec beaucoup d'humeur qu'il en étoit l'auteur. Le Dentiste passe volontiers sous silence tous les mauvais propos de cette Dame, pour ne s'occuper à l'instant que du soin de la débarrasser du corps étranger dont le séjour trop long eût pu devenir funeste; & après avoir fait à sa malade une explication satisfaisante sur l'événement qui venoit de lui arriver, il la renvoya, aussi charmée de se voir débarrassée, que peu disposée à savoir mauvais gré au Dentiste d'un accident qu'elle reconnoissoit parfaitement alors ne pas dépendre de lui. Dans le fait que je viens de rapporter, il n'y a point eu de suites fâcheuses; mais il n'en est pas de même dans l'exemple suivant.

Un Domeſtique, ſortant de l'Hôtel-Dieu, où il avoit été traité du ſcorbut, vint chez moi, pour ſe faire tirer une petite molaire. Au bout de quelques jours ce même Domeſtique vint me retrouver pour me faire voir qu'à la place de la dent que je lui avois ôtée, il reſtoit un écoulement. Je préſumai à la première inſpection, que la racine de cette petite molaire pénétroit dans le ſinus maxillaire, ce dont je m'aſſurai par la ſonde, mais je remarquai auſſi une conſiſtance dans le pus qui ſortoit de la gencive, qui me fit augurer quelque circonſtance de plus que la pénétration de la dent dans le ſinus, peu dangereuſe pour l'ordinaire, quand elle ne ſe trouve compliquée par aucun vice particulier dans le ſujet, ou par la préſence de quelque corps étranger introduit dans cette cavité. Après pluſieurs queſtions faites à cet homme, appercevant d'ailleurs ſes gencives très-ſaines & parfai-

tement bien guéries, je lui demandai, me rappelant alors l'hiſtoire de la Dame dont je viens de parler, s'il n'auroit pas introduit quelque choſe dans ſa gencive, ſa dent étant ôtée; comme je prenois cette dent pour l'œillere, me répondit cet homme, ma ſotte curioſité m'a porté à inſinuer dans le trou de ma dent un petit jonc que je pris à la queue d'un bouquet. Je l'ai pouſſé tant qu'il a voulu entrer, croyant par-là m'aſſurer de cette eſpèce de communication qu'on prétend exiſter de ces ſortes de dents avec les yeux. J'avois tellement introduit ce jonc dans le trou de ma dent, que ne m'en reſtant plus qu'un petit bout, crainte qu'il ne vînt à m'échapper, je voulus le retirer, mais il ſe caſſa. Je fus d'abord inquiet des ſuites de cet événement; mais ne me ſentant aucune incommodité, je l'abandonnai totalement, ſans vouloir même faire part de ma curioſité, bien moins à

plaindre dans un ſens, que blâmable.

Alors parfaitement inſtruit de l'état du malade, je me perſuadai ſans peine que ce jonc contenu depuis 10 à 12 jours dans le ſinus, étoit tombé en putréfaction, & qu'il étoit l'origine du pus noirâtre que je voyois. J'eus la précaution de me pourvoir d'un fil d'argent ayant à ſon extrémité un petit crochet bien arrondi & bien poli, pour n'occaſionner aucun tiraillement, afin d'en extraire tout ce qui pourroit encore avoir aſſez de conſiſtance pour pouvoir être reſſaiſi par le petit inſtrument dont je me ſervois. Le premier morceau que je tirai, étoit de la longueur d'une petite épingle ; j'en tirai encore quelques autres moins longs. Voyant que je n'amenois plus rien par l'introduction de mon fil, je m'en tins uniquement aux injections d'eau vulnéraire, coupée avec l'eau commune. Après avoir panſé mon malade pendant quinze à vingt jours, je m'apperçus que

le pus devenoit plus blanc & moins épais, d'où je conclus qu'il ne restoit plus rien. Je crus accélérer la guérison en rendant mes injections un peu astringentes; mais le quatrième ou le cinquième jour je vis au contraire que le pus devenoit plus chargé, & qu'avec lui sortoient de petits filamens. Je mis ces petits filets dans de l'eau pour les distinguer; je les jugeai faire partie de la membrane qui tapisse l'intérieur du sinus maxillaire; & comme je n'observai ces petits filamens que d'après l'usage des injections astringentes, je résolus dès-lors de m'en tenir aux vulnéraires. Je n'apperçus plus ces petits filamens, & le pus devint plus séreux, sans cependant diminuer en quantité. J'avois soin de mettre une tente de charpie un peu solide, pour empêcher la sortie de l'injection, & en même temps pour que son impression fût plus sensible sur les parties qui s'en trouvoient abreuvées,

& je recommandois au malade de l'ôter une heure après, afin que la matière sortît facilement. Comme je soupçonnois quelque reste de vice scorbutique, je ne négligeai point les purgations, non plus que le vin antiscorbutique. L'écoulement enfin commença à diminuer, & les parties venant à se rapprocher ne permettoient plus l'entrée de la tente. L'espérance que me donnoit l'état du malade fut bientôt évanouie par un nouvel accident qui survint au moment où je croyois toucher à la guérison. Il y avoit quelques jours que je ne faisois plus aucun remède, lorsque le malade revint me faire voir que l'écoulement recommençoit à côté de l'endroit où il s'étoit manifesté si longtemps. Je vis effectivement une petite fistule, qui ne me parut pas bien dangereuse, après l'avoir sondée avec beaucoup d'attention; mais, quand je l'eus dilatée, j'apperçus quelques aspérités

ſur les alvéoles, qui m'annonçoient la carie. La difficulté de faire tenir les remèdes dans la plaie me fit prendre ſur le champ le parti de ruginer l'alvéole à l'endroit où elle étoit cariée, & de paſſer légèrement le cautère actuel, ce qui me réuſſit ſi bien, qu'au dixième jour la cicatrice des gencives ſe fit, & le malade ſe trouva parfaitement guéri.

Le courage déplacé de cet homme lui a coûté cher ainſi que nous venons de le voir par la deſcription de ſa maladie; mais diſons auſſi que le ſot préjugé des dents œilleres a beaucoup de part à ſon accident. Il eſt très probable que ſi ce pauvre malheureux n'eût jamais entendu faire mentions des dents de cette eſpèce, il ne lui ſeroit jamais venu dans l'eſprit de mettre à exécution l'idée qu'il eut de s'aſſurer s'il pouvoit reconnoître quelque communication des dents aux yeux. Le nombre des perſonnes entichées de ce

préjugé

préjugé n'eſt que trop grand, & l'on en voit non-ſeulement parmi eux qui ne ſont pas faits pour en ſavoir plus qu'ils en entendent dire, mais même des gens d'ailleurs très ſenſés & remplis de bon ſens, qui donnent dans cette erreur pernicieuſe, & dont on ne peut les faire ſortir, quelque raiſon qu'on puiſſe leur alléguer, & que l'expérience journalière démente leur opinion. A-t-on jamais vu, en effet, quelque événement funeſte arriver aux yeux à la ſuite de l'extraction de quelque dent, ſoit canine, petite ou groſſe molaire de la mâchoire ſupérieure? Les ſeuls inconvéniens que je connoiſſe, & que j'aie remarqué depuis près de trente années que j'exerce la partie des dents & les maladies de la bouche, ſont ceux que je viens de citer. Si l'on éprouve tant de peine à vaincre le préjugé qui exiſte ſur les dents prétendues œilleres, cela vient de ce que certaines perſonnes qui s'ingèrent de traiter les

maladies de la bouche, font les premieres à entretenir le Public dans cette idée auſſi fauſſe que dangereuſe ; ce qui eſt, j'oſe l'avancer, le comble de l'ignorance la plus grande & la moins excuſable. Je plains ceux qui ſont dans le cas de mettre leur confiance entre les mains de tels perſonnages, qui, bien loin de les guérir de cette opinion, auroient beſoin eux-mêmes d'être traités comme les plus malades. Je me contente de réfléchir en moi-même ſur les moyens qu'on pourroit prendre pour empêcher cette eſpèce de Dentiſtes de tromper quiconque peut s'adreſſer à eux. Sans me donner le droit d'indiquer ce qu'il y auroit à faire pour en venir à cette heureuſe fin, je me trouverai trop heureux ſi ce que je donne à entendre peut être par la ſuite de quelque efficacité.

Le préjugé que je viens de combattre, me fait naître quelques réflexions

à faire ſur un nouveau ſpécifique, donné par un des Dentiſtes de nos jours; je ſuis d'autant plus ſurpris de ce trait d'empyriſme, qu'on ne devoit pas s'attendre de trouver en lui de quoi groſſir le nombre de ceux dont on doit ſe méfier. Je me ſuis procuré de ſon eau, qu'il annonce comme le meilleur ſpécifique pour les maladies des gencives, contre laquelle je n'ai pas voulu m'élever, ſans avoir pour moi l'expérience, qui ne répond pas, à beaucoup près, à tous ce que nous en promet l'Auteur, qui eſt ſi content de lui-même, & de ſon remède, qu'il ſe diſpoſe à faire les frais de l'établiſſement d'un Bureau pour en faciliter le débit particulièrement en Angleterre. Je ne demande pour garant de ce remède, que le ſuffrage de cette Nation ſage & judicieuſe, ſi prodigue d'éloges & de bienfaits pour le vrai mérite, mais à craindre dans les cas où l'on n'excite que ſon mépris & ſon in-

dignation. Notre Auteur peut-il bien se flatter de trouver des dupes chez une Nation aussi éclairée que la Nation Angloise? Croit-il trouver chez ce Peuple savant cet enthousiasme aveugle pour la nouveauté, à la faveur de laquelle on captive d'abord la bonne-foi & la confiance du facile François? Non, qu'il se désabuse; il en sera de son eau spécifique ce qu'il en a été de l'opération singulière, & cruelle en même temps, qu'il l'a imaginée, mais que je crois qu'il n'a pratiquée sur personne, & qu'il ne pratiquera jamais.

Voyons en quoi consiste cette opération bizarre & impraticable. L'art a suscité des moyens qui réparent les défauts de la nature, ou les événemens malheureux qui nous privent des dents placées à la partie antérieure de la bouche, & l'on est obligé dans ces cas de fixer, par le moyen du fil d'or, les piéces artificielles aux autres dents qui les avoi-

ſinent. Mais lorſque la mâchoire ſe trouve dépourvue de dents, la circonſtance devient alors plus difficile à réparer ; c'eſt ce qui a fait imaginer à M. Fauchard une pièce en or, qui a ſon point d'appui ſur la mâchoire inférieure, & qui ſoutient les dents artificielles faites pour la mâchoire ſupérieure. Une plus ample explication me conduiroit trop loin, c'eſt pourquoi je renvoie au Traité de M. Fauchard, dans leqûel on trouvera l'invention bien détaillée & même gravée. Cette opération n'a rien de douloureux pour la perſonnequi eſt obligéed'y avoir recours. Mais l'Auteur de l'opération contre laquelle je veux parler, ne peut pas dire la même choſe, car il ſemble qu'il faſſe dépendre ſa célébrité (ſi toutefois cette opération peut lui en donner) du mal qu'il peut faire, & dont il ſe met très-peu en peine pour ſon malade. Pour mettre des dents artificielles à une mâ-

choire qui s'en trouve totalement dépourvue, & sur laquelle on ne peut employer le fil d'or pour les fixer, il propose, comme un moyen sûr & le plus expéditif, de perforer les gencives, ainsi que le corps alvéolaire, de part en part, faire embrasser les gencives par la pièce artificielle pareillement perforée vis-à-vis le trou fait aux gencives, & fixer cette pièce artificielle par un cloux en or muni d'un côté d'une petite tête, & de l'autre formé en vis pour recevoir un petit écrou recouvert, qui doit fixer la pièce ainsi adaptée à la mâchoire. Je laisse au Lecteur la liberté de porter son jugement sur une telle invention; je doute qu'il la trouve digne d'éloge & d'admiration. Pour moi, je crois que, pour l'exécuter, il faut trouver quelqu'un qui ait autant de courage & de patience qu'on remarque de témérité, je dirai plus, de folie & d'extravagance, dans la tête de celui qui l'a imaginée.

SIXIÉME OBSERVATION.

Sur trois épingles trouvées dans le ſinus maxillaire ſupérieur, après y avoir reſté pendant 13 à 14 ans.

DANS LE COURANT de Septembre de l'année 1770 vint chez moi le nommé Jacques Germain, Charretier, natif de Crancy près Falaiſe, demeurant aujourd'hui chez le ſieur Evrard, Aubergiſte au Bourg-la-Reine. Cette ſingularité, dont le récit peut paroître avoir quelque choſe de fabuleux, me fait prendre toutes les précautions poſſibles pour conſtater cette maladie, occaſionnée par la préſence de ces épingles que le malade ne ſoupçonnoit pas même avoir, pendant treize à quatorze ans qu'il les a portées dans ſes gencives. Le motif qui l'amena chez

moi n'étoit autre chose qu'un reste de racine ou chicot de la première petite dent molaire, sur laquelle étoit une fistule, dont les progrès avoient été si lents, qu'il ne me data sa maladie que d'environ deux ans. L'écoulement occasionné par la fistule étoit regardé par cet homme comme l'origine & la cause immédiate de son incommodité. Je conviens de bonne foi que je ne vis la chose d'abord que comme le malade. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cette fistule n'étoit point compliquée de carie dans les alvéoles, malgré la présence de ces épingles & le séjour de la matiére qui ne pouvoit avoir une issue bien facile, & qui par conséquent sembloit devoir être accompagnée d'autres accidens plus graves que la fistule.

La racine de la dent étant ôtée, & soupçonnant quelque portion d'alvéoles offensée par la carie, je sondai très-scrupuleusement les parties voisines de

la fistule, mais je ne trouvai rien de ce que je présumois; je sentis seulement que l'extrémité de ma sonde s'accrochoit à quelque chose qui ne me paroissoit pas être d'une grande résistance. Avec autant de patience de la part du malade, que j'avois envie de m'assurer du corps que je sentois, je parvins à retirer un petit corps oblong, tout recouvert de matière qui m'empêchoit de distinguer à l'instant ce que ce pouvoit être; mais ayant jeté ce corps dans l'eau pour le nettoyer, je reconnus une épingle ayant une petite tête par l'une de ses extrémités. Quelle que fut ma surprise, celle du Charretier fut d'autant plus grande encore, qu'il ne pouvoit comprendre comment cette épingle se trouvoit contenue dans ses gencives. Cette découverte me fit redoubler mes recherches; je tirai encore deux autres épingles, dont une étoit toute rongée par le pus, & que je n'ai

pu conferver ; mais je garde les deux autres avec l'attention & la curiofité que mérite un fait auffi fingulier. Pour parvenir à favoir comment ces épingles fe trouvoient logées dans le finus, je queftionnai le malade, & lui demandai s'il n'avoit jamais eu d'autre maladie à la bouche, & notamment quelque abcès qui eût demandé un traitement un peu long. Cet homme fe reffouvint qu'à l'âge de douze ans il avoit eu une fluxion confidérable, fur laquelle un vieux Chirurgien de fon Village avoit appliqué long-temps des cataplafmes, & que la fluxion ne cédant pas (c'eft ainfi que s'explique le malade) le Chirurgien lui avoit ouvert la gencive; que tout ce dont il pouvoit fe reffouvenir, c'eft d'avoir refté très-long-temps entre les mains de ce Chirurgien, dont le grand âge lui rendoit les mains toutes tremblantes; qu'au refte il s'étoit toujours cru guéri, d'a-

près les soins que lui avoit donnés ce Chirurgien pendant cette maladie. D'après cette instruction j'augurai sans peine que le Chirurgien, se servant sans doute de quelque épingle pour sonder la plaie, avec ce qu'il n'avoit pas la main sûre, l'épingle se trouvant trop enfoncée, il ne pouvoit plus la ressaisir, une fois échappée de ses doigts, & que cet accident avoit été répété trois fois, puisque je trouvai trois épingles. Mais comment concevoir que ce Chirurgien n'ait fait aucune tentative pour réparer sa faute, ou, s'il en a fait, quelle fut donc sa maladresse, ou, pour mieux dire, son ignorance, de n'avoir pas su employer les moyens convenables pour retirer ces épingles, dont la présence ne pouvoit être que funeste à son malade? Que le sort du Citoyen qui habite sous le chaume est donc à plaindre, d'être privé des secours que l'on seroit bien fâché de refuser aux quadrupèdes def-

tinés, je ne dis pas seulement à l'usage indispensable de l'homme, mais même à ses plaisirs! Te voilà donc, ô homme créé, Roi de tous les autres animaux qui peuplent la surface de la terre, te voilà mis au-dessous de tes Sujets, dont le sort intéresse tes semblables, pendant que le tien n'excite tout au plus qu'une indifférence coupable!

Que sont devenus ces temps glorieux pour l'Humanité, où la sueur pénible qui couvroit le front du Laboureur, n'avoit rien que de noble? Ces temps où l'art de l'Agriculture tenoit le premier rang sur tous les autres, qui, à la vérité, font honneur à l'industrie & au génie de l'homme, mais qui ne peuvent fleurir qu'autant que l'Agriculture se soutient? Etoit-ce dans les plaisirs & la mollesse que Rome, cette superbe Ville, trouvoit des hommes dignes de sa confiance; dans ces momens de crise où l'Etat chancelant exigeoit

de la part de ses Héros autant de prudence que de courage? Non. Ces hommes fameux qui enrichissent par leurs conquêtes l'histoire de ces temps reculés, on les alloit chercher à la charrue, pour les mettre à la tête des armées. Ces traits, si souvent répétés dans l'antiquité, sont autant de triomphes en l'honneur de l'Agriculture de nos jours, si injustement avilie. En voulant faire sentir combien le Citoyen le plus nécessaire à l'Etat se trouve dépourvu de secours dans ses besoins, principalement dans les différentes maladies dont il peut être attaqué pendant le cours de sa vie, je m'apperçois que je m'écarte de mon objet, c'est pourquoi je reprends la suite de mon Observation.

Après la mauvaise manœuvre du Chirurgien qui fut chargé du traitement de la maladie dont je parle, il n'y a personne qui ne craigne pour ce malheureux, des accidens beaucoup plus

graves que ceux dont j'ai été témoin & que vais rapporter. Malgré le long séjour de ces épingles dans le sinus, il n'y a eu d'autres accidens à combattre que la fistule, qui n'a été entretenue que par la présence de ces corps étrangers. Je présume cependant que, lors du premier traitement, il y a eu carie dans le corps alvéolaire, laquelle carie aura penétré dans le sinus. On ne peut pas dire que ces épingles aient été introduites par la cavité dans laquelle étoit contenue la racine de la dent, puisque l'extraction n'en a été faite par moi que quatorze ans après l'existence de ces épingles dans le sinus ; il faut donc croire que ces épingles n'ont eu d'autre route, pour parvenir au sinus, que celle qu'a occasionnée la carie. C'est ce dont je me persuade d'autant plus volontiers, que le traitement de cette maladie a été très-long. Le Sujet étant d'ailleurs trop jeune pour avoir pu ob-

ſerver exactement tous les moyens qu'employa le Chirurgien, manquant de plus de certaines connoiſſances, il n'a pu me donner de quoi m'éclaircir plus parfaitement ſur ce fait intéreſſant, ſur lequel je n'ai haſardé que des conjectures, mais qui cependant paroiſſent avoir beaucoup de vraiſemblance.

Les épingles ſorties, je ne m'occupai plus qu'à opérer la guériſon du malade, qui me fut d'autant plus facile, que la racine de la dent que je lui ôtai, & que je croyois d'abord être le principe de la maladie, pénétroit dans le ſinus maxillaire ; je fixai toute mon attention du côté de la fiſtule qui formoit uneiſſue aboutiſſant dans le ſinus, mais ſi petite, qu'il ne fut pas poſſible d'y faire paſſer la ſonde ; la matière qui pouvoit encore être contenue dans cette cavité maxillaire trouvant une pente plus facile du côté du chicot que je venois d'ôter, prit ſon cours

par cet endroit, & la fiſtule fut bientôt guérie. J'eus recours en cette occaſion aux injections dont j'ai déjà parlé, &, après les avoir employées quelque temps, j'eus la ſatisfaction de voir la fin d'une maladie qui n'avoit été auſſi longue que par le défaut des ſecours néceſſaires. Les moyens que je mis en uſage furent les plus ſimples. Je compoſai mon injection d'eau d'orge & le miel roſat, avec l'eau vulnéraire. Après avoir fait pluſieurs injections de ſuite, dans le même panſement, j'introduiſois un petit bourdonnet un peu ferme, imbibé de la même liqueur, ayant ſoin de le fixer à la dent voiſine par le moyen d'un fil, afin de pouvoir le retirer à ma volonté. L'endroit où étoit ſitué la fiſtule que j'avois dilatée, fut panſé avec l'eſprit de vin, voyant que les gencives étoient un peu fongueuſes. A l'aide de tous ces petits remèdes, & de la Nature en qui j'ai toujours

plus de confiance qu'à tous les procédés dont je me sers, la cicatrice de la fistule s'opéra, & bientôt je m'apperçus d'un rapprochement sensible des parois osseuses qui forment la cavité où étoit le chicot que j'avois ôté. Ne pouvant plus y faire tenir le bourdonnet que j'y introduisois, j'abandonnai le malade, en lui recommandant de se rincer la bouche simplement avec la même liqueur dont j'avois fait mon injection. Après avoir fait pendant quelques jours cette espèce de gargarisme, il vint me retrouver tout-à-fait guéri. Je lui conseillai de se purger plus par prudence que par nécessité. Je perdis cet homme de vue pendant trois ans, au bout duquel temps il m'amena quelqu'un de sa connoissance; il me confirma alors de nouveau son parfait rétablissement, en me disant que depuis qu'il étoit sorti d'entre mes mains, il n'avoit ressenti aucune incommodité.

J'ai pris la précaution de nommer, au commencement de cette obſervation, la perſonne qui en fait le ſujet, & même de dire le pays de ſa naiſſance & celui de ſa réſidence, afin de donner toute l'authenticité poſſible à une choſe que je ne croirois qu'avec peine, ſi je ne l'avois vue. Je n'obſerverai pas dans les autres faits que je rapporterai cette attention, parce qu'en effet je ne penſe pas qu'il ſoit néceſſaire de citer le nom & le pays de chaque perſonne qui s'adreſſent à moi pour des cauſes relatives à mon état, cauſes qui d'ailleurs ſont ordinaires & qui n'exigent, pour être crues, que de la ſincérité de la part de celui qui en donne le détail, ainſi que des accidens qui les accompagnent.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Où l'on prouve la néceſſité d'une connoiſſance parfaite des dents de lait d'avec les dents du ſecond germe.

L'Art du Dentiſte ne ſe borne pas à ſavoir extraire les dents de leurs alvéoles, & à en remettre d'artificielles, pour ſuppléer au défaut de celles qui manquent ; il ne doit pas ſeulement ſavoir traiter les différentes maladies de la bouche, mais il doit encore avoir une parfaite connoiſſance de la différence des dents de lait d'avec celles qui remplacent la chûte des premières. Cet avantage conſéquent ne s'acquiert que par l'étude, l'attention la plus grande & l'expérience la plus conſommée. Sans cette connoiſſance, le Dentiſte eſt ex-

poſé à faire des fautes, d'autant plus grandes, qu'elles ſont irréparables.

Je fus mandé, il y a quelques années, pour voir une jeune Penſionnaire d'un Couvent de St Denis. Cette enfant âgée d'environ huit à neuf ans, avoit une difficulté de parler, qui réveilla l'attention de la Religieuſe chargée de l'éducation des enfans. Ne ſachant à quoi attribuer ce défaut, qui augmentoit de jour en jour, cette Religieuſe s'aviſa de regarder la bouche de l'enfant, chez qui elle trouva des dents qui perçoient à l'intérieur de la bouche, & qui gênoient les mouvemens de la langue, d'où réſultoit une prononciation difficile & défectueuſe. On fit auſſi-tôt venir un Dentiſte pour remédier à cette vicieuſe conformation. Le Dentiſte appelé, peu verſé dans la connoiſſance qui ſert à diſtinguer les dents de lait d'avec celles du ſecond germe, propoſa de faire l'extraction des dents qui étoient hors

de rang, & qui se plaçoient intérieurement. Son avis fut écouté & malheureusement exécuté ; ensorte qu'au lieu d'ôter les dents de lait, ce qu'il auroit dû faire, quoique bien rangées, il préféra d'ôter celles qui étoient revenues, parce qu'elles étoient déplacées. L'étendue de ses lumières ne lui permit pas de juger que les dents de lait étoient un obstacle à l'arrangement régulier des dents du second germe, & que c'étoit des premières, par préférence aux secondes, qu'il eût fallu faire le sacrifice ; mais après tout il n'est coupable que d'impéritie qui, le mettant hors d'état de faire la distinction des dents de lait d'avec celles qui étoient revenues, l'a empêché de connoître la conséquence de son opération en le faisant pencher en faveur de celles qui, quoique bien rangées auroient dû être ôtées, pour faciliter une plus heureuse situation à celles du second germe qui s'é-

toient mal placées, & qui, dans toutes autres mains que celles du Dentiſte qui en fit l'extraction, auroient été infailliblement conſervées.

Quelques jours après je fus appelé, mais trop tard, puiſque le mal étoit ſans remède, pour voir cette jeune perſonne; ſes parens, non plus que le Couvent où elle étoit, n'avoient aucun ſoupçon du malheur qui lui étoit arrivé. Ayant examiné la bouche de l'enfant, j'obſervai la place de trois dents qui lui avoient été ôtées, & dont la plaie n'étoit pas encore refermée; je vis de plus qu'il ne lui manquoit aucune de ſes dents de lait, ce qui me fit dire auſſi-tôt que le Dentiſte qui avoit vu l'enfant quelques jours avant moi, lui ayant ôté trois dents revenues, l'enfant ſeroit brêche-dent ſans reſſouce à la chûte de ſes dents de lait, ſur la durée deſquelles on ne pouvoit plus compter, eu égard à leur foibleſſe. Mon avis fut

un coup de foudre pour la mère de l'enfant qui m'écoutoit, ainſi que pour la Religieuſe qui avoit appelé le Dentiſte, dont l'ignorance coûtoit ſi cher à l'enfant. Il n'eſt pas difficile, en effet, de ſe repréſenter la peine d'une mère qui voit dans ſon enfant une beauté naiſſante, entièrement interrompue par la privation de ſes dents, qui ſont, il faut en convenir, un des ornemens qui concourt le plus à la perfection de la figure & de la beauté. La Religieuſe de ſon côté, ſe reprochoit d'avoir pris ſur elle le ſoin de la bouche de ſa petite penſionnaire; mais, quelque regret qu'elle ait fait paroître, & quelle qu'ait été ma bonne volonté, il n'a pas été poſſible de faire renaître d'autres dents, tant il eſt vrai qu'on ne ſauroit trop faire d'informations, quand il s'agit de s'adreſſer à quelqu'un dont les connoiſſances puiſſent nous mettre à l'abri de tout reproche, & lorſqu'il faut ſur-tout

faire quelque opération, dont le but eſt la conſervation de quelqu'un de nos membres. Cet exemple nous prouve auſſi qu'on ne ſauroit trop exiger de précautions de la part de ceux qui veillent à l'éducation des enfans, & qu'on ne doit prendre aucun parti ſans en inſtruire les pères & mères qui ſeuls ont le droit de prendre un parti déciſif; d'ailleurs ils ſont trop intéreſſés au ſort de leurs enfans, pour ne les confier qu'à des perſonnes dont ils connoiſſent les talens & la prudence.

HUITIÈME OBSERVATION.

Sur une dent canine ôtée maladroitement.

UNE DEMOISELLE ANGLOISE fut attaquée d'une violente douleur de dent pendant ſon voyage d'Angleterre en France.

France. Arrivée à Blois, elle s'informe ſi dans cette Ville il y a quelqu'un en qui elle puiſſe ſe confier pour ſe faire ôter la dent dont elle étoit cruellement tourmentée. Elle avoit déjà voulu ſe faire faire cette opération dans différentes Villes par où elle avoit paſſé ; mais ſa mère dont elle étoit accompagnée, qui ſe méfioit de tous ces Opérateurs qui courent la Province, l'en avoit toujours éloignée, lui repréſentant qu'étant arrivées à Paris, elle trouveroit un ſecours prompt & certain, au lieu qu'elle ne répondoit pas de celui qui leur étoit offert dans la Province. L'avis ſage, ou peut-être le preſſentiment de cette mère devoit faire naître quelque crainte à ſa fille ; mais celle ci, fatiguée de ſouffrir, prit le parti de ſe débarraſſer de ſa dent à l'inſu de ſa prudente mère. Il lui fut adreſſé un ſoi-diſant très-expert Dentiſte, pour qui ſa confiance ſe déclara d'autant plus volontiers, qu'il ſe trouva

être de sa Nation. Cet Opérateur s'étant mis en devoir de faire son opération, plaça son pélican d'une manière si gauche, qu'il fractura toute la portion alvéolaire qui contient la dent canine & les trois incisives qui la précèdent. La vue d'un pareil désordre eût fait pâlir d'effroi le plus expérimenté: celui-ci au contraire voyant que la dent qu'il vouloit ôter tenoit encore, soutint à l'aide d'une de ses mains la portion fracturée, pendant que de l'autre il acheva d'extraire la dent canine qui devoit être ôtée. Ne pouvant cacher cet accident à sa malade, il la rassura, en lui certifiant qu'il se formeroit un calus propre à réunir toutes ces parties ainsi divisées, & qu'elle pouvoit être, à cet égard, dans la plus grande tranquillité. Mais la suite prouva le contraire des promesses que prodiguoit cet homme n'ayant d'autre ressource pour se tirer du mauvais pas dans lequel il s'étoit

engagé, & ne pouvant autrement adoucir les reproches qu'il méritoit si justement. Cet événement malheureux fut pour la mère de la Demoiselle un motif de plus pour se rendre plutôt à Paris. Je fus mandé à leur arrivée pour être consulté sur le parti qu'il restoit à prendre pour remédier à ce délabrement affreux. Je trouvai un abcès considérable qui fournissoit du pus en quantité, la portion alvéolaire fracturée prête à se détacher totalement. Je remarquai même qu'elle entretenoit la violence des symptômes ; ce qui me détermina d'en faciliter la séparation entière des parties saines. De cette opération s'ensuivit nécessairement la perte irréparable de trois dents incisives de la mâchoire supérieure. Je sentis, à la vérité, combien ce moyen étoit désagréable, tant pour la malade que pour moi, qui ne pouvois lui procurer de guérison qu'au préjudice de trois de ses dents ; mais enfin

il n'y avoit point d'autre parti ; tout autre n'eût servi qu'à prolonger la maladie & à faire naître de nouveaux accidens. Pour faciliter la cicatrice de toutes ces parties, offensées par le tiraillement qu'elles avoient éprouvé, ainsi que par la forte contusion qu'avoit causé le point d'appui, je n'employai que de l'eau de guimauve légèrement animée d'eau de vie : la tension & le gonflement étant prodigieux, les saignées furent réitérées plusieurs fois. La malade fut entièrement rétablie après quelques semaines de traitement ; mais il ne fut pas possible de remédier à la difformité à laquelle donnoit lieu la séparation de la portion fracturée ; il s'étoit fait, de plus, en très-peu de temps, une déperdition de substance qui ne put se réparer ; déperdition si considérable qu'elle me fit craindre d'abord que cette maladie ne se trouvât compliquée de quelque vice particulier;

mais la prompte & parfaite guérison dissipa tous mes doutes.

Nous voyons par cette observation combien il est avantageux de savoir supporter, quelque temps de plus, le mal dont on peut être attaqué. Si cette jeune personne n'eût pas préféré sa tranquillité aux sages conseils de sa mère, il est évident qu'elle n'eût pas eu à souffrir la cruelle maladie dont la mal-adresse de son Opérateur l'a rendue victime. Ces exemples frappans devroient, sans contredit, faire ouvrir les yeux sur la prétendue science de ces hommes qui, n'ayant aucun domicile fixe, n'ont par conséquent rien à ménager. Uniquement occupés de satisfaire à leurs besoins, ils n'envisagent dans leurs actions qu'un gain sordide & pécuniaire, s'embarrassent peu d'ailleurs du bon ou mauvais succès que peut avoir leur conduite, dans laquelle

en observe presque toujours plus de témérité que de capacité.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une carie occasionnée par une dent déchaussée.

IL Y A quelques années qu'un Lieutenant Général des Armées du Roi m'envoya chercher pour lui ôter une dent sur laquelle s'étoit manifesté un écoulement depuis quelques mois. Quelque peine que j'eusse à me persuader qu'une telle dent qui sembloit ne tenir presque à rien dans son alvéole, pût occasionner un écoulement de la nature qu'étoit celui que je voyois, j'engageai cependant cet ancien Militaire à se priver de cette dent ; ce qu'il fit avec d'autant moins de répugnance, qu'elle ne lui étoit d'aucune utilité. Je confesse de bonne-foi que dans cette oc-

casion je n'apportai pas toute l'attention requise à cette espèce de fistule; ce que j'aurois dû faire avec d'autant plus de soin, que j'avois un grand doute sur l'existence de cette fistule occasionnée par la dent que je venois d'ôter. Quelques jours après je fus mandé de nouveau chez la même personne, & toujours pour le même sujet. J'observai que non-seulement il n'y avoit aucune diminution dans l'écoulement de la matière, mais qu'elle sortoit même en plus grande quantité. Ne sachant, ni ne me doutant d'aucune cause de cette fistule, je voulus temporiser, & je conseillai au malade de patienter quelques jours. Mais cette recette de patience ne le satisfit pas. Curieux, & desirant en même temps de s'assurer plus amplement de sa situation & de de l'état de son mal, il me proposa de faire une consultation de Médecins & de Chirurgiens, que j'acceptai avec

joie, me trouvant par-là à l'abri de tout reproche. Cependant je commençai à réfléchir sur cette maladie singulière dont la cause m'étoit inconnue, & sur laquelle mon malade ne pouvoit me donner aucun éclaircissement. Il n'avoit fait aucune chûte ni reçu aucun coup dans cette partie ; je ne voyois aucun vice particulier dont le sujet fût affecté ; à part la fistule, les gencives étoient saines. Cependant le malade se mit dans l'esprit qu'il étoit affecté de scorbut ; opinion dont j'eus beaucoup de peine à le dépersuader.

Le jour pris pour faire la consultation, je me rendis chez la personne une heure avant l'arrivée des Consultans. Je voulus examiner encore avec la plus exacte attention la bouche du malade ; ce ne fut pas en vain, car je connus dès ce moment même la cause qui entraînoit l'écoulement. La sonde ne m'étant d'aucune utilité dans

cette occaſion, je plaçai le doigt index à la partie intérieure de la bouche, & le pouce à la partie extérieure; enſorte qu'en ſerrant ces deux doigts l'un ſur l'autre, je ſentis fléchir la portion alvéolaire compriſe dans mes deux doigts; ce qui me fit juger que les gencives me déroboient à la vue une carie. Ne pouvant plus douter alors du principe de la fiſtule, je propoſai au malade de me laiſſer agir ſeul; ce que m'ayant accordé, je fis l'ouverture de la gencive pour découvrir la carie. Je trouvai une portion d'alvéole qui ne tenoit preſque à rien, & que je ſéparai ſans peine. Je mis dans la place un petit bourdonnet imbibé dans l'eau vulnéraire, pour entretenir la plaie ouverte pendant quelques jours & faciliter par-là la ſortie des autres parties qui pouvoient être cariées; mais il n'en ſortit pas d'autre que celle que je tirai d'abord. La cicatrice ne fut pas longue

à se faire, & l'on peut dire que la guérison du malade commença dès l'instant de l'opération que je lui fis.

Mon peu d'attention dans cette circonstance, dont je ne rougis pas de faire l'aveu, puisque je suis parvenu à la réparer, fait connoître combien on doit peu négliger les occasions qui en apparence nous paroissent peu conséquentes; d'ailleurs, tout ce qui a pour objet la conservation ou le rétablissement de la santé de l'homme, est toujours susceptible de l'examen le plus rigoureux, & des soins les plus assidus.

DIXIÈME OBSERVATION.

Sur une dent usée.

EN PARLANT de la formation des dents, j'ai déjà fait remarquer les inconvéniens qui surviennent aux dents

ors de la destruction de l'émail qu'on doit regarder comme le bouclier & le préservatif des dents contre les différens frottemens auxquels elles sont exposées, soit dans la mastication ou dans les efforts qu'on est obligé de faire pour broyer certains alimens. Aussi, ne sont-ce point ces frottemens, sans cesse répétés & qu'on peut regarder comme naturels, qui, en général, sont contraires à cet émail. Je renvoie à l'article où je traite de l'espèce de frottement qui détruit l'émail des dents, en parlant de sa conformation; il est inutile de me répéter. Je me borne à présent à prouver par des faits que l'expérience me fournit, la vérité de ce que j'ai avancé sur les différentes maladies des dents, des gencives & des alvéoles.

Toutes les fois que la disposition des mâchoires supérieures & inférieures sera telle que les dents se rencontrent di-

rectement, il arrivera alors que l'émail se détruira & que les dents s'uferont au point de devenir très-fenfibles, non-feulement à l'attouchement des alimens qu'on eft obligé de prendre pour fa fubfiftance, ou autres corps étrangers qui toucheront les dents, mais même à l'impreffion de l'air extérieur, qui étant un corps très-fluide, s'infinue par les pores du corps offeux de la dent, & caufe au nerf un agacement très-défagréable, & plus communément encore une irritation qui devient de jour en jour très-douloureufe pour ceux dont les dents fe trouvent dans cet état.

J'ai été appelé dans le mois d'Août 1773 pour une perfonne âgée d'environ foixante ans, qui étoit tourmentée par des fluxions confidérables, occafionnées par une dent ufée qui étoit d'une fi grande fenfibilité, que la moindre fraîcheur donnoit lieu aux plus vives

douleurs. Je conseillai les gargarismes les plus doux pendant quelques jours, évitant avec soin les deux extrêmes du chaud & du froid. Voyant alors que la fluxion étoit diminuée & la sensibilité moins grande, j'appliquai le cautère actuel sur la dent. Mais ce remède ne fut que palliatif pour quelques jours; je réitérai le cautère sans un meilleur succès. Le malade, fatigué de souffrir, fut obligé de se résoudre à faire ôter sa dent pour atteindre au terme de ses douleurs. Heureux encore de n'en avoir qu'une à sacrifier: Car lorsque toutes les dents sont usées, le malade se trouve autant à plaindre que le Dentiste embarrassé. Dans ce cas, le malade doit se pourvoir de beaucoup de patience, & suivre exactement le régime qui lui sera prescrit, qui consiste à ne faire usage que d'alimens qui ne soient ni trop froids ni trop chauds; ne pas trop s'exposer à l'air,

ne manger aucunes crudités, telles que salades & fruits, dont l'acide qui y est contenu peut agacer. Il faut abandonner le reste aux soins de la Nature, sans cependant négliger l'application du cautère actuel, si les circonstances le permettent. Cette maladie, d'ailleurs, est susceptible de plus ou moins grands progrès, accompagnés d'accidens plus ou moins grands, ainsi que toute autre maladie. J'ai eu occasion d'en voir plusieurs & de différentes espèces, dont l'énumération deviendroit trop longue; mais je n'en ai pas trouvé dont les douleurs ayent été aussi aiguës que chez la personne dont je viens de parler, & qui n'a pu être guérie que par la privation de sa dent.

ONZIÈME OBSERVATION.

Sur le peu de ſuccès des dents remiſes dans leur alvéole.

RIEN de plus ordinaire que de rencontrer des perſonnes qui veulent ſe faire remettre les dents qu'elles ſont obligées de ſe faire ôter, par les douleurs qu'elles occaſionnent ; mais auſſi rien de plus incertain que le ſuccès de cette opération. Pour ſe flatter de la reuſſite, il faut, 1°. qu'il n'y ait aucune fracture dans le corps alvéolaire lors de l'extraction de la dent qu'on veut remettre. 2°. Que cette même dent ne ſe fracture pas. 3°. Que la gencive ſoit bien conſervée. Si ces trois inconvéniens dont la prudence ne permet pas de répondre, n'ont pas lieu, on peut alors tenter de remettre la dent dans ſa cavité, après en avoir bien net-

toyé la carie, qu'on garnira d'une feuille de plomb ou d'or. Cette opération eſt toujours ſuivie d'une fluxion non-ſeulement embarraſſante, mais même douloureuſe, qui fait quelquefois repentir la perſonne ſur qui on l'a pratiquée, de l'avoir laiſſé faire. Cependant le deſir d'avoir une dent de plus adoucit en quelque ſorte la peine; mais j'ai obſervé pluſieurs fois que ces ſortes de dents ne ſont pas d'un long uſage, par la raiſon que n'étant contenues dans les gencives que comme corps étranger, elles ſont privées de toute eſpèce de nutrition. C'eſt auſſi par cette même raiſon qu'outre les fluxions inſéparables de cette opération, on eſt exposé très-ſouvent à avoir des abcès dont on ne guérit que par la perte de cette dent, dont la conſervation eſt non-ſeulement incertaine, mais même dangereuſe, par les accidens auxquels on eſt expoſé. En ſuppoſant que

tous ces inconvéniens n'exiſtent pas, il en arrive néceſſairement un autre, & contre lequel il eſt impoſſible de rien faire. Cette dent remiſe dans ſon alvéole ne peut être défendue contre l'action de la ſalive dont l'âcreté plus ou moins grande fait d'autant plus d'impreſſion, que cette dent eſt dépourvue d'artères & de veines deſtinées à porter la nourriture à chacune des dents. On conçoit aiſément qu'un corps quelconque, dépourvu de tout ſuc nourricier, & n'étant abreuvé que d'humeurs qui lui ſont contraires, ne ſauroit ſubſiſter long temps; & c'eſt ce qui arrive infailliblement dans ce cas. Quoique je n'aye jamais fait de ces ſortes d'opérations que malgré moi, je conviens cependant en avoir fait quelques unes avec ſuccès.

Il y a quelques années qu'un jeune homme de 18 à vingt ans, fils d'un Epicier de Paris, vint chez moi pour

ſe faire ôter une première petite molaire dont la carie le faiſoit beaucoup ſouffrir. Cette dent ſortit de ſon alvéole avec une ſi grande facilité, & toutes les parties furent tellement ménagées, que je propoſai au jeune homme de lui remettre ſa dent après l'avoir plombée. Cette dent reprit ſi parfaitement qu'il la garda pendant ſix à ſept mois ſans reſſentir le moindre mal, ni qu'il y eût la moindre altération dans la couleur de la dent : mais paſſé le temps que je viens de dire, en approchant des jours froids, cette dent devint de plus en plus douloureuſe. Je propoſai, avant d'ôter la dent, d'ôter le plomb ſimplement. Ce procédé ſembla ſoulager pour quelques jours le jeune homme ; mais la douleur venant à recommencer, il la fit ôter pour la ſeconde fois, & j'éprouvai qu'elle étoit auſſi forte à ôter la ſeconde que la première fois.

Je pourrois citer un nombre infini de ces sortes d'opérations, & sur chacune j'aurois quelque observation à faire; mais cela me conduiroit trop loin. A peu près dans le même temps de celle que je viens de rapporter, j'eus occasion d'ôter une seconde petite molaire de la mâchoire inférieure à une Religieuse Hospitalière. Cette dent, quoique très-douloureuse, me parut si peu cariée étant hors de son alvéole, que je pris le parti de la remettre en place, sans même en prévenir la Religieuse; ce que je fis au moment que je pris pour rapprocher les gencives. Lorsqu'elle eut étanché le sang qui sortoit de sa bouche, elle me demanda sa dent que je lui fis remarquer être à sa place: sa surprise fut d'autant plus grande, qu'elle ne soupçonnoit pas l'opération que je venois de lui faire. Elle n'en parut pas d'abord fort satisfaite, sur ce que je lui pronostiquai une flu-

xion qui lui dureroit quelques jours. Ne pouvant pas la plomber pour l'inſtant, je renvoyai cette opération après que la fluxion feroit diſſipée; ce que je fis avec tout le ſuccès poſſible. Depuis, cette Religieuſe n'a eu aucun mal de dent; ou ſi elle en a ſouffert, la dent replacée n'en a pas été l'origine. On voit, par les deux exemples que je viens de rapporter, un ſuccès bien différent. Les commencemens de l'un & l'autre s'annoncent pour être très-heureux. Dans le premier où je n'ai pas réuſſi, j'avois pris des précautions bien plus régulières que dans le ſecond, où, pour en venir à bout, j'ai été contraint de me conformer aux circonſtances, étant comme obligé de ſurprendre la répugnance de la Religieuſe ſur qui je faiſois cette opération, qui ne m'en a paru bien ſatisfaite qu'après ſa guériſon, mais qui dans le temps auroit toujours refuſé de ſe prêter à la

moindre chose que j'aurois voulu exiger. C'est ce contraste de succès & d'événemens heureux ou plutôt malheureux par un effet de la bizarrerie de la Nature chez certains sujets, qui ne contribue pas pour peu à décréditer dans mon esprit ces sortes d'opérations, où l'on ne peut répondre de la réussite qu'après l'expérience. C'est ce que je crois avoir prouvé suffisamment par les deux faits précédens. J'en rapporterois un nombre d'autres où l'on trouveroit de même des contrastes aussi singuliers, & qui ne serviroient qu'à donner encore plus d'incertitude. Mais il suffit qu'on réussisse quelquefois, pour tenter cette opération en ceux qui veulent absolument s'y soumettre.

On pratique encore quelquefois une opération dont le succès est encore plus douteux que celle dont je viens de parler. Quoiqu'il soit fait mention de ces sortes d'opérations comme étant très-

communes, je dis au contraire qu'elles ſont très-rares, parce qu'on ne rencontre pas aiſément des perſonnes aſſez folles ou aſſez intéreſſées pour ſe faire ôter leurs dents, moyennant certaine ſomme qu'elles reçoivent de ceux qui veulent ſe faire remettre à la place de quelque chicot ces dents étrangères qui leur coûtent non-ſeulement leur argent, mais, ce qui eſt bien pis encore, beaucoup de ſouffrances, & ils ſont ſouvent obligés de renoncer à leur entrepriſe dont la réuſſite dépend de certaines circonſtances qu'on ne peut connoître qu'après avoir commencé l'opération. C'eſt aux Savoyards qui ſe tiennent ſur la place publique pour faire des commiſſions ou exercer d'autres emplois de même eſpèce, que l'on s'adreſſe pour acheter leurs dents, qui étant ôtées de leur bouche, doivent être, immédiatement après, miſes à la place des racines de la dent de la perſonne

qui se fait faire cette transplantation. Il ne faut pas moins trouver que de ces ames vénales & intéressées qui ne connoissent d'autre Dieu que la cupidité, & à qui la pluie d'or applanit tous les obstacles, & leur fait tout entreprendre. Ce genre d'hommes se vendroient non seulement en détail pour avoir de l'argent, mais même tout entiers, s'ils le pouvoient : le travail, les souffrances & les peines les plus grandes ne sont rien pour eux, toutes les fois qu'on étale à leurs yeux ces métaux quelquefois si pernicieux. Quelque communes que puissent être de telles ames dans la société, & malheureusement trop fréquentes dans quelque état qu'on jette les yeux, il faut cependant convenir qu'en général il est rare & même très-difficile de trouver des personnes qui puissent prendre sur elles de faire le sacrifice de quelques-unes de leurs dents, pour en orner

la bouche des autres, qui nous représentent à cet égard la folle oftentation du Geai de la fable, qui s'étoit paré des plumes du Paon. Quoiqu'on puiffe dire généralement parlant qu'il y ait une grande reffemblance entre tous les hommes, rien n'eft plus vrai que de dire auffi qu'il exifte une telle différence dans chacune des parties qui les conftituent tous en particulier, que fi l'on veut rapprocher quelques-unes de ces parties d'un tout qui leur foit étranger, on s'apperçoit alors d'une très-grande difformité. C'eft ce que nous éprouvons dans les opérations dont je parle. Pour fe flatter de quelque fuccès, il faudroit trouver dans la mâchoire d'où l'on extrait la dent, une entière conformité avec celle où l'on veut tranfplanter la même dent; que la racine du chicot ne fût ni plus groffe ni plus petite que la racine de la dent qui doit lui être fubftituée; par conféquent la même profondeur

profondeur du côté de la cavité alvéolaire. Il faut en outre qu'en faiſant l'extraction du chicot, elle ne ſoit point accompagnée de fracture des alvéoles non plus que de la racine. Ce ſont-là autant d'obſtacles qui peuvent s'oppoſer au ſuccès de cette opération ; obſtacles d'autant plus difficiles à ſurmonter, qu'il eſt impoſſible à la prudence humaine de les prévoir. Comme j'ai pour principe de faire marcher à côté de mes doutes, ou de ma façon de penſer, quelque fait d'expérience qui leur eſt relatif, je rapporterai ce qui m'eſt arrivé en voulant remettre une dent de Savoyard à une jeune Dame qui s'étoit rompu une large inciſive en rongeant une cotelette de mouton. Je fus mandé, il y a quelques années, pour être conſulté ſur l'accident arrivé à cette Dame. Comme je n'ai jamais beaucoup penché en faveur de cette opération dont je parle, je propoſai de

limer la dent jusqu'à la gencive, & de la remplacer par une dent montée sur un pivot d'or. Cette opération devenoit d'autant plus facile à pratiquer, que la dent rompue n'étoit point sensible. En outre, ce procédé me paroissoit le plus prudent & le moins douloureux. Cette conduite, toute avantageuse qu'elle étoit, fut blâmée, & l'on préféra à l'opération que je proposois, celle de substituer une dent étrangère à la place de la dent fracturée. Il ne fut plus question que de trouver un Savoyard qui voulût se prêter à cette opération. L'intérêt, mobile universel de presque tous les Êtres, fit trouver le Savoyard dont on avoit besoin, & qui convint de donner la dent de sa bouche qui conviendroit le mieux, moyennant une somme honnête qui lui fut donnée. La dent du Savoyard me parut réellement convenir à la place de celle que j'allois ôter à cette Dame, autant qu'on

pouvoit en juger par les apparences. J'observai de plus des gencives très-saines, & en tout ; une bonne constitution dans le sujet ; ce qui me donna d'heureuses espérances pour le succès de cette opération. Je réussis parfaitement à l'extraction du chicot, ainsi qu'à ménager les alvéoles qui le contenoient. Après avoir laissé dégorger la gencive, je mis en place la dent que j'avois ôtée au Savoyard ; j'eus la précaution de la fixer avec un fil de soie aux autres dents voisines, précaution qui me parut d'autant plus nécessaire, que cette dent étant entrée dans la cavité alvéolaire avec beaucoup de facilité, & qu'étant à la mâchoire supérieure, elle se trouvoitcomme suspendue contre son propre poids, par conséquent susceptible de tomber. Il y eut une fluxion très-longue pendant laquelle la dent ne put jamais se consolider. La malade souffrit beaucoup, & se repentit plus

d'une fois de n'avoir pas ſuivi l'avis que je lui donnois avant de commencer l'opération qu'elle m'avoit forcé d'entreprendre. La fluxion diminua un peu, mais il ſurvint un petit prurit entre la dent nouvellement placée & la gencive qui s'oppoſoit à l'affermiſſement de cette dent. Je parvins à la fin, par l'uſage des gargariſmes que je donnai, à faire diſparoître ce prurit; ou peut-être la malade fut-elle redevable de ce bien-là au temps ou à la Nature, ou bien encore à ſa bonne conſtitution, plutôt qu'aux remèdes que j'employai. Mais cette dent qui ne recevoit aucune nourriture, & qui étoit continuellement abreuvée par la ſalive & autres humeurs, ſe ternit; & enfin devint ſi noire, qu'il fut impoſſible à la perſonne de la ſouffrir davantage dans ſa bouche, & qu'elle ſe détermina ſans peine à faire le ſacrifice de cette dent, qui, bien loin de ſervir d'ornement à ſa bouche,

faisoit au contraire une très-grande difformité, qu'on prit le parti de réparer par une autre dent artificielle. Telle fut la fin d'une opération si heureusement commencée, & dont, au lieu d'en retirer quelque avantage, il n'est résulté que désagrémens & douleurs très-vives. Quelque temps après, je fis cette même opération qui réussit assez bien. Mais la dent transplantée n'a jamais été bien solide, ni d'une couleur bien avantageuse.

D'après les épreuves multipliées du peu de succès que j'ai eu dans ces sortes d'opérations, je ne les ai jamais pratiquées qu'avec beaucoup de répugnance, & qu'après y avoir été contraint par les personnes qui se trouvoient dans le cas. J'ai toujours fait mon possible pour détourner ceux qui mettoient leur confiance en moi, de pareilles opérations, qui, très-rarement, font honneur au Dentiste qui les entreprend,

& causent toujours beaucoup de mal & d'incertitude à ceux qui veulent absolument s'y soumettre.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Sur deux dents venues par un troisième germe.

UNE DAME âgée de 50 à 52 ans, portoit à la mâchoire supérieure trois dents artificielles depuis au moins douze ans, & que je lui renouvelois de temps en temps. Quelques mois après que je lui eus mis les dernières, elle m'envoya chercher pour me faire voir que ces dents n'étoient ni si bien, ni si solides qu'elles avoient coutume d'être. Ne pouvant d'abord comprendre pourquoi ces dents alloient si mal, je coupai les fils dont elles étoient attachées aux dents voisines. Je cherchai en vain à

connoître les défauts de la pièce artificielle. Je tournai alors mon attention du côté de la mâchoire de cette Dame: en examinant ses gencives, j'apperçus quelques légères éminences qui me firent juger qu'elles seules étoient l'obstacle qui s'opposoit à la solidité des dents artificielles. Ces éminences que j'observai pour la première fois, me firent examiner avec plus d'attention encore. Je trouvai que deux larges incisives étoient prêtes à diviser la gencive: ma surprise fut d'autant plus grande que je n'ignorois pas que les dents de cette Dame avoient été renouvelées par un second germe, & qu'elle n'en avoit été privée que par accident. Cette Dame, encore plus étonnée que moi qu'à son âge il lui perçât des dents, ne put être convaincue de la vérité de ce que je lui disois, que lorsque ses yeux purent l'en persuader. Ces dents prirent de la croissance, mais

elles ne furent ni si longues, ni si fortes que les autres, elles le furent cependant assez, pour n'être plus obligée de porter des dents artificielles.

Il n'est point étonnant qu'à un âge aussi avancé, ces deux larges incisives n'ayent eu ni la même force ni la même solidité qu'on auroit pu espérer à 30 ans de moins; le suc nourricier ne fournit pas autant à cet âge qu'il le fait dans la jeunesse. De plus, les vaisseaux sanguins s'oblitèrent; de-là vient une nutrition moins abondante & une foiblesse de la part de la nature, qui semble l'arrêter dans le moment où elle opère la formation des différentes parties qui nous constituent.



TREIZIÈME OBSERVATION.

Sur des dents incisives & canines dont le second germe a été retardé jusques à l'âge de 40 ans.

On est quelquefois très-étonné de voir des personnes qui, à l'âge de 25 ou 30 ans, n'ont pas encore toutes leurs dents, & qui sont tourmentées de fluxions à la crue des dernières dents molaires. Cependant ces sortes d'exemples sont très fréquens, & paroîtroient l'être d'avantage encore, si ces sortes de dents ne perçoient souvent sans qu'on s'en apperçoive. Il y a quelque chose de plus surprenant dans le fait que je rapporte. Selon le cours ordinaire des choses, à l'âge de 7 à 8 ans, les enfans perdent leurs dents de lait, dont la chûte est occasionnée par celles qui

ſont deſſous, & qui, à proportion qu'elles croiſſent, détruiſent les racines des premières venues qui tombent enfin tout-à-fait, pour faire place à celles du ſecond germe.

Une Demoiſelle de Paris a porté ſes dents de lait quelques années de plus qu'à l'âge où ces ſortes de dents tombent ordinairement; & de crainte ſans doute que les ſecondes ne fuſſent gênées par les dents de lait, les parens jugèrent à propos de faire ôter ces premières dents. L'enfant parvenue à l'âge de 19 à 20 ans, & voyant qu'elle attendoit en vain que les dents qu'on lui avoit ôtées dans ſa jeuneſſe, fuſſent remplacées par de nouvelles, prit le parti d'obvier au défaut de celles que lui refuſoit la Nature, en s'en faiſant mettre d'artificielles. Il manquoit à cette Demoiſelle les quatre inciſives de la mâchoire ſupérieure, & deux à l'inférieure. Elle porta les dents artificielles

pendant 16 à 17 ans, jusqu'à ce qu'enfin s'appercevant que ces dents artificielles prenoient une mauvaise disposition, elle vint me consulter pour savoir ce qui pouvoit s'opposer à leur effet ordinaire. Comme elle étoit très sujette au tartre, je soupçonnai que cette espèce de sédiment venant à s'amasser sur ces dents, & gagnant entre les gencives & les dents artificielles pourroit être la cause du mauvais effet dont elle se plaignoit. Mais ayant détaché les dents, je trouvai sur ces gencives de petites asperités toutes recouvertes de tartre qui, dès qu'il fut enlevé, me laissa voir distinctement les quatre dents incisives qui avoient divisé les gencives. Il fallut dès-lors renoncer à l'espèce de dents que l'art avoit imaginées, pour ne pas gêner celles qui venoient naturellement. Quelque temps après, les deux incisives de la mâchoire inférieure qui manquoient aussi, percè-

rent de la même façon que celles de la mâchoire supérieure. Ces dents furent très-long-temps à prendre leur croissance, sans doute parce que le germe se trouvant trop resserré par le trop de solidité des parties peu susceptibles de dilatation à cet âge, ne pouvoit pas par conséquent se prêter, ni faciliter le développement & la croissance de ces dents retardées. La Dlle eût préféré en quelque sorte que ces dents ne se fussent jamais manifestées: étant d'ailleurs accoutumée à l'usage des dents artificielles, son petit amour-propre eut beaucoup à souffrir de paroître tout d'un coup dépourvue de six dents, tandis qu'elle paroit à cet inconvénient au moyen des dents artificielles qu'elle substituoit au défaut de celles que son âge ne lui permettoit plus d'espérer. Aujourd'hui cependant elle est bien plus flattée d'avoir ses dents naturelles, toutes foibles qu'elles sont,

que d'être aſſujettie à faire renouveler de temps en temps celles dont elle ſe ſervoit, qui noirciſſent toujours, quelque attention qu'on prenne d'en conſerver la couleur.

QUATORZIÈME OBSERVATION

Sur les accidens cauſés par l'extraction d'une dernière molaire de la mâchoire ſupérieure.

ON SEROIT trop heureux, ſi de toutes les opérations de Chirurgie qui ſe pratiquent ſur le corps humain, il ne s'en trouvoit aucune accompagnée ou ſuivie d'accidens qui ſont ſouvent d'autant plus fâcheux, que la réputation de l'homme le plus accrédité en dépend communément. Le Public qui ne juge ſouvent de la conduite de quelqu'un que par les événemens, ne cherche

pas toujours à s'instruire des causes dont les effets peuvent décréditer un homme, quoique très-innocent. Un Dentiste peut éprouver le choc le plus pernicieux à sa célébrité, par le mauvais succès de quelque opération, quoique faite avec beaucoup de dextérité, & traitée selon toutes les règles de l'art.

Je ne crois pas avoir éprouvé un pareil sort, malgré les malheurs qui me sont arrivés; d'ailleurs j'ai toujours été assez heureux dans ma pratique, pour remédier aux accidens & ne rien laisser à faire à d'autres, après avoir traité les malades à qui j'ai donné mes soins. Comme l'on peut tirer parti du malheur même, je ne me fais pas de scrupule d'exposer de bonne foi ceux qui me sont arrivés quelquefois en opérant, & pour lesquels je prie le Lecteur d'être toujours disposé à l'indulgence, dans le cas où je puis paroître coupable, comme dans celui

où je me flatte à tort peut-être de ne pas l'être. Le fait que je rapporte dans cette obſervation eſt très-grave; mais l'heureux ſuccès que j'ai eu dans le traitement de cette maladie, m'a bien dédommagé de l'inquiétude que j'eus au moment que l'accident m'arriva.

Un Eccléſiaſtique attaché à la Paroiſſe de St Médard vint chez moi, pour ſe faire ôter une dernière dent molaire de la mâchoire ſupérieure. Après avoir pris connoiſſance de la carie qui occaſionnoit la douleur, & avoir trouvé cette carie trop avancée pour employer d'autre parti que celui de l'extraction, ce jeune Abbé ſe ſoumit volontiers à cette opération, quoique douloureuſe, bien perſuadé qu'il n'y avoit d'autre moyen pour guérir, & très-éloigné de croire qu'il couroit à grands pas à une maladie très-ſérieuſe, plutôt qu'à une prompte guériſon. L'inſtrument dont je me ſervis pour ôter cette dent, fut

le pélican. Au premier effort que je fis, non-feulement je vis fe détacher la dernière dent molaire, mais encore quatre autres de fuite que j'étois fur le point d'emporter, fi je me fuffe obftiné à vouloir ôter la dent pour laquelle j'avois commencé l'opération. A la vue de ce délabrement affreux, je m'arrêtai & pris le parti fur le champ de remettre en place toute la portion détachée. Il fe trouva chez moi, lors de cette opération, un Chirurgien de mes amis, qui, conjointement avec moi, raffura le malade fur les triftes fuites de cet événement, caufé plutôt par une difpofition vicieufe de fa bouche, que par mal-adreffe de ma part. Le jeune Abbé ne me laiffa rien à defirer fur la juftice qu'il me rendit à cet égard. Je trouvai chez lui, il faut en convenir, autant de courage que de patience. Les prompts fecours devenoient trop urgens dans pareil cas, pour m'arrêter

à réfléchir, & m'occuper à trouver la cauſe du malheur qui venoit d'arriver. Ayant mis en place tout le morceau qui ſe détachoit & qui ſe trouvoit preſque renverſé ſur la joue, je roulai pluſieurs morceaux de linge les uns ſur les autres avec un peu de ſolidité, pour établir un point d'appui entre la joue & la partie offenſée ; je ſoutins ce petit appareil par une mentonnière que j'aſſujettis ſur la tête. Je recommandai le ſilence le plus grand & le moins de mouvemens poſſible de la part de la mâchoire. Ces petites précautions priſes, je fis mettre le malade au lit. L'étant allé voir quatre à cinq heures après, je trouvai de la fièvre : j'envoyai chercher le Chirurgien de la maiſon qui le ſaigna. Le lendemain, la veine fut rouverte. Après cette ſeconde ſaignée, j'examinai l'état de la bouche du malade autant que le gonflement & la tenſion purent me le permettre, ne voulant

pas d'ailleurs faire ouvrir la bouche, crainte de quelque dérangement des parties remises en situation. Trois jours après, je levai le petit appareil dont je m'étois servi, qui, par la putréfaction des différentes humeurs qui s'attachoient dessus, incommodoit beaucoup le malade. Je n'observai rien qui me fît appréhender quelque accident de plus. Je pansai le malade trois fois le jour pendant la première semaine. Le sixième jour de la maladie, j'apperçus sur la suture palatine une petite raie bleuâtre qui me fit d'abord soupçonner quelque écartement; mais soit que cela fût vrai ou non, ce qui me faisoit naître quelque crainte, n'apporta aucun retard à la curation de la maladie. Après avoir réitéré mes pansemens trois fois par jour, je les réduisis à deux la seconde semaine; quelques jours après je ne le pansai plus qu'une fois par jour. J'ôtai tout-à fait alors les tampons

de linge dont je m'étois servi, tant pour assujettir les parties, que pour y porter les remèdes convenables. Pendant tout ce temps là, le malade ne prit pour toute nourriture que du bouillon & de la crême de riz ou quelques jaunes d'œufs dans le bouillon, pour le rendre plus nourrissant. La bouche n'étant plus embarrassée de linge ni autres médicamens, puisque je ne faisois plus faire que quelques gargarismes, le malade commença à prendre quelque potage, & peu à peu il passa à l'usage d'alimens plus solides; ensorte qu'au bout de deux mois, les parties se trouvèrent si bien raffermies, que la mastication se faisoit aussi librement qu'avant l'accident. La dent qui étoit la cause de cet événement malheureux, n'a jamais occasionné de douleurs depuis.

Pendant le cours du traitement de la maladie, je fis des réflexions sur les différentes causes qui pouvoient avoir

donné lieu à un si grand accident; & dès que mon malade eut l'usage de la parole libre, je lui fis plusieurs questions pour découvrir, s'il étoit possible, la cause primitive de l'événement le plus triste qui me soit arrivé depuis que j'exerce la partie qui a les dents pour objet. Quoique je n'eusse remarqué dans la bouche de ce jeune Abbé aucun symptôme qui pût occasionner les effets que j'eus à combattre à la suite de mon opération, je ne pouvois me persuader que ma manière d'opérer fût la cause réelle de tout ce délabrement, & qu'il n'y eût quelque vice intérieur qui m'étoit inconnu. Comme il manquoit une dent du même côté, je demandai si, lors de l'extraction de cette dent, il étoit arrivé le même accident que celui qui venoit de se passer sous mes yeux. Cet Ecclésiastique me répondit qu'il avoit encore été obligé de garder la chambre pendant près de six

ſemaines, mais qu'il n'avoit jamais cherché à s'inſtruire en quoi pouvoit conſiſter la maladie qui avoit ſuivi l'extraction de la première dent. Cette eſpèce d'indifférence de ſoi même, peu ordinaire dans le commun des hommes & que je remarquai chez ce Nourriſſon de la Sorbonne (car il faiſoit ſa licence) me ſurprit autant qu'il me fit de peine, parce que je ne pouvois tout au plus que haſarder quelques conjectures, d'après la réponſe auſſi peu inſtructive qu'il me faiſoit.

Je ne me ſuis point arrêté à l'idée de croire qu'il pouvoit exiſter quelque vice ſcorbutique, parce que je n'en ai remarqué aucun ſymptôme ni dans l'état de ſanté, ni dans celui de maladie, chez le ſujet dont je parle. D'ailleurs, je préſume que ſi ce vice eût exiſté, il ſe ſeroit manifeſté pendant le traitement du dernier accident dans lequel il étoit impoſſible de s'oppoſer à la ſuppuration

qui s'est faite effectivement pendant quelques jours ; & très-sûrement ce vice eût prolongé la maladie plus long-temps, en donnant de l'acrimonie à la suppuration qui auroit agi sur les gencives & les autres parties d'une manière assez sensible pour que je m'en fusse apperçu. Je ne suis pas porté à croire non plus que le calus de la fracture du premier accident n'étant pas formé, ait donné lieu au second. La raison que j'en donne, c'est qu'il s'est écoulé un trop long espace de temps pour que le calus n'ait pas été suffisamment consolidé. Je présume que la substance osseuse du corps alvéolaire chez cet Abbé est plus spongieuse qu'elle n'a coutume d'être ordinairement : d'où il résulte une foiblesse dans ces parties, qui les met hors d'état de pouvoir résister aux efforts qu'on est obligé de faire pour ôter les dents contenues dans ces mêmes alvéoles. D'après ce sentiment qui me pa-

roît le plus vraiſemblable, j'ai conſeillé à mon malade d'éviter le plus qu'il pourroit de ſe faire ôter des dents, quelque douloureuſes qu'elles puſſent être; ou, s'il le faiſoit, de ne s'adreſſer qu'à des perſonnes dont les lumières & l'expérience fuſſent capables de remédier aux inconvéniens auxquels il eſt ſujet. La fatale épreuve qu'il en a faite deux fois, doit être plus que ſuffiſante pour exciter ſa prudence & ſa circonſpection, ſi jamais il ſe trouve en pareil cas.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Sur deux dents jointes enſemble par leurs racines.

UNE DAME vint me trouver pour ſe faire ôter une racine de la dernière dent molaire de la mâchoire

inférieure dont elle souffroit beaucoup depuis quelque temps. Quelque difficulté que je remarquasse à faire sortir ce chicot de son alvéole, par le peu de prise qui restoit, je me déterminai cependant à l'entreprendre avec le pélican, ayant en vue de procurer à cette Dame le soulagement qu'elle attendoit de cette opération. J'éprouvai une resistance si forte que la force me manqua ; je m'y repris une seconde fois, sans avoir un meilleur succès. Après deux telles secousses, je priai cette Dame de me dispenser de recommencer, craignant qu'il n'arrivât quelque accident; mais je trouvai du côté de cette femme autant de patience & de résolution que je me sentois de répugnance, par la réussite que je prévoyois ne point avoir dans cette opération. Malgré toutes les raisons que je donnai pour engager cette Dame à ne pas s'obstiner dans son entreprise qui pouvoit lui devenir funeste,

funeste, je fus obligé de céder à ses instances, & de recommencer pour la troisième fois. Après les deux premiers efforts que j'avois faits, j'avois tout lieu de craindre la suite d'un plus violent, si toutefois ma force pouvoit avoir quelque degré de plus que celle que j'avois déjà employée. En effet, je parvins non-seulement à luxer la racine qu'il falloit ôter, mais même l'avant-dernière molaire, sa voisine. Je crus d'abord que le point d'appui pouvoit avoir donné lieu à la luxation de la dent, malgré la précaution que j'avois prise pour que cela n'arrivât pas; mais lorsque je voulus faire sortir le chicot avec un autre instrument, je distinguai par le mouvement que je faisois sur cette racine, que la dent l'accompagnoit; ensorte que l'une ne pouvoit sortir sans l'autre. Je ne gardai plus alors de ménagement. Je saisis la dent avec le davier, & j'emportai du même

coup le chicot que je trouvai ſi parfaitement joint, par l'extrémité de ſa racine, avec celle de la dent, qu'elles ſembloient ne faire qu'un ſeul & même corps. Il eſt vraiſemblable que la formation de ces deux dents ſe ſera faite en même temps, & que la racine de la dernière, au lieu de prendre une direction perpendiculaire dans les alvéoles, s'étant alongée en travers du côté de ſa voiſine, ainſi que je l'ai trouvée, ſe ſera confondue, en prenant croiſſance, avec la racine de l'autre dent. D'après une opération auſſi violente, cette Dame eut une fluxion conſidérable, mais qui n'a été ſuivie d'aucun accident; enſorte que les ſymptômes de la fluxion étant diſſipés, elle a été parfaitement guérie.

SEIZIÈME OBSERVATION.

Sur les accidens occaſionnés par une dent cariée accompagnée de fluxion.

LORSQU'UNE dent eſt cariée, & qu'elle donne lieu à des fluxions plus ou moins réitérées, le plus court parti & le plus prudent eſt de s'en défaire, ſans avoir même égard à la fluxion, pendant laquelle on peut, ſans témérité, faire l'extraction de la dent, & ſans craindre d'événemens fâcheux à la ſuite de cette opération.

Un Garde-du-Corps du Roi ſe trouvant dans le ſein de ſa famille, à 30 ou 40 lieues de Paris, fut attaqué d'une fluxion cauſée par une carie dans la première groſſe dent molaire de la mâchoire ſupérieure. Il s'adreſſa au Chirurgien de ſon endroit, qui étoit le

ſeul qui pût lui procurer quelque ſoulagement dans la ſituation où il ſe trouvoit. Ce Chirurgien qui ne ſoupçonna pas d'abord une dent cariée être là cauſe de la tumeur pour laquelle il avoit été appelé, n'épargna pas les cataplaſmes & autres émolliens convenables dans pareille circonſtance ; il fit auſſi quelques ſaignées ; mais quelques mouvemens qu'il ſe donnât, il ne put empêcher cette fluxion de dégénérer en abcès. La ſuppuration étant formée, il fallut de néceſſité lui donner iſſue par l'ouverture qu'on fit avec la lancette à abcès. Ce moyen n'étant que palliatif, le Chirurgien propoſa l'extraction de la dent qu'il reconnut alors pour être la véritable cauſe du mal. Les parens du malade s'y oppoſèrent, donnant pour raiſon de leur répugnance, qu'il ne falloit jamais ôter de dent pendant la fluxion. Il n'eût pas été difficile de les convaincre d'erreur. Mais quand

on amèneroit quelqu'un au degré de conviction, on ne pourroit pas pour cela se flatter toujours de le persuader. C'est, je n'en doute pas, ce qui arriva à ce Chirurgien de campagne, vis-à-vis des parens de ce Garde-du Corps. La manière prudente & les moyens dont s'est servi ce Chirurgien dans le traitement de cette maladie, m'a convaincu d'une conduite, de sa part, aussi sage qu'éclairée.

Il est bien constant que si l'on avoit voulu faire le sacrifice de cette dent lorsqu'il a été proposé, cette maladie n'auroit pas duré si long-temps, & qu'on auroit éprouvé, avec satisfaction, la vérité de l'axiome qui dit : *sublatâ causâ, tollitur effectus* ; la cause étant détruite, les effets le sont aussi.

Bien loin de diminuer, les symptômes ne firent au contraire qu'augmenter par le temps. Le mal fit des progrès prodigieux. Le pus ayant séjourné dans

les gencives, parvint à carier les alvéoles ; & outre la dent cariée qu'on fut obligé à la fin d'ôter, le malade en perdit encore deux autres, n'étant plus retenues par les cavités alvéolaires dont les cloisons avoient été rongées par l'érosion de la carie. Le Chirurgien qui jugea la présence de ces deux dents non-seulement inutile, mais même dangereuse, en ce qu'elles s'opposoient à la sortie de la matière contenue dans ces parties, voulut les ôter. Il vint facilement à bout de la première ; mais quand il voulut saisir l'autre qui étoit tellement engagée par le gonflement, qu'à peine on pouvoit distinguer la couronne, voulant de plus éviter de comprendre les gencives avec le davier, il fit glisser pour cet effet son davier entre la dent & la gencive, mais il ne put prendre cette précaution sans faire une pression sur la dent dont les racines n'ayant plus d'appui

vers leur extrémité, s'enfonça dans les alvéoles mollifiées, ou en partie détruites par la carie; enforte qu'il ne fut plus possible de ressaisir cette dent. Ce surcroît d'accident fit prendre au malade la résolution de se rendre à Paris pour consulter sur son état. Il se munit en partant de la description de sa maladie que le Chirurgien lui fit en forme de lettre, dans laquelle il rendoit un compte détaillé & circonstancié de la situation passée & présente de son malade, ainsi que de la conduite qu'il avoit gardée pendant le traitement. Après avoir bien examiné l'état de la bouche du malade je lui proposai de commencer par ôter la dent qui avoit été enfoncée dans le corps alvéolaire dans lequel cette dent étant comme corps étranger, s'opposeroit toujours à la guérison. Pour opérer la sortie de cette dent, je dilatai les gencives afin de faciliter le dégorgement de la matière

& en même temps la prise de cette dent qui n'étoit difficile que parce que les gencives toujours pleines de supuration la déroboient à la vue. Une fois cette dent sortie & par quelques gargarismes convenables, le malade fut guéri en très-peu de temps.

C'est en vain qu'à chaque instant de sa vie l'homme se trouve victime de certains préjugés qui ne sont communément fondés que sur son peu de courage ou de résolution. Je comprends sans peine que toutes les fois qu'il s'agit d'opérer pour la conservation ou le rétablissement de la santé, il est très-naturel de se laisser entraîner vers le parti le plus doux, & de toujours éloigner le plus qu'on peut le plus violent, malgré même qu'on soit persuadé de son efficacité & de la préférence qu'il mérite sur tout autre. Mais il faut dire aussi que c'est être bien dépourvu de bon sens & de raison, que de négliger les

avis des personnes dont la profession & l'expérience les rendent d'une certitude au moins morale, pour écouter de préférence les conseils de ceux qui, par faute de connoissances qu'ils ne doivent même point avoir par état, ne peuvent que nous induire dans la plus grande erreur ; erreur d'autant plus funeste que devenant à peu-près conforme à notre façon de penser, elle nous flatte d'une espérance trompeuse qui ne conduit qu'au regret de s'y être trop attaché.

DIX SEPTIÈME OBSERVATION.

Sur une fluxion dont les effets ont causé la perte totale du corps alvéolaire.

SI LA CHARITÉ, de quelque nature & de quelque genre qu'elle soit, est toujours méritoire, on peut avancer aussi qu'il y a nombre d'occasions où elle

ne tourne pas toujours à l'avantage de celui qui en eſt l'objet. C'eſt ce que l'expérience nous démontre ſouvent, particulièrement dans l'adminiſtration de certains remèdes de médecine ou de Chirurgie, par des perſonnes qui en font indiſtinctement l'application ſur tous ceux qui leur ſont adreſſés, n'importe pour quelle eſpèce de maladie. Le fait que je rapporte dans cette obſervation convaincra non-ſeulement de ce que j'avance, mais ſervira même de leçon très importante aux ames charitables que j'exhorte à ne ſe point laiſſer conduire par un zele indiſcret & quelquefois pernicieux envers les pauvres; & ceux-ci à ne ſe pas confier aveuglément aux effets de remèdes qui ne leur ſont pas plus connus qu'à ceux qui leur en font l'application.

Un enfant de huit à neuf ans me fut amené, après avoir été traité par un Eccléſiaſtique, d'une fluxion con-

ſidérable, occaſionnée, ſelon les apparences, par quelque dent cariée. Je dis ſelon les apparences; car du moment que j'examinai l'état de cet enfant, il me fut impoſſible de diſtinguer d'autre cauſe de ſa maladie, ſinon la carie de tout le corps alvéolaire. Pluſieurs de ſes dents étoient tombées, celles qui reſtoient n'étoient point cariées à la vérité; mais elles étoient ſi chancelantes que le moindre coup de langue de la part de l'enfant les eût tout-à-fait renverſées. Ses gencives remplies de ſuppuration exhaloient une odeur très-puante. Pour procurer une iſſue plus facile à cette abondante ſuppuration, j'otai toutes les autres dents qui reſtoient, & renvoyai l'enfant à ſes pere & mère, en leur faiſant dire de s'adreſſer à leur Chirurgien pour le reſte du traitement; mais l'enfant m'ayant été ramené le lendemain, je lui ôtai pluſieurs portions de l'alvéole

de la mâchoire inférieure qui se trouvoit cariée dans toute son étendue. Ayant égard à la foiblesse de l'âge, je fis cette opération à plusieurs reprises, & j'eus occasion d'observer dans quelques unes de ces portions alvéolaires cariées, les germes des secondes dents, les uns déjà ossifiés, les autres n'étant encore que cartilagineux. Par l'opération que je fus obligé de faire à cet enfant, il perdit toute espérance d'avoir jamais des dents à la mâchoire inférieure. Craignant que cette carie n'eût pénétré jusqu'à l'os même de la mâchoire, j'eus l'attention d'entretenir les gencives ouvertes par le moyen de petits bourdonnets de charpie imbibés dans l'eau vulnéraire ou l'esprit de vin. Aprés avoir employé la teinture de myrrhe & d'aloës, tant qu'il y eut quelques portions d'alvéole qui me parurent cariées, je vis pendant quelques jours l'os de la mâchoire à

découvert, que je recouvrois d'un petit bourdonnet avec l'esprit de vin ; mais m'appercevant de la crue des chairs sur l'os, je m'en tins alors à l'usage de l'eau vulnéraire, jusques à une parfaite guérison dont l'enfant jouit après cinq semaines de traitement

---

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Sur une bonne dent ôtée au lieu de la dent cariée, & ce qui en arriva.

UNE DAME de Paris, demeurant quartier du Marais, fut attaquée d'un si violent mal de dents, qu'étant partie de chez elle pour me venir trouver, elle s'arrêta, par le conseil de la personne qui l'accompagnoit, chez le premier Dentiste qui se trouva sur son chemin ; ne pouvant d'ailleurs résister à la douleur dont elle étoit tourmentée. Mais sa pré-

cipitation à ſe procurer du ſoulagement lui cauſa d'abord beaucoup de regret, & par la ſuite l'accident qui lui arriva tourna à ſon avantage; car ce même accident ſembla concourir à la conſervation d'une dent. Le Dentiſte à qui cette Dame s'adreſſa, ſoit par mépriſe, ou que ſa vue ſe troublât au moment de ſon opération, au lieu d'ôter la dent cariée, emporta ſa voiſine qui étoit très-bonne. Cette Dame ne l'eut pas plutôt hors de la bouche qu'elle voulut la voir: qu'on juge de ſa ſurpriſe, & peut-être auſſi de celle du Dentiſte qui pouvoit être dans l'idée d'avoir ôté la mauvaiſe, lorſqu'au lieu de celle-ci on vit la meilleure dent de cette Dame hors de ſa bouche. Cet accident venant de faire diverſion à la douleur ſi violente qu'elle reſſentoit l'inſtant d'avant, elle ſort de chez le Dentiſte & remonte dans ſa voiture pour ſe rendre chez moi. Après avoir bien obſervé l'état de ſes gencives,

des alvéoles & la dent, je proposai à cette Dame de remettre en sa place la dent qui venoit de lui être ôtée si mal-à-propos, lui faisant envisager toutefois qu'à la vérité elle s'exposoit à une douleur nouvelle, ainsi qu'à avoir une fluxion pour quelques jours; mais que ces inconvéniens n'étant que passagers, une fois dissipés, elle pouvoit esperer, au moins moralement, qu'elle conserveroit sa dent. Soit par un effet de la colère dont cette Dame étoit animée contre le Dentiste qui venoit de se tromper si grossièrement, ou que la douleur qu'elle venoit de souffrir par l'opération du remplacement de la dent ôtée, lui eût fait oublier celle que lui causoit la dent cariée, ce qu'il y a de constant, c'est que cette dernière lui étoit devenue insensible, & qu'elle n'éprouvoit aucun effet douloureux ni des impressions du froid & du chaud, ni de l'impulsion des autres corps étrangers. L'opération que je fis à cette Dame

réuſſit au-delà de mes eſpérances ; enſorte qu'après avoir paſſé le temps des accidens inſéparables de ces ſortes d'opérations, non ſeulement elle eut une dent de plus, mais même elle ceſſa de ſouffrir de la dent cariée qui, après avoir été plombée pour empêcher que la carie n'augmentât davantage, & que les alimens n'y ſéjournaſſent, s'eſt conſervée depuis ſans lui faire éprouver la moindre douleur.

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une large inciſive cariée, remplacée par une dent d'un troiſième germe.

UNE RELIGIEUSE du Couvent des Bénédictines Angloiſes, après avoir ſouffert long-temps d'une dent large inciſive cariée, m'envoya chercher pour me conſulter ſur une fiſtule qui lui étoit ſurvenue à la ſuite de pluſieurs fluxions occa-

ſionnées par cette dent cariée. Ayant épuiſé ſa patience par différens moyens qui furent mis en uſage pour la conſervation de cette dent, la Religieuſe prit enfin le parti de ſe la faire ôter, ne lui reſtant pas d'autre reſſource pour obtenir guériſon. Je m'apperçus dans le temps que je fis l'extraction de cette dent, d'une petite élévation à la gencive du côté du palais. Après en avoir fait l'examen avec attention, je ſoupçonnai la croiſſance d'une autre dent qui prenoit une mauvaiſe ſituation, parce que dans ſa formation elle s'étoit trouvée gênée par la préſence de la dent gâtée. Mon pronoſtic ſurprit la Religieuſe, avec d'autant plus de raiſon qu'elle n'eût jamais penſé qu'à l'âge de 45 ans qu'elle pouvoit avoir alors, il lui auroit encore percé une dent; cependant l'événement juſtifia la vérité de ce que je lui annonçois; car l'ayant perdue de vue pendant cinq à ſix ans, après que ſa fiſtule

eut été guérie, j'eus occaſion de la voir pour quelque autre maladie de la bouche; elle me rappela alors la circonſtance de ſa fiſtule, & me fit voir en même temps une dent très forte & très-bien conſtituée, qui avoit pris la place de celle que je lui avois ôtée à l'occaſion de ſa fiſtule. Mais cette dent produite par un troiſième germe, étoit très difforme, par rapport à la ſituation qu'elle avoit priſe. Au lieu d'avoir pris ſa croiſſance de face, on ne l'appercevoit ſur la partie antérieure de la bouche que par ſa partie latérale; ce qui, dans certains mouvemens de la langue, incommodoit beaucoup la Religieuſe. Mais malgré cet inconvénient, elle ne voulut jamais ſe réſoudre à y faire faire la moindre choſe pour la redreſſer, prétendant qu'une fille de ſon état ne devoit être occupée que de plaire à Dieu, & non s'embarraſſer du vice de conformation des différentes parties dont elle étoit conſtituée. Ce ſe-

roit, disoit-elle, faire injure à la providence, que de ne pas se contenter de la façon dont il lui plaît disposer nos organes & toutes les autres parties en général qui contribuent à la formation du corps humain; que d'ailleurs elle avoit toujours beaucoup d'obligation à la Nature de ce qu'il lui avoit plu, contre l'ordinaire, lui remplacer par une autre dent, quelque défectueuse qu'elle fût, celle que la carie lui avoit fait perdre. Je ne m'avisai pas de combattre une opinion si sainte & si détachée de la mondanité ;ç 'eût été en vain que j'aurois voulu représenter à cette Religieuse la bizarrerie de la Nature, & la mettre en parallèle avec la perfection & l'ordre de son Auteur, qui, quoique jaloux de son ouvrage, ne sauroit trouver mauvais qu'on cherche à donner plus de perfection aux objets que la Nature semble avoir négligés.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Sur les accidens occaſionnés par une dent cariée.

IL NE FAUT pas moins qu'une longue expérience pour pouvoir être perſuadé de tous les accidens auxquels peut donner lieu une dent cariée, que la négligence ou le peu de courage nous empêche de faire ôter à propos. On voit très - ſouvent des perſonnes qui ont ſi peu de réſolution, que, pour ne pas vouloir ſe ſoumettre à l'opération d'un inſtant, elles préfèrent follement de ſouffrir des douleurs horribles pendant très-longtemps, juſqu'à ce qu'enfin la dent tombe en morceaux, & qu'il ne reſte plus que les racines, qui quelquefois, à la vérité, deviennent inſenſibles, & alors la patience de ces ames peu courageuſes

se trouve recompensée ; mais si au contraire ces racines continuent à être douloureuses, & que le malade lassé de souffrir, prenne le parti de s'en débarrasser, ce sont de nouvelles difficultés à surmonter ; ces chicots sont alors dans un tel degré de pourriture, qu'ils se brisent en voulant en faire l'extraction ; ce sont par conséquent de nouvelles douleurs qu'on ajoute aux premières sans succès & sans aucun espoir de les voir finir autrement que par la destruction entière de ces racines, ne pouvant alors y pratiquer aucune opération.

Il existe une opinion singulière non-seulement dans le public en général, mais même, ce qui n'est point excusable, parmi les personnes de l'art, qui laisse croire qu'en déchaussant les racines ou dents, dont la prise ne paroît pas praticable, on parviendroit à en avoir une meilleure, en détachant les gencives de dessus ces sortes de dents ; ce qui doit

faire une opération très - douloureuſe. Cette idée eſt illuſoire ; car, quoiqu'il ſoit vrai que les gencives contribuent à la ſolidité des dents ; il eſt conſtant auſſi qu'elles ſont principalement raffermies par la manière dont elles ſe trouvent articulées dans les cavités alvéolaires, & que les gencives ne concourent que foiblement à rendre les dents fermes. C'eſt ce que nous remarquons ſenſiblement dans les dents naturellement déchauſſées, qui ſont alors en partie hors des cavités qui contiennent leur racines. D'ailleurs une racine dépouillée des gencives qui l'entourent, ne peut être déchauſſée qne juſqu'au bord alvéolaire, & l'on ne peut par conſéquent pas gagner une priſe ſuffiſante pour en rendre l'extraction plus facile. En outre ſi la carie pénétre la dent juſques dans ſes racines, je ne vois pas l'avantage qu'on peut retirer d'avoir déchauſſé la dent ou le chicot qu'on veut ôter. Dans ce

dernier cas, ſi toutefois il a lieu, au moindre effort que l'on fera avec l'inſtrument, la dent ou le chicot ſe briſeront infailliblement. Les raiſons qui combattent l'uſage de cette opération ſont ſans nombre. Je me borne à celles que je viens de donner pour prouver ſon inutilité. Je reviens à mon obſervation, dans laquelle on verra les accidens les plus grands être arrivés par une dent cariée, qu'on a négligé de faire ôter dans le temps qu'il eût fallu en venir à cette opération.

Je fus mandé pour voir une Dame de Beauvais, pour lui ôter la ſeule dent qui lui reſtoit dans la bouche à la mâchoire ſupérieure du côté gauche. L'état déplorable dans lequel je trouvai la bouche de cette femme me parut auſſi effrayant qu'il étoit triſte pour elle. Avant de faire l'opération pour laquelle j'avois été mandé, je m'informai de la cauſe originelle d'une telle maladie,

& j'appris qu'elle ne provenoit que d'une dent cariée qui, après avoir donné lieu à plusieurs fluxions, la dernière de ces fluxions étoit dégénérée en abcès devenu fistuleux par la suite, & que la carie étant survenue, avoit rongé non-seulement les gencives & la joue, mais même toutes les alvéoles depuis le trou incisif jusqu'à la dernière dent molaire, dont les alvéoles étoient pareillement cariées; je remarquai sur la dent que je devois ôter, ainsi que sur les autres parties voisines, une si grande quantité de pus, & un tel désordre occasionné par l'érosion de la carie sur toute la portion alvéolaire où étoit située la dent, que j'hésitai d'abord d'en faire l'extraction, craignant que toutes ces alvéoles, ainsi qu'une portion du palais ne suivît la dent qu'il falloit ôter. Je fis part à la malade de ce que je craignois, voyant que son état excédoit de beaucoup les bornes prescrites par ma profession; je

la

la priai de faire choix d'un Chirurgien, de l'avis duquel je voulus m'étayer, & qui, en même temps, suivit sa maladie, dont le traitement lui convenoit par préférence au Dentiste; elle me montra d'abord quelque répugnance à suivre mon conseil, ayant, dit-elle, résolu de n'avoir que moi pendant le cours de sa maladie. Mais ne voulant rien avoir à me reprocher, j'insistai fortement sur mon premier dessein qu'elle mit en exécution.

Je ne perdis point de vue cette Dame pendant son traitement. Je fus constamment témoin & des accidens & des remèdes appliqués pour les combattre. Ce que j'avois prévu à l'occasion de l'extraction de sa dent arriva; c'est-à-dire qu'à sa sortie de l'alvéole, une portion de cette dernière la suivit, ainsi qu'une autre portion de l'os du palais. L'évacuation de la matière que procura la dent ôtée, soulagea la malade, pour quelque temps;

mais cela ne fut pas suffisant pour l'entière guérison. Je détachai, à plusieurs reprises, des portions alvéolaires toutes cariées ; le Chirurgien de son côté travailloit à dissoudre les chairs fongueuses qui étoient sur les gencives ainsi que sur la joue abcédée & à laquelle la matière avoit fait une ouverture de la largeur d'un écu de 6 livres. Les caustiques dans cette occasion furent employés avec succès. On voyoit diminuer la suppuration à mesure qu'on emportoit les portions cariées. Après cinq mois de suppuration, tant des gencives que de l'abcès qui occupoit la joue, les parties commencèrent enfin à se cicatriser ; les gargarismes déterfifs & vulnéraires furent mis en usage ; mais il y eut une telle déperdition de substance à la joue, que la cicatrice ne put parvenir à réunir les lèvres de la plaie, qui se trouva guérie & cicatrisée, laissant à la joue un trou de la largeur d'un écu de 3 liv. que cette

Dame recouvre avec un morceau de taffetas noir gommé. A cette difformité près, qu'on n'a pas pu lui ſauver, elle eſt parfaitement guérie & jouit depuis dix ans qu'elle eſt ſortie de cette maladie, d'une parfaite ſanté.

Cette Dame avoit une telle confiance au premier Chirurgien qui eut ſoin d'elle, que malgré le peu de progrès qu'elle voyoit dans ſa maladie, elle a voulu être traitée par le même homme pendant l'eſpace de dix-huit ans, & ſans doute s'il ne fut pas mort avant la fin de cette horrible maladie, ce Chirurgien l'eût conduite juſqu'au tombeau, d'où elle ne me paroiſſoit pas éloignée, lorſqu'elle vint à Paris pour s'y faire traiter. Nous voyons par cet exemple à quels dangers nous expoſe quelquefois une confiance trop aveugle, & combien eſt eſſentiel le choix qu'on doit faire des perſonnes conſtituées pour le rétabliſſement ou la conſervation de la ſanté.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Sur une portion de la joue qui se trouva prise dans le davier avec une dent qu'on vouloit ôter.

UN MONSIEUR retenu dans le lit pour cause de maladie, fut de plus attaqué d'une vive douleur de dent. Il envoya chercher un Dentiste pour se faire arracher la dent douloureuse. Ce Dentiste en saisissant la dent avec son davier, prit en même temps une portion de la joue qu'il déchira en ôtant la dent. On juge aisément quelle angoisse fit une telle opération au malade, qui ne pouvoit présumer d'où cette douleur aiguë pouvoit provenir, ne s'imaginant pas être victime d'une maladresse si grande & aussi meurtrière. Bien loin de trouver quelque soulagement & du repos à la suite

de l'opération qu'il venoit de se faire faire, ses souffrances ne firent au contraire qu'augmenter. Quelques jours après je fus appelé pour voir ce malade, chez qui je trouvai une plaie toute ulcérée occupant une grande portion à la partie interne de la joue. Après avoir pris connoissance des causes de cette maladie, j'observai que cette plaie étoit entretenue par la présence de deux dents qui, par leur situation, devenoient un obstacle à la guérison. Je conseillai d'en faire le sacrifice, représentant que, tant que ces deux dents resteroient dans la bouche, & qu'elles se trouveroient comme logées dans la plaie, eu égard à leur situation. on ne parviendroit qu'avec beaucoup de difficulté à la cure de cet ulcère. Les deux dents étant ôtées, la plaie guérit comme d'elle-même, car je ne fis usage pour gargarismes que d'eau d'orge & de miel rosat, pendant une huitaine de jours. A

ce gargarifme je fis fuccéder celui d'eau & de vin chaud ; la Nature opéra le refte.

Quelque difcrétion qne je puiffe avoir, je ne faurois m'empêcher de m'écrier contre la maladreffe d'un Dentifte dont la pratique eft flétrie par un accident qui ne peut venir que de fa faute. Je n'ai jamais pris plaifir à triompher du malheur qui peut arriver à mes Confrères, parce que c'eft toujours le Public qui en eft la victime, & que d'ailleurs je n'en fuis pas exempt moi-même ; mais je fuis indigné, je l'avoue, de trouver dans ma profeffion des hommes à qui l'ignorance fait commettre des fautes qui me font rougir de honte. Quelques raifons que j'aie en mon particulier de me plaindre des mauvais procédés que j'ai reçus de ceux fur le compte de qui il y auroit beaucoup à dire, je préfère encore de garder le filence & de ne pas leur repro-

cher le genre d'indignité que leur a fait commettre leur baſſe jalouſie envers moi. Je m'eſtimerai trop heureux, ſi l'exemple de retenue que je leur donne avec ſatisfaction, peut m'acquérir un jour l'eſtime de ces Confrères qui m'en privent ſans l'avoir mérité.

VINGT-DEUXIÉME OBSERVATION.

Sur une dent de ſageſſe venue fort tard.

LES DERNIÈRES MOLAIRES dites dents de ſageſſe, ainſi nommées parce qu'elles viennent ordinairement dans un âge où l'homme doit avoir toute ſa raiſon, cauſent ſouvent beaucoup de douleurs ſur-tout quand elles ſe trouvent comprimées par les autres dents. Ces dents ainſi gênées dans leur croiſſance percent les gencives, ou du côté intérieur de la bouche, ou, ce qui eſt plus ordinaire, ſe déjettent du côté de la joue. Pen-

dant cette opération de la Nature, qui eſt preſque toujours accompagnée de douleurs & d'une grande ſenſibilité dans les gencives qui ôte la liberté de manger, il ſurvient des fluxions ſi conſidérables qu'elles empèchent les perſonnes qui en ſont attaquées d'ouvrir la bouche, & pour leſquelles on eſt obligé d'avoir recours aux ſaignées & à l'application des cataplaſmes émoliens, pour s'oppoſer à l'inflammation, d'où réſultent très ſouvent des abcès dont la ſuppuration devient très-déſagréable quand elle ſe fait iſſue du côté extérieur de la bouche. Il faut auſſi convenir que pluſieurs de ces dents tardives font beaucoup de douleurs ſans cependant donner lieu à des fluxions qui aient des ſuites dangereuſes ; & que d'aures percent chez certaines perſonnes ſans qu'elles s'en apperçoivent.

Une Dame âgée de cinquante ans au moins, tourmentée de vives dou-

leurs qui lui tenoient toute la mâchoire supérieure, quoique privée du côté qu'elle souffroit, de ces dents petites & grosses molaires, vint chez moi pour avoir quelque soulagement à ses souffrances. Ses gencives ne m'offroient rien d'extraordinaire, & je ne pus par la première inspection tirer aucunes conjectures qui pussent m'éclaircir, ou du moins me faire naître quelque doute sur le siége de ces douleurs que je crus être causées par quelque fluxion commençante, quoiqu'il n'y eût encore aucun gonflement à la mâchoire. Je conseillai les gargarismes émolliens, mais ils furent faits sans succès. Le lendemain je vis revenir cette femme, à qui ne trouvant pas de dent gâtée, & n'en ayant même pas du côté qu'elle souffroit, je ne pus donner aucune raison satisfaisante sur la nature & la cause de son mal. Après avoir examiné avec la plus exacte attention, je distinguai une

petit chicot comme perdu dans ses gencives, dont je proposai l'extraction, mais je n'en retirai aucun avantage pour la malade dont les douleurs alloient toujours en augmentant. Cette femme desespérée de ce qu'on ne pouvoit trouver de remède à son mal dont on ne pouvoit même connoître la cause, auroit pris les résolutions les plus violentes & les plus funestes, si elle n'eût été gardée à vue. Je fus la voir chez elle, je la trouvai dans un état affreux, entourée de ses parens qui ne pouvoient que compâtir à ses peines, & s'opposer aux mouvemens que la rage dont elle étoit tourmentée lui suscitoit contre elle. Ma présence sembla suspendre pour un instant les douleurs vives qu'elle éprouvoit, & réaliser le proverbe *presente Medico sublevatur Æger*. Je pris cet instant pour examiner encore la bouche de la malade chez laquelle je ne cherchai plus ni dent gâtée, ni à m'as-

ſurer de fluxion, mais à ſavoir s'il ne lui perçoit pas quelque dent qui donnât lieu aux ſouffrances de cette femme. Je diſtinguai, en écartant la joue des gencives, une petite tumeur au fond de la bouche, ſur laquelle mon doigt ayant légèrement touché, j'occaſionnai une vive douleur. Je n'héſitai plus alors à me perſuader, ainſi que ceux qui étoient préſents, qu'une dent qui perçoit à cette Dame, quoique d'un âge à ne pas s'y attendre, étoit la ſeule cauſe de la maladie, & qu'elle ſe ſentiroit ſoulagée par une petite ſcarification que je propoſai de faire ſur la gencive que la dent ne pouvoit pas diviſer. Cette petite opération faite, la malade paſſa, quelques momens après, de l'état le plus violent à un beaucoup plus tranquille, qui fut en augmentant de jour en jour, juſqu'à ce qu'enfin la dent ſe trouvant tout-à-fait hors des gencives, elle fut totalement

guérie. J'avoue de bonne-foi que, dans cette occasion je me suis trouvé en défaut, & je m'en excuse d'uutant moins que mon expérience m'avoit fourni bien d'autres exemples de cette espèce, qui auroient dû me mettre plutôt au fait des souffrances de cette Dame; mais ne voyant point de dent du côté où la douleur se faisoit sentir, m'étant informé de plus si les dents qui manquoient avoient été ôtéss, la certitude que m'en donna la malade fit disparoître de mon esprit toute idée qni eût pu me faire soupçonner la croissance de quelque dent retardée. Je ne pensai pas que cette Dame se trouvant privée de toutes ses dents grosses & petites molaires, qui toutes lui avoient été ôtées, il pût arriver que la dernière n'eût pas encore percé. Mais bien persuadé de mon tort à cet égard & de n'avoir pas soupçonné ce qui pouvoit arriver, je me promis de mettre

à profit la faute dans laquelle je tombai vis-à-vis cette Dame, & d'éviter à l'avenir d'être la dupe d'une inattention qui, en faisant honte à ma connoissance, devient en même temps dangereuse pour le Public.

VINGT-TROISIÉME OBSERVATION,

De même espèce que la précédente, & dont les accidens ont été encore plus graves.

LES SYMPTÔMES de la fluxion qui survient ordinairement à l'occasion de quelques dents cariées se bornent pour l'ordinaire dans l'espace de huit à neuf jours, sur-tout quand on ne néglige pas d'employer les moyens convenables pour arrêter les progrès de cette maladie; mais il n'en est pas de même de celle occasionnée par une dent de

ſageſſe qui ſe trouve gênée dans ſa croiſſance, ou par une trop grande preſſion de la part des autres dents qui l'avoiſinent, ou bien parce que les gencives étant trop fermes, ne peuvent être diviſées par la dent qu'elles recouvrent.

Une jeune Dame de vingt-neuf à trente ans fut attaquée d'une fluxion ſi conſidérable qu'en moins de trois jours la tenſion & le gonflement furent portés à un tel dégré que la malade pouvoit à peine deſſerrer les dents pour permettre l'entrée du bouillon, qui faiſoit alors ſon unique nourriture. Le Médecin & le Chirurgien de la maiſon furent appelés. La ſaignée du bras fut répétée quatre à cinq fois ſans aucune diminution des ſymptômes qui ſembloient même augmenter. On en vint à la ſaignée du pied, pour prévenir l'engorgement du cerveau. La fièvre étoit des plus ardentes. Le délire ſur-

vint pendanr quelques heures. L'état de la malade faiſoit craindre pour ſa vie ; l'on ſaiſit le moment de calme qui parut, pour lui faire adminiſtrer tous ſes Sacremens. Après avoir paſſé quelques jours à peu près dans le même état, le Médecin ne remarquant d'ailleurs aucune dépravation dans les liqueurs qui lui fît juger la cauſe de cette maladie provenant de quelque vice intérieur, remarquant en outre que la tenſion étoit toujours à peu près la même, jugea que ce ne pouvoit être que quelque dent qui perçoit, qui pût donner lieu à l'état fâcheux de la malade ; auſſi tôt que le gonflement & la tenſion eurent commencé à diminuer, & que la bouche pût s'ouvrir plus librement, il fut propoſé d'appeler un Dentiſte. Ayant été mandé, je fis l'examen de la bouche de cette Dame, autant bien que me le permettoit ſa ſituation. Mes yeux ne pouvant rien découvrir de ſatisfaiſant

je portai le doigt indicateur entre la joue & les dents jusqu'à la dernière molaire, derrière laquelle je sentis une autre dent qui se faisoit jour, & que l'on auroit même pu appercevoir hors des gencives, s'il eût été possible à la malade d'ouvrir la bouche mieux qu'elle ne pouvoit le faire. Les cataplasmes émolliens dont on avoit fait usage jusqu'alors, furent continués avec exactitude, mais cette dent trop gênée par sa voisine, ne put jamais sortir. La fluxion s'abcéda, l'écoulement qui se fit ayant diminué la tension, & la malade ouvrant la bouche plus aisément, il fut résolu de faire l'extraction de la dent, dans la crainte que la suppuration ne sortant pas avec facilité ne vînt par son séjour à occasionner quelque carie dans les alvéoles, & en outre faire cesser la trop grande compression qu'éprouvoit la dent qui perçoit, de la part de la dent voisine. Quoique cette dent parût presque entièrement re-

couverte par les gencives & qu'elle semblât d'autant plus difficile à sortir de son alvéole qu'elle y étoit très-resserrée par l'autre dent qui avoit tant de peine à sortir, cependant l'extraction s'en fit avec beaucoup de succès, non sans une vive douleur que ressentit la jeune Dame qui, à cela près, ne put être que très flattée de se voir débarrassée d'une dent qui lui avoit causé de si grands accidens, & dont la perte lui assuroit une guérison sûre & prochaine. Si, dans le commencement de cette fluxion cette Dame eût fait voir sa bouche à quelque Dentiste éclairé, il auroit sûrement connu la cause de sa maladie, & en la détruisant par l'extraction de la dent qui s'opposoit à la sortie de l'autre, il eût, sans contredit, évité les suites d'une fluxion, aussi graves que je viens de le faire voir dans cette observation.

A peu près dans le même temps il

vint chez moi un Juif qui arrivoit de Bordeaux, & à qui, pendant la route, étoit survenue une fluxion considérable qu'il attribuoit à quelque dent gâtée; mais il fut bientôt détrompé de la fausse opinion dans laquelle il étoit, lorsque après avoir visité toutes ses dents que je trouvai très-saines, je lui annonçai qu'une dent qui lui perçoit, étoit l'unique cause de son mal & de sa fluxion. Je l'engageai de se tenir chaudement pendant quelques jours & de faire usage de cataplasmes émoliens sans oublier la saignée, que le Chirurgien appelé réitéra même plusieurs fois. Cette fluxion eut le même sort que celle dont je viens de parler, elle s'abcéda, & la suppuration qui se faisoit à l'intérieur de la bouche, étoit tellement abondante qu'il en étoit fort incommodé. Pour venir plutôt à bout de cette fluxion, il fut résolu d'ôter la dent qui la causoit, ce à quoi le Juif fut d'autant plus dé-

terminé, qu'il lui fut repréſenté par le Chirurgien & moi, qu'outre que ſon incommodité pouvoit durer long-temps, il étoit en danger d'éprouver des accidens plus graves, que la préſence de la ſuppuration pouvoit faire naître par un trop long ſéjour dans les parties d'où elle ſortoit. J'éprouvai beaucoup de difficultés dans l'extraction de cette dent. Le premier effort que je fis avec l'inſtrument dont je me ſervois, fit, par ſa preſſion ſur la dent, ſortir une ſi grande quantité de pus, que la bouche du malade s'en trouvant pleine, il me fut impoſſible de continuer l'opération, que je recommençai, dès que cette ſuppuration étant ſortie, ne m'empêcha plus de voir la dent & la reſſaiſir pour la faire ſortir de ſon alvéole. La douleur de cette opération fut ſi aiguë, qne le malade en perdit connoiſſance; mais cet accident n'eut point de ſuite. Revénu de ſa ſyncope, le Juif

fut très-charmé de se voir privé d'une dent dont la conservation ne pouvoit qu'aggraver sa maladie & retarder sa guérison. La dent qui perçoit ne se trouvant plus gênée dans sa croissance, la fluxion & la douleur qu'elle occasionnoit se dissipèrent entièrement, & le malade fut guéri huit à dix jours après l'extraction que je lui fis de cette dent.

VINGT-QUATRIÉME OBSERVATION.

Sur deux dents unies ensemble par leurs racines.

LA NATURE dans ses différentes opérations nous offre à chaque instant de nouveaux effets de sa bizarrerie, d'autant plus surprenans pour nous, qu'outre qu'il est souvent très difficile de rendre raison de ces phénomènes, il ne l'est pas moins de prévenir les accidens qui

accompagnent les différentes opérations qu'on eſt obligé de faire dans ces cas, qui ne ſonr connus que d'après une expérience communément fatale à ceux qui ſon opérés. Les parties paroiſſent d'ailleurs bien conſtituées, à en juger par ce que nos yeux nous font connoître; on ne ſe doute pas qu'intérieurement il exiſte des obſtacles qui s'oppoſent au ſuccès des opérations que l'on eſt dans la néceſſité de faire. De plus, l'incertitude phyſique dans laquelle on vit, ſur la conformation des parties dont la ſituation les dérobe à la vue, nous empêche de craindre des événemens qu'on ne peut prévoir; ou qui, ſelon le cours ordinaire des choſes, ne doivent être prévues; quelque rares que ſoient les exemples ſemblables à ceux que je rapporre dans cette obſervation, cependant ils ſe rencontrent. M. Fauchard en cite cinq dans ſon Traité des dents, connu ſous

le nom de *Chirurgien-Dentiſte*, qui, quoique à peu près ſemblables, ſont très-exactement détaillés par cet Auteur. J'en ai rencontré trois, dont deux que je rapporte, auroient été ſuivis d'accidens très-graves, ſi je n'avois pas été retenu dans l'extraction de cette eſpèce de dents, par le doute qui me vint de la réunion de la dent que j'ôtois avec ſa voiſine, par la difficulté que j'éprouvois à la faire ſortir de ſon alvéole.

Un Sergent du Régiment des Gardes Françoiſes vint chez moi pour ſe faire arracher une dernière dent molaire de la mâchoire ſupérieure, dont la carie, ſituée à la partie latérale de la dent, ne pouvoit être connue qu'au moyen de la ſonde. Cette dent paroiſſoit très ſaine aux yeux du malade, qui ne pouvoit la ſoupçonner être la cauſe de ſon mal. Il croyoit au contraire que c'étoit l'avant dernière parce qu'elle étoit toute

cariée, & dont il ne restoit plus qu'une portion de la couronne, du côté de la dernière dent. Après l'avoir dissuadé de son erreur & determiné à se faire ôter la dernière de préférence à l'autre, qui ne lui étoit d'aucune sensibilité. J'éprouvai dans l'opération une si forte résistance que j'avois lieu de craindre quelque fracture dans la mâchoire; mais il ne vint avec cette dernière dent qu'une portion de celle qui étoit cariée, laquelle portion étoit jointe avec la dernière dent que j'emportai, de façon à ne faire qu'un seul & même corps ensemble. Il vint aussi une petite portion d'alvéole, qui sembloit joindre ces deux dents par la forte adhérence qu'on remarquoit, ce qui me fit croire d'abord que la réunion de ces deux dents ne provenoit que de cette adhérence; mais ayant détaché cette portion d'alvéoles, les deux dents n'en restèrent pas moins jointes ensemble. Je remar-

quai un petit enfoncement entre ces deux dents, pareil à celui qu'on observe dans le milieu des racines des dents molaires de la mâchoire inférieure. Je voulus séparer ces deux dents avec la lime, & scier les deux racines à peu près vers la partie moyenne, pour voir s'il existoit deux cavités; mais le malade s'y opposa formellement, & voulut conserver ces deux dents telles qu'elles étoient, qu'il emporta avec lui très-soigneusement. Ce même homme se plaignoit de souffrir de la mâchoire inférieure du côté opposé. Son mal venoit d'une première grosse molaire qui étoit cariée, & qui se trouvoit pareillement unie avec la seconde petite molaire. Comme sa douleur n'étoit pas bien aiguë, j'essayai de plomber cette dent; ayant l'attention de ne pas trop enfoncer le plomb, pour que le nerf ne s'en trouvât pas comprimé. Cette opération réussit très-bien. Après avoir trouvé

dans

dans le même ſujet deux dents ainſi jointes enſemble à chacune de ſes mâchoires, deux à la mâchoire ſupérieure du côté gauche, & les deux autres à la mâchoire inférieure du côté oppoſé, je voulus m'aſſurer de la conformation des autres dents, que je trouvai très-bien ſéparées les unes des autres du moins par leurs couronnes; comme il en manquoit quelques-autres qui avoient été arrachées en différens temps, je lui demandai ſi ſa mémoire lui fourniſſoit une jonction ſemblable dans les dents qu'il avoit perdues, à celle que je lui faiſois remarquer; mais il n'en avoit aucune connoiſſance.

Quelques années après le fait que je viens de citer, une fille domeſtique vint chez moi pour ſe faire tirer une groſſe molaire de la mâchoire inférieure. La forte conſtitution que je remarquai dans la mâchoite de cette fille & la ſolidité apparente de ſes dents

m'annonçèrent d'avance la peine que j'aurois & l'effort prodigieux que je devois employer pour faire sortir de son alvéole la dent dont cette fille vouloit se débarrasser. Le premier effort que je fis avec le pélican fut envain; la force me manquant, je m'y repris une seconde fois, sans que la dent me parût ébranlée. Cette fille courageuse, malgré le mal que je lui faisois, voulut que je réitérasse pour la troisième fois, à quoi je répugnois par la crainte de quelque événement désagréable. D'ailleurs le point d'appui du pélican avoit fait une contusion considérable sur les gencives, je ne voulus pas suivre l'obstination de cette domestique que je renvoyai à un autre jour si ses souffrances continuoient; de plus, j'avois la main toute tremblante, & je sentois une douleur très vive dans l'avant bras, occasionnée par l'effort excessif que je venois de faire. Trois ou quatre jours

après, cette femme revint plus souffrante encore qu'auparavant l'opération. Je lui fis envisager les plus grands dangers si elle écoutoit son opiniâtreté à se faire arracher sa dent ; mais toutes mes représentations ne servirent à rien vis-à-vis de cette Domestique dont le courage s'animoit à mesure que je travaillois à l'effrayer. Ayant cédé à ses instances, je donnai un coup de Pélican qui fit non-seulement céder la dent cariée, mais même depuis la dernière molaire jusqu'à la première petite molaire inclusivement. Ces cinq dents & la portion alvéolaire qui les contenoit étoient renversées du côté de la joue. Cette fille obstinée sentit alors, mais trop tard, le malheur que je lui avois prédit. Sans me douter encore que toutes ces dents fussent jointes ensembles, je me donnai bien de garde de continuer l'extraction de la dent que je vou-

lois tirer. Je remis au contraire en situation toute la portion fracturée. Je fis fermer la bouche le plus exactement possible, ensorte que les dents de la mâchoire supérieure pussent comprimer sur cette partie déplacée & la contenir dans la même situation que je l'avois mise. Pour cet effet j'employai un mouchoir qui, passant sous le menton, étoit fortement assujetti pardessus la tête. Je défendis d'ouvrir la bouche & de prononcer la moindre parole dans d'autres instans que ceux où je la panserois. Quelque difficile que soit à observer le silence pour une femme, celle-ci sentit cependant en cette occasion combien il étoit nécessaire de maîtriser sa langue & de lui donner, peut-être pour la première fois, le dessous sur la raison. Elle fut pendant plus de quinze jours sans parler à qui que ce fût. Au baut de ce temps je lui rendis l'usage de la parole, mais non pas la santé,

qu'elle n'eut bien rétablie que deux mois après. Ce fut alors que j'examinai à loisir la bouche de cette fille, & que je reconnus la liaison parfaite des cinq dents molaires & toutes les autres dents bien séparées. Je ne parle pas des remèdes que je mis en usage, parce qu'ils sont les mêmes que ceux dont j'ai déja eu occasion de parler plusieurs fois dans des cas à peu près semblables. Dans les premiers instans de la maladie de cette fille, il survint une fluxion si considérable, & dont la résolution se fit par une suppuration si abondante, que je désespérai quelques jours de la guérison & de la réunion des parties; mais enfin, soit par mes soins, ou par l'effet de la bonne constitution de la fille, elle a parfaitement guéri, non-seulement de l'accident qui étoit survenu à la suite de l'opération, mais même du mal de dents qu'elle n'a plus ressenti depuis.

Outre les deux exemples que je viens de rapporter, j'en ai encore vu un troisiéme où les accidens auroient peut-être été les mêmes qu'aux précédens, si mon expérience ne m'eût pas fait prendre un parti plus prudent que celui auquel je m'étois déterminé comme malgré moi vis-à-vis cette fille Domestique.

Un homme sortant de l'Hôtel-Dieu où il avoit été guéri d'une fracture, vint chez moi pour se faire ôter une dent canine. Comme ces sortes de dents présentent toujours quelques difficultés de plus dans l'extraction, que les autres, j'apportai la plus grande attention à celle dont je parle, qui, outre qu'elle me paroissoit très-forte, m'offrit aussi quelque chose de singulier dans sa figure, qui excita toute mon attention. Au lieu de se terminer en pointe comme le font ordinairement toutes les dents canines; celle-ci au contraire avoit une

couronne très-applatie : deux petites éminences, séparées par un petit enfoncement, se faisoient remarquer sur la couronne de cette dent canine, ce qui me fit juger qu'elle avoit deux racines; mais je ne m'en assurai pas par l'extraction, car je ne voulus pas l'entreprendre. Je remarquai que la petite molaire étoit tellement rapprochée de cette canine, qu'il n'y avoit entre elles qu'une légère séparation simulée & formée simplement par une petite rainure en forme de goutière un peu plus enfoncée cependant que celle que l'on remarque dans la racine des grosses dents molaires de la mâchoire inférieure. D'après cette inspection je conseillai à cet homme d'avoir de la patience & de boucher la carie de sa dent avec un coton imbibé de quelque eau spiritueuse ou essence quelconque ; après l'avoir instruit de la conformation de ses dents, & lui avoir fait sentir les dangers auxquels il

étoit exposé s'il entreprenoit de vouloir se les faire arracher. Je le renvoyai, ne voulant pas courir les risques de lui ôter deux dents pour une & peut-être même davantage.

On ne sauroit trop avoir de prudence toutes les fois qu'il s'agit de faire quelque opération, sur-tout lorsque l'incertitude du succès se trouve confirmée soit par un vice de conformation dans les parties sur lesquelles on est obligé d'opérer, soit par quelque vice particulier, qui, faisant toujours complication, ne peut que retarder la guérison du malade, & souvent même l'empêcher absolument. D'un autre côté le malade ne doit rien négliger pour s'assurer de l'expérience & des lumières de celui à qui il se confie, parce que de ce choix dépend un des plus grands biens de l'homme, qui est la santé.

VINGT-CINQUIÉME OBSERVATION.

Sur sept grosses dents molaires venues à la même mâchoire, outre le nombre ordinaire de six.

NOUS AVONS à chaque mâchoire, ainsi que je l'ai déjà observé ; six grosses dents molaires, trois de chaque côté, tant à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. On a vu quelquefois le nombre ordinaire de ces dents excéder d'une ou de deux, & alors ces dents surnuméraires prennent des situations assez mauvaises, souvent même assez incommodes pour ceux chez qui elles viennent.

Un homme âgé d'environ trente ans me fut adressé pour se faire ôter une dent cariée. A l'ouverture de sa bouche j'apperçus double rangée de dents grosses molaires à la mâchoire

inférieure, tant du côté droit que du gauche : il y en avoit quatre d'un côté & trois de l'autre, ce qui faisoit à cet homme sept grosses molaires d'un côté & six de l'autre. Ce qu'il y a de surprenant, & en même temps digne d'admiration dans cette double conformation de dents, c'est l'ordre régulier que la Nature sembloit avoir pris plaisir de garder. Ces dents étoient placées de façon qu'elles ne le gênoient point du tout. Elles alloient toujours en diminuant à proportion qu'elles approchoient des petites molaires. Ensorte que la dernière de ces dents se trouvant placée entre les deux grosses molaires qui lui étoient voisines, ne causoit aucune difformité dans l'arrangement de ce grand nombre de dents qui bordoient les alvéoles de cette mâchoire. La dent cariée étoit une de celles qui se trouvoient placées du côté intérieur de la bouche, ce qui en rendoit l'ex-

traction plus difficile, d'autant plus encore que toutes ces dents étoient très-ferrées les unes contre les autres. Ne pouvant me servir du pélican ordinaire pour faire sortir cette dent de son alvéole, j'eus recours à celui que j'ai imaginé pour opérer à l'intérieur de la bouche & particulièrement sur les dents doubles. Cet instrument agit d'autant plus sûrement, que le point d'appui, ainsi que le crochet qui saisit la dent, peuvent se tourner de façon à la prendre de côté, lorsque les circonstances le requièrent : j'ôtai parfaitement bien la dent surnuméraire de l'homme dont je parle, avec mon nouveau pélican, dont je détaillerai le mécanisme lorsque je parlerai des instrumens.



VINGT-SIXIÉME OBSERVATION.

Qui m'a été communiquée ſur l'union totale des dents avec les os de la mâchoire.

MON FRÈRE étant à l'Hôtel-Dieu, où il a travaillé pendant dix ans en qualité de Chirurgien, m'a donné l'obſervation qui ſuit. Un homme d'environ trente quatre à trente-cinq ans étant mort dans ledit Hôpital, fut porté à l'Amphitéâtre pour y ſervir à la manœuvre des différentes opérations pratiquées par M. Moreau pour l'inſtruction des jeunes Elèves de cette Maiſon. Ce cadavre ayant de très-belles dents, mon frère voulut les arracher, principalement les inciſives & canines dont les Dentiſtes ont beſoin de temps en temps. Toutes ces

dents se rompoient à mesure qu'on les saisissoit avec le davier pour les faire sortir de leur alvéole. Les deux mâchoires étant dépouillées de toutes les chairs dont elles étoient recouvertes furent sciées en travers ; & l'on observa avec la plus grande surprise qu'on ne pouvoit distinguer aucune trace des cellules alvéolaires, ni aucune différence de la substance spongieuse, dont sont ordinairement composés les os maxillaires, d'avec la substance de la racine des dents. Les os de la mâchoire & les dents de cet homme ne faisoient qu'un seul composé ; le germe des dents s'étoit tellement confondu avec le suc osseux des os maxillaires, qu'il étoit impossible de reconnoître la moindre trace de dent dans la région alvéolaire, tandis qu'à l'extérieur on voyoit les dents les mieux conformées & rangées dans l'ordre le plus régulier. M. Petit, célèbre Anatomiste, rapporte dans ses

cours d'Anatomie un fait ſemblable. Je me fais une queſtion que tout autre pourroit peut-être me faire. Cet homme eût-il jamais des dents de lait ? Ce problême, tout difficile qu'il paroît à réſoudre, eſt cependant ſuſceptible de quelques conjectures, il eſt vraiſemblable que dans le ſujet dont je parle, les dents n'ont percé qu'une ſeule fois; donc on ne peut pas regarder les dents de cet homme comme dents de lait, puiſqu'elles n'ont jamais tombé; lors de la dentition, le germe des dents s'eſt tellement amalgamé & confondu avec le ſuc oſſeux des os maxillaires que ne faiſant qu'un ſeul & même corps, il n'aura pas été poſſible qu'un ſecond germe, en ſuppoſant qu'il ait exiſté, ait pû ſe faire jour; & n'ait été étouffé par la préſence d'un corps auſſi dur & auſſi compacte que l'étoit l'aſſemblage des dents avec les os maxillaires.

VINGT-SEPTIÉME OBSERVATION.

Sur les ravages que causent le scorbut & le virus venérien, sur les dents & les gencives,

On remarque en général que le scorbut attaque plus communément les personnes du menu peuple que les personnes d'un ordre plus relevé; ce qui vient, comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs, de la privation d'une bonne nourriture que les pauvres ne peuvent se procurer; ou bien de l'habitation des lieux mal sains, dans lesquels leur misère les nécessite de rester. Les prisonniers qui gémissent dans les cachots sont très-sujets à cette horrible maladie. La plus grande partie de ces malheureux, enfermés dans Bicêtre, sont affectés du scorbut, qu'ils se communiquent les

un aux autres, par la même raiſon qu'ils habitent des endroits très-infects par eux-mêmes, & dont l'infection devient plus grande encore par le grand nombre de malheureux, qui, couchés pour ainſi dire les uns ſur les autres ſur un monceau de paille, ſe trouvent obligés de vivre dans un lieu où l'air corrompu, ainſi que la mauvaiſe nourriture, tendent conjointement à la deſtruction de ces êtres infortunés : les uns malheureux par une indigence affreuſe, les autres par leurs forfaits.

Il y a ſix à ſept ans tout au plus qu'on fut obligé d'ouvrir l'Hôpital de Ste Anne, maiſon dite *la ſanté*, qui appartient à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y recevoir les priſonniers malades de la maiſon de Bicêtre. Ces malheureux ne pouvoient plus marcher ; leurs jambes, ainſi que les bras, étoient durs comme des buches. Toutes leurs articulations étoient comme ſoudées. Leurs

gencives gonflées & livides, remplies d'un ſang noir & épais, faiſoient exhaler de leur bouche une odeur épouvantable qui étoit encore augmentée par les ulcères dont les gencives étoient recouvertes. Quelque attention qu'on eût dans les panſemens des gencives de ces hommes malheureux, on ne put empêcher qu'ils ne perdiſſent leurs dents, qui, ſe trouvant dépouillées des gencives, & de plus, ſorties en partie des cavités alvéolaires qui avoient été détruites par le vice ſcorbutique, ne purent jamais ſe conſolider.

J'ai traité une pauvre fille qui ſortoit de l'Hôpital, & qui avoit les gencives abyſmées de ſcorbut. Les ulcères multipliés qui occupoient l'intérieur de la bouche, ſoit ſur les gencives ou ſur les joues, donnoient lieu à une odeur ſi puante qu'on ne pouvoit en approcher. Ses dents étoient ſi chancelantes, particulièrement les inciſives & les canines,

que je pris le parti de les ôter toutes. Je fis plusieurs scarifications sur les gencives, pour procurer un dégorgement plus facile. Je me servis pour gargarisme que je fasais répéter plusieurs fois le jour, d'une lotion composée de vin blanc, d'eau de plantin, l'extrait de cresson & l'esprit de cochléaria avec de l'alun calciné. Au bout de six semaines de traitement, ma malade fut parfaitement guérie, mais sans espoir de recouvrer les dents que je lui avois ôtées les premiers jours du traitement.

Le virus vénérién n'est pas moins à craindre pour les dents que celui du scorbut. Les malades affectés de ce vice, doivent se trouver très heureux lorsqu'ils peuvent conserver leurs dents des accidens qui accompagnent ou le vice vénérien; dont l'érosion & l'acrimonie sont telles, que, lorsqu'il s'attache sur les gencives & les dents, il est très-difficile de s'opposer à la destruction de

l'un & de l'autre, ou même le traitement dont les remèdes agiſſent ſur les deux d'une manière preſque auſſi pernicieuſe que le vice lui-même. La cauſe de cette maladie eſt trop bien connue, pour que j'entreprenne de la détailler. Un jeune libertin, attaqué de cette maladie, s'adreſſa à moi pour me conſulter ſur le mauvais état de ſa bouche; non-ſeulement je lui ôtai pluſieurs de ſes dents, mais auſſi quelques portions d'alvéoles cariées, qui, étant reſtées, auroient entretenu les différentes fiſtules dont ſes gencives étoient affectées. Après avoir fait ſur ce jeune homme les opérations qui me regardoient, je le renvoyai à celui qui l'avoit traité dans ſa maladie, en lui conſeillant de recevoir encore de temps en temps la viſite du meſſager des dieux, dont il avoit grand beſoin, malgré toutes celles que lui avoit procurées ſon Chirurgien.

VINGT-HUITIÉME OBSERVATION.

Sur une carie des alvéoles causée par humeurs froides.

UN enfant de cinq ans, attaqué d'un abcès sur les gencives, causé par humeurs froides, m'a été amené après avoir été traité par plusieurs personnes, qui, toutes employoient des remèdes différens; mais sans connoître l'essentiel, qui eût été d'ôter les deux dents sur lesquelles étoit situé l'abcès, & procurer par là l'issue libre de la supuration renfermée dans les gencives, dont le séjour a causé lès plus grands accidens, ainsi que nous allons le voir dans cette observation.

La mère de l'enfant ne voyant aucune fin à la maladie, prit le parti de sortir de sa province pour se rendre à

Paris, où elle eſpéroit trouver des moyens plus efficaces que ceux qui avoient été employés juſques alors pour procurer la guériſon du petit malade. Le nombre de Chirurgiens qui avoient traité cette maladie, ſans aucun fruit, inſpiroit à cette pauvre femme beaucoup de méfiance dans tous les remèdes qu'on pouvoit lui indiquer pour le ſoulagement de l'enfant, dont les joues, principalement du côté gauche, étoient occupées par un abcès ſi conſidérable, qu'à peine pouvoit-on lui découvrir l'œil. Dans cet état déplorable, cette mère affligée ſe trouvant ſans reſſource ni connoiſſance à ſon arrivée dans Paris, ſe détermine à mettre ſon enfant à l'Hôtel-Dieu, croyant d'ailleurs trouver des ſecours d'autant plus ſûrs dans une maiſon où les maladies étant en grand nombre & de toute eſpèce, font eſpérer des moyens plus certains, étant ſuggérés par une expérience plus con-

ſommée. Quelque vraiſemblable que parût l'opinion de cette femme; l'état de ſon enfant n'en fut cependant pas meilleur. Les remèdes généraux, ſuivis des cataplaſmes anodins, & après ces derniers les emplâtres de toutes eſpèces furent employés ſans ſuccès. Le mal continua dans ſes progrès; la fluctuation de la ſuppuration contenue dans l'abcès qui occupoit la joue gauche, détermina à faire une inciſion au-deſſous de l'œil, c'eſt-à-dire à deux ou trois lignes du bord de l'orbite. La ſuppuration n'étoit pas ſeulement contenue dans l'abcès dont je parle, toutes les gencives en étoient remplies, ainſi que la voûte du palais ſur laquelle la moindre preſſion en faiſoit ſortir en quantité. Il ſortoit du nez & des oreilles de cet enfant une humeur blanchâtre, & aſſez conſiſtante, ce qui me fit conjecturer que ce n'étoit autre choſe que cette même ſuppuration qui occupoit pour ainſi dire toutes les

parties du visage de cet enfant, & qui s'étoit formée une issue par le nez & les oreilles. L'évacuation abondante de cette suppuration qu'occasionna l'incision ainsi que les médicamens employés pour exciter la suppuration, procurèrent une détension dans toutes les parties tuméfiées & engorgées de matière; mais par cette opération on ne parvint pas à arrêter les progrès de la carie occasionnée par la présence de l'humeur, qui, par son séjour, donna lieu à la perte totale du corps alvéolaire. L'incision faite sur la joue fut conduite à une parfaite guérison, & la cicatrice de la plaie qui, dans l'état de gonflement sembloit être à deux travers de doigts de distance de l'orbite, se trouva être continue à la paupière inférieure. L'enfant étant guéri de cette opération, n'en avoit cependant pas les gencives en meilleur état. La suppuration étoit en si grande quantité, & les gencives étoient

tombées dans un tel degré de pourriture, qu'il sembloit y avoir une fistule sur chaque dent. Il sortoit de la bouche de cet enfant une odeur insoutenable. Ce fut dans cet état qu'il me fut amené. Voyant l'impossibilité de conserver les dents qui étoient à peine soutenues dans les cellules alvéolaires : je commençai par les ôter toutes. Le lendemain l'enfant me fut ramené, je lui ôtai plusieurs portions d'alvéoles toutes cariées, & qui contribuoient pour beaucoup à la grande suppuration qui se faisoit : je recommençoi cette opération jusques à ce que je n'apperçus plus aucun vestige de carie. J'employai les lotions vulnéraires pendant le traitement, ainsi que les injections que je faisois faire par la mère les jours que l'enfant ne venoit pas chez moi. Ces injections se répétoient plusieurs fois dans la journée. Au bout de deux mois l'enfant fut parfaitement guéri ; mais

il

il ne pourra pas se flatter de recouvrer toutes ses dents, parce qu'il y a plusieurs portions de l'une & l'autre mâchoire qui ont été tellement rongées par la carie, qu'il n'est pas possible que le second germe n'ait été détruit. Outre que celles qui viendront seront très-éloignées les unes des autres, c'est qu'elles seront encore très-foibles.

VINGT-NEUVIÈME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie à la suite d'une dent ôtée.

LES hémorrhagies qui viennent à la suite de l'extraction de quelque dent, sont très désagréables pour celui à qui l'accident arrive, & en même temps pour l'Opérateur, parce que souvent le Public a l'injustice d'imputer ces sortes d'événemens, à la maladresse ou

à l'ignorance du Dentiſte. Sentiment d'autant plus mal fondé que les hémorrhagies ne ſont occaſionnées que par un vice particulier qui ſe trouve dans le ſujet à qui l'on ôte la dent, ou par la rupture de quelque vaiſſeau ſanguin conſidérable, eu égard aux parties, qui fournit alors une plus grande quantité de ſang que celle qu'on voit communément après une dent ôtée. Quand ces ſortes d'accidens arrivent, on ne peut reprocher au Dentiſte qu'une ſeule choſe, c'eſt de ne pas ſavoir y remédier; d'ailleurs il lui eſt impoſſible de prévoir l'hémorrhagie. Une perſonne demeurant à Paris me fut adreſſée pour ſe faire ôter une dent canine; à l'inſpection de ſa bouche, je jugeai que cet homme étoit attaqué du ſcorbut; mais cette raiſon ne me ſembla pas ſuffiſante pour détourner la perſonne de ſe faire arracher ſa dent; de plus, il n'y auroit pas conſenti, eu égard à la

douleur que cette dent lui faisoit éprouver. La dent ôtée, il ne me parut pas que le sang sortît en plus grande abondance qu'il n'a coutume de le faire après une semblable opération. Cependant la nuit d'ensuite je fus mandé pour voir le malade, qui n'avoit cessé de saigner depuis qu'il étoit sorti de chez moi. J'employai, pour arrêter cette hémorrhagie, l'agaric de chêne dont je me sers pour l'ordinaire avec succès. Le lendemain on me mande de nouveau, le sang continuant toujours de couler. Après avoir débarrassé la bouche de tous les tampons de linge dont je m'étois servi pour faire un point de compression sur l'endroit d'où je voyois que le sang sortoit, je fis prendre quelques gorgées d'eau au malade pour nettoyer sa bouche de tous les caillots dont elle étoit remplie : je distinguai alors que le sang ne venoit plus de l'endroit où j'avois ôté la dent, mais de

toutes les gencives ; il n'y avoit pas un ſeul point dans toute la bouche qui ne donnât iſſue au ſang. J'appelai alors le Médecin, qui ordonna pluſieurs ſaignées très-rapprochées les unes des autres ; outre les aſtringens qu'on faiſoit prendre intérieurement, on faiſoit faire des gargariſmes de même nature ; mais tous ces remèdes, comme tous les autres qu'on faiſoit prendre pour rendre le ſang plus conſiſtant, furent tous mis en uſage inutilement. Il ne fut pas poſſible d'arrêter cette hémorrhagie. Le malade mourut le neuvième ou dixième jour après l'extraction de ſa dent.

Dire dans cette occaſion que la mort de cet homme n'a pas été cauſée par l'extraction de ſa dent, ſeroit vouloir s'abuſer ; mais ſoutenir, comme on l'a fait dans le voiſinage de cet homme, que c'étoit de la faute du Dentiſte qui avoit ôté la dent, c'eſt tomber dans la plus grande abſurdité & ſe rendre cou-

pable de l'injuſtice la plus criante envers un homme qui n'a rien à ſe reprocher & en faveur de qui le Médecin & le Chirurgien appelés auprès de ce malade rendent le témoignage le plus authentique de ſon innocence. Cet exemple frappant doit faire naître la plus ſcrupuleuſe circonſpection dans les cas où il s'agit de faire quelque opération ſur des ſujets qui ſont attaqués de quelque vice intérieur qui complique preſque toujours les moyens qu'on employe pour parvenir à la guériſon.

TRENTIÈME OBSERVATION.

Sur une dent de lait dont l'extraction cauſa l'hémorrhagie.

UN ENFANT de huit à neuf ans ayant une de ſes dents molaires toute chan-

célante, sa mère prit sur elle d'arracher cette dent avec un fil, ne jugeant pas à propos de s'adresser à un Dentiste pour une opération qui lui paroissoit de si peu de conséquence : bien éloignée de penser que la suite deviendroit pour elle très-inquiétante. Le sang qui sortoit en abondance par la plaie de cette dent, ne fit d'abord aucune impression sur l'esprit de la mère de cet enfant ; mais douze heures s'étant écoulées sans que le sang s'arrêtât, l'alarme alors prit la place de la sécurité dans laquelle étoient les parens, qui furent obligés d'avoir recours aux personnes de l'Art : je fus mandé pour voir cet enfant que je trouvai tout ensanglanté. Après lui avoir nettoyé la bouche de tous les caillots qui m'empêchoient de voir l'endroit précis d'où le sang sortoit, je pris du linge fin dont je fis trois tampons gradués que je plaçai l'un sur l'autre, les faisant fixer par la pression de la mâchoire supé-

rieure, & une mentonnière assujettie par-dessus la tête. Je recommandai aux parens d'avoir l'attention de ne le pas faire parler & de ne lui permettre aucun mouvement des mâchoires pendant quelques heures. Sur les 5 à 6 heures du soir je fus revoir l'enfant chez qui le sang s'étoit entièrement arrêté. Je conseillai cependant de continuer les mêmes précautions jusques au lendemain que j'ôtai les tampons de linge, & recommandant encore, comme je l'avois déjà fait, de ne pas faire laver la bouche de l'enfant jusques à ce que le caillot qui s'étoit formé sur l'endroit d'où venoit le sang, tombât de lui même; attention qu'il faut avoir dans toutes les hémorrhagies de cette espèce, sans quoi elles s'arrêtent difficilement, par la raison que l'agitation que l'on fait dans la bouche par les liqueurs dont on se sert, s'oppose à ce que les vaisseaux se referment, & que de plus, rendant le

ſang encore plus fluide, il n'eſt pas poſſible alors qu'il ſe forme des caillots, qui ſont les moyens qu'emploie la nature pour opérer la ſuppreſſion du ſang. Suppreſſion qui ne peut avoir lieu qu'à l'aide d'une coagulation d'où dépend la tranquillité & la guériſon du malade.

L'enfant étant guéri, je voulus m'aſſurer de la façon de penſer de ſa mère, dans le cas où c'eût été moi qui eût fait l'extraction de la dent. Sa ſincérité ne me laiſſa pas le moindre doute ſur ſa prévention contre les Dentiſtes qui ont des hémorrhagies à arrêter après certaines dents qu'ils ſont obligés d'ôter. Cette femme me répondit de bonne-foi que ſi la dent de ſon enfant avoit été ôtée par moi, elle m'eût imputé cet événement comme arrivé par ma faute. Quelque raiſon que ſa propre expérience lui fournît contre un jugement auſſi téméraire qu'injuſte, j'eus néanmoins beaucoup de peine à la diſſuader de ſa façon de

penser ; je ne me flatte même pas d'en être venu à mon but, tant est grande la force du préjugé sur les esprits peu instruits & faussement prévenus.

TRENTE-UNIEME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie qui survint après une dent ôtée à une Demoiselle de l'âge de vingt ans.

EN 1748 je fus appelé pour ôter une première grosse molaire à une Demoiselle. Quelques heures après l'opération on vint me chercher pour donner du secours à cette jeune fille qui perdoit beaucoup de sang par la plaie de la dent qui lui avoit été ôtée. J'employai dans cette occasion les mêmes remèdes dont j'ai déjà parlé dans les Observations précédentes sur les hémorrhagies ; mais

ce fut inutilement. Etant retourné voir ma malade, je trouvai que le sang sortoit en plus grande quantité que la première fois que j'avois été mandé pour l'arrêter. Soupçonnant que la malade n'avoit peut-être pas eû toute l'attention que je lui avois recommandée de ne point ouvrir la bouche, n'y faire aucun mouvement des mâchoires; je m'avisai d'assujettir les tampons de linge dont je me servois pour faire la compression, avec des fils d'or que je fixai aux dents voisines. Mais cet expédient ne fut pas plus heureux que le premier que j'avois employé; je le recommençai cependant, faisant faire pour quelques instans des gargarismes astringens. Le sang parut s'arrêter; mais à peine fus-je sorti de la maison, qu'on m'envoya chercher; le sang donnant avec encore plus d'abondance qu'il n'avoit fait; je conseillai alors de faire ouvrir la veine du bras; mais on me

fit obſerver que les règles de cette jeune perſonne ayant été arrêtées par un effroi que lui avoit cauſé un coup de tonnerre, la ſaignée du bras pouvoit alors ne pas lui ſervir de grand choſe, & même lui être contraire. D'après cette remarque, je queſtionnai la Demoiſelle ſur ſon état, & lui demandai ſi elle ſe ſentoit quelque étouffement ou quelque violente douleur de tête. Bien loin de-là, me répondit-elle ; auparavant que ma dent fût ôtée, j'éprouvois une grande difficulté à reſpirer ainſi qu'une lourdeur dans la tête occaſionnée par la quantité du ſang que je ſentois y être remontée. Mais à préſent je ne ſouffre plus du tout ; & à cette hémorrhagie près, qui commence à m'inquiéter beaucoup, je jouis de la plus parfaite ſanté. Les paroles de cette Demoiſelle me firent naître quelques conjectures favorables ; & je me flattai que l'hémorrhagie ſerviroit de ſaignée

dans cette occasion, où le sang remonté au cerveau sembloit prendre son cours par cette voie; cette idée me tranquilisa pendant trois ou quatre jours sur l'état de la malade; mais me voyant au huitième jour sans que l'hémorrhagie cessât, je songeai alors à arrêter ce sang dont l'écoulement trop long affoiblissoit la personne, sans toutes fois qu'elle se sentit d'autre incommodité. Voulant éviter de me servir du cautère actuel qui entraîne toujours avec lui quelque chose d'effrayant & de très-douloureux; je fis une poudre composée d'alun de roche, avec la pierre de vitriol & un peu de cendres ordinaire. J'en chargeai un petit bourdonnet que je portai dans la cavité où étoit renfermée la dent: par-dessus le bourdonnet je mis deux tampons de linge fin, sur lesquels je fis appuyer fortement les dents de la mâchoire supérieure, recommandant de garder la

même ſituation ſans ſe rincer davantage la bouche, ni faire le moindre mouvement. Sept à huit heures après je fus voir la malade que je trouvai en très-bon état. Le ſang ne reparut plus depuis, & la ſanté de cette Demoiſelle fut parfaitement rétablie. Il eſt quelquefois très-difficile d'établir un principe certain pour remédier à divers accidens: la conduite du Dentiſte doit être déterminée ſelon les circonſtances; & il ne doit attendre alors d'autres reſſources que celles qui peuvent lui être ſuggérées par ſon induſtrie & ſon imagination.

TRENTE-DEUXIÉME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie occaſionnée par une dent déchauſſée.

UN APOTHICAIRE de Paris, âgé de quarante ans, vint chez moi pour ſe faire ôter une dent large inciſive, ſi dé-

chauſſée, qu'elle paroiſſoit ne tenir que très-peu dans les gencives. Cette dent ne fut pas plutôt hors de ſa cavité, que le ſang ſortit en abondance : cependant j'étais bien éloigné de me perſuader que ce fût une hémorrhagie qui me donneroit autant de peine à arrêter que j'en eus, & qu'elle deviendroit auſſi opiniâtre à céder. J'appliquai d'abord l'eau de rabel, dont j'imbibai les bourdonnets & les compreſſes qui furent employées pour la compreſſion qui fut faite le plus exactement que la ſituation des parties le permettoit. Ce remède ne réuſſit pas, il fut répété à différentes fois toujours envain. Je mis en uſage l'eſprit de vitriol, dans lequel l'Apothicaire avoit beaucoup de confiance ; mais il n'eut pas un meilleur ſuccès que le premier. Cette hémorrhagie ayant duré quatre jours ſans apparence de finir, je propoſai le cautère actuel comme le vrai ſpécifique. L'Apothi-

caire, qui ne manquoit pas de courage, se soumit à cette opération, qui fut le terme de son hémorrhagie, dont il étoit très-incommodé. J'avais lieu de craindre encore que le sang ne redonnât de nouveau après la chûte de l'escarre eu égard à la lividité & à l'engorgement des gencives qui paroissoient très-sanguinolentes. Cependant par la précaution que l'on eut de raffraîchir légèrement les gencives, & de faire faire usage des gargarismes astringens, la chûte de l'escarre se fit sans d'autres accidens.

TRENTE-TROISIÉME OBSERVATION.

Sur une hémorrhagie à la suite de l'ouverture faite à l'artère ranine, en voulant ôter un chicot avec le pied de biche, dit repoussoir.

UN PAYSAN des environs de Paris s'adressa au Chirurgien de son village

pour se faire arracher un chicot ou racine de la première petite molaire à la mâchoire inférieure sur laquelle étoit une petite fistule qui suintoit de temps en temps, & lui donnoit de plus des fluxions; le Chirurgien à qui ce paysan eut affaire, se servit du repoussoir pour emporter ce chicot; mais il dirigea si mal son repoussoir qu'en faisant effort pour faire sortir ce chicot de son alvéole, l'instrument poussé avec violence vint percer l'artère sublinguale.

Le sang qui couloit ne permit pas au Chirurgien de voir toute l'étendue de l'accident qui venoit d'arriver, il se contenta de faire rincer la bouche du malade avec l'eau & le vinaigre pendant quelques instans; étant bien persuadé que le sang ne venoit que de la plaie que formoit le chicot arraché; il renvoya cet homme en l'assurant que cette quantité de sang seroit de courte durée; mais il se trompoit dans son

prognoſtic, ou pour mieux dire il étoit abuſé par l'ignorance où il étoit d'avoir ouvert l'artère ranine. Ce payſan voyant que le ſang abondoit toujours, prit le parti d'aller retrouver le Chirurgien; celui-ci qui ne pouvoit comprendre que d'un chicot arraché, il en résultât une ſi grande quantité de ſang, lui conſeilla prudemment de venir à Paris, où il trouveroit un ſecours plus prompt & plus aſſuré; cet homme s'adreſſa à moi. Ayant examiné ſa bouche il ne me fut pas difficile de reconnoître que l'hémorrhagie ne provenoit pas de l'endroit où étoit le chicot, il paroiſſoit d'ailleurs d'une parfaite conſtitution. Je voyois que le ſang venoit de deſſous la langue, que je lui fis lever afin de reconnoître plus diſtinctement le lieu d'où il ſortoit. Je vis alors le déchirement qu'avoit fait le repouſſoir; n'ayant d'autre reſſource pour arrêter cette hémorrhagie, que la ligature, je ne m'oc-

cupai qu'à la pratiquer sur le champ; la situation & les mouvemens involontaires de la langue me fournirent beaucoup de difficultés avant d'y parvenir. Je fus obligé, pour y pouvoir faire cette ligature, de me servir de petites pinces avec lesquelles je pris la langue, & me la faisant assujettir par un Aide, je vins about de l'opération. Le sang cessa de couler à l'instant même. Cet homme s'en retourna dans son village, après lui avoir recommandé de parler le moins qu'il lui seroit possible, & de me revenir trouver le lendemain; mais ce bon paysan voyant que son sang ne couloit plus & que conséquemment il n'avoit plus besoin de moi, il ne revint à Paris que lorsque l'occasion l'y obligea, & vint alors me voir & me remercier de bon cœur d'avoir mis fin à une maladie qui lui devenoit d'autant plus pernicieuse qu'elle arrivoit dans un temps où il avoit beaucoup à faire pour la récolte de la campagne.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 6 Mai 1772.

LES DENTS ſurnuméraires de l'eſpèce de celles qui viennent hors de rang contre d'autres dents, & que quelques Auteurs ont appelées *ſurdents*, déparent la bouche quand elles ſont placées en devant, vis-à-vis l'ouverture des lèvres : quelquefois quand elles ſont dirigées du côté de la langue, elles nuiſent à la prononciation ; il y a même des cas où la langue dans quelques-uns de ſes mouvemens venant à frapper contre elles s'enflamme & s'ulcère ; il en eſt d'autres où l'intérieur des joues, à force de battre contre des ſurdents dirigées de leur côté, s'enflamme & s'ulcère ; ces mêmes accidens ont encore lieu à l'occaſion de certaines dents non ſurnuméraires jetées

hors de rang en dehors ou en dedans, comme il arrive à ceux dans lesquels le volume des dents surpasse l'étendue de l'arc alvéolaire, où bien ils sont produits par des dents de lait jetées hors de l'arcade alvéolaire, soit en dedans soit en dehors, soit du côté de la langue par celles de remplacement. Pour obvier à ces inconvéniens, il s'agissoit d'extirper les différentes espèces de dents dont on vient de parler. On a eu recours pour cela au repoussoir, aux pinces & au levier : ces instrumens ont réussi dans certains cas, mais avec plus ou moins de difficultés ; & quelquefois on n'a pu en obtenir ce qu'on en attendoit. Le repoussoir oblige souvent à se reprendre à plusieurs fois, & comme le point d'appui que l'on se procure contre la dent qu'on veut renverser n'est pas sûr, mais glissant ; il est arrivé que l'effort qu'on faisoit étant mal dirigé, le bout du repoussoir alloit blesser

l'une des deux joues; si la pince & le levier lui sont préférables à cet égard, il faut convenir qu'il n'est pas toujours facile de saisir ou de renverser les dents dont il s'agit avec ces instrumens. Ces considérations en ont fait desirer un plus parfait; elles ont porté M. Courtois, Chirurgien Dentiste, à imaginer l'espèce de pélican qu'il a présenté à l'Académie, & dont elle nous a chargé, M. Desouchy & moi, de lui rendre compte.

Ce pélican est composé de trois pièces principales, d'un long manche, tenant lieu de levier, d'un demi cercle indiqué par les Dentistes, sous le nom de demi roue, tenant à un collet recourbé & assujetti de côté au manche de l'instrument par une vis qui la fixe solidement; d'un crochet situé latéralement, dont la queue, qui est quarrée & qui lui tient lieu de tenon, est reçue dans une espèce de mortaise qui tra-

verſe complétement le corps de l'inſtrument à trois ou quatre lignes en arrière de la vis qui aſſujettit la demiroue : ce crochet eſt affermi d'une part par la forme de ſa queue qui eſt quarrée, de l'autre à la faveur d'une petite excavation placée ſur celui des quarrés de la queue qui répond au manche du levier. Cette excavation reçoit une tige de fer placée dans l'intérieur du manche, chaſſée par un reſſort & dégagée en deſſous par une clavette. Trois excavations placées de ce même côté, à une certaine diſtance les unes des autres, ſervent à affermir le crochet à différentes diſtances, & à le tenir plus long ou plus court ſuivant le béſoin. Avec cet inſtrument on tire les ſurdents placées latéralement ; il ſuffit pour renverſer ſur la langue celles du dedans de la bouche du côté droit de la mâchoire inférieure & du côté gauche de la mâchoire ſupérieure, de placer la

demi-roue & le crochet à gauche de l'inſtrument; & quand il faut tirer du dedans de la bouche leur correſpondantes, de placer la demi-roue & le crochet à droite.

L'Auteur a recours, pour extraire celles de ces dents qui ſont ſituées vis-à-vis les inciſives & les canines en dehors ou en dedans, à un autre pélican conſtruit ſur les mêmes principes que le précédent: il a de même un manche tenant lieu de levier, une demie roue & un crochet; dans celui-ci le manche eſt monté à vis dans un ſupport qui reçoit la queue de la demi-roue & du crochet; l'un & l'autre y ſont affermis chacun par une vis: une autre différence eſſentielle eſt que la demi-roue & le crochet, au lieu d'être ſitués de côté, ſont à l'une des extrémités du levier. Eſt-il queſtion de renverſer une ſurdent placée en dehors, la demi-roue ſera dirigée du côté de la bouche

du malade, & le mordant du crochet tourné vers l'opérateur. S'agit-il de culbuter une dent placée du côté de la langue, on déviſſe le manche, & on le remonte dans l'autre ſens, de manière que la demi-roue ſoit dirigée du côté de l'Opérateur, & le mordant du crochet vers le fond de la bouche du malade. Ces deux inſtrumens, que nombre de ſuccès obtenus par l'Auteur ont déjà accrédités, nous ont paru utiles, dignes d'être accueillis par l'Académie, & d'être donnés au Public dans le Recueil des Sçavans Etrangers. *Signé* TENON & DE FOUCHY.

Je certifie l'extrait ci-deſſus conforme à ſon original & au jugement de l'Académie. A Paris le vingt-trois Mai 1772.

GRANDJEAN DE FOUCHI, *Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

DES

DES INSTRUMENS propres à ôter les dents, & en particulier des différens Pélicans imaginés pour cette opération.

POUR parler de tous les instrumens qui servent dans les différentes opérations qui se pratiquent, soit pour ôter ou conserver les dents; il faudroit faire une description de chaque instrument en particulier, ainsi que de son usage: ce plan que je ne me suis point proposé dans cet Ouvrage, me conduiroit trop loin; c'est pourquoi je me bornerai simplement à parler des différens pélicans qui ont paru jusques aujourd'hui, a faire connoître les défauts d'aucuns, ainsi que les avantages des autres. Le pied de biche, dit repoussoir, dont l'usage est souvent accompagné d'accidens, tiendra place dans mes observations sur les pélicans. L'usage in-

considéré de la lime, qui ne tend à rien moins qu'à la destruction des dents, me semble mériter la plus grande attention. Je renvoie au Traité de Fauchard, pour voir la description du davier, des rugines, des limes, ciseaux, cautères & autres instrumens, tant pour plomber les dents que pour les nettoyer, & ceux qui sont destinés à faire les dents artificielles.

On peut regarder toute espèce de pélican comme autant de leviers de la troisième espèce, dont la résistance se trouve entre la puissance & le point d'appui. Le point d'appui se fait sur le quart de roue que forme le manche du pélican vers son extrémité supérieure, qui est la partie sur laquelle est situé le crochet du pélican, lequel crochet fait le point de puissance du levier, & le point de résistance est la dent.

Avant M. Fauchard tous les pélicans étoient presque tous en fer. Deux simples

crochets tournant en tous ſens ſur une tige de fer, ayant à ſes deux extrémités une demi-roue, étoit le pélican le plus ordinaire. Il y en avoit encore un autre dont le crochet monté ſur une eſpèce de vis ſans fin, éloignoit ou rapprochoit le crochet du point d'appui plus ou moins ſelon le beſoin. Un autre pélican monté ſur un manche de bois, garni, par ſon extrémité ſupérieure, d'une tige de fer concavement arrondie, portoit un ſimple crochet qui s'ouvroit & ſe refermoit ſur ſa tige, de la même manière que le fait le ſergent des Tonnelliers, qui eſt l'inſtrument dont ils ſe ſervent pour faire entrer le cerceau autour du tonneau. Cet inſtrument n'eſt rien moins que ſûr & commode, auſſi n'en fait on point uſage du tout; mais tous ces inſtrumens, quoique différens en eux-mêmes, avoient dans leur action le même effet & les mêmes inconvéniens. Le point d'appui de ces pélicans porte

directement sur les dents qui sont à côté de celle qu'on veut ôter, enfonce ces mêmes dents ainsi comprimées par le point d'appui, parce que la demie roue ne descend pas assez sur les os de la mâchoire. M. Fauchard, pour obvier à ce défaut, a imaginé un pélican, dont le crochet contourné différemment des autres, est monté sur un manche de bois qui se termine à son extrémité par un quart de roue. Cette roue porte sur les os de la mâchoire, & ne peut par-conséquent avoir aucune action sur les dents qui sont en danger d'être enfoncées par la forte pression du point d'appui, ainsi qu'on l'a vu arriver plusieurs fois par l'usage des anciens pélicans.

La longue description que l'auteur nous donne de son pélican dans son Traité des Dents, ne laisse rien à désirer pour bien faire connoître son action & ses avantages sur tous les autres

qui avoient paru avant le ſien ; en mon particulier je le trouve ſans doute digne d'éloge & d'approbation ; mais je ne puis cependant m'empêcher de reprocher à M. Fauchard d'avoir multiplié les êtres ſans néceſſité, dans un objet, où la plus grande ſimplicité eſt toujours du plus grand avantage. Pour ſe ſervir du pélican de M. Fauchard, il faut avoir deux manches, dont l'un & l'autre ait à une de ſes extrémités un quart de roue, l'une tournée de droite à gauche, & l'autre de gauche à droite ; enſorte que le crochet monté ſur la roue de gauche à droite, puiſſe ôter les dents de la mâchoire inférieure gauche, & celles de la mâchoire ſupérieure droite ; & que le crochet monté ſur la roue de droite à gauche, puiſſe ôter les dents de la mâchoire inférieure droite, & celles de la mâchoire ſupérieure gauche.

Ne pouvant rien ajouter à la ſupériorité de cet inſtrument ſur tous les

autres de ſon eſpèce; mon oncle a cherché à le ſimplifier, & à le perfectionner de façon qu'il n'y eut qu'un ſeul manche ſur lequel on put monter les 6 crochets différens dont on eſt obligé de ſe ſervir pour l'extraction des dents molaires groſſes & petites, les canines, les inciſives & les chicots: & que le même manche fournît par une ſeule de ſes extrémités le point d'appui néceſſaire dans tous les cas poſſibles. C'eſt à quoi il eſt parvenu par un procédé bien ſimple. Au lieu d'un quart de roue, il a fait une demi-roue ſur l'épaiſſeur du manche qui eſt évuidé dans toute ſa longueur, depuis la demi-roue juſques à la noix dans laquelle entre la branche du crochet par un trou pratiqué à ſa partie inférieure. Dans le milieu, du manche, à la baſe de la demi-roue, il a été menagé une portion du bois qui s'élève en forme de biſeau, & qui ſert à fixer la branche du crochet

à sa première courbure, qui commence sur la demi-roue ; par ce moyen le crochet est fixé dans toute sa longueur sur le manche sur lequel il est monté. Soit qu'il faille opérer du côté droit ou gauche le crochet est également retenu & pareillement muni de son point d'appui formé par cette demi-roue, qui sert indistinctement de l'un & l'autre côté, sans qu'on soit obligé de changer de manche. Il ne s'agit pour avoir une position favorable du crochet, que d'avoir l'attention de le monter de façon que la portion taillée en biseau se trouve toujours postérieure à la première courbure du crochet.

Le pied de biche ou repoussoir est un instrument dont on se sert pour enlever des restes de racines des dents dont la prise ne paroît pas praticable avec le pélican ou le davier ; l'usage de cet instrument devient dangereux, surtout entre les mains de ceux qui ne sont

pas habitués de s'en ſervir, ou qui travaillent avec maladreſſe. Lorſque les chicots oppoſent une forte réſiſtance, il eſt à craindre que le repouſſoir venant à échapper de deſſus le chicot, ne bleſſe quelques unes des parties de la bouche; accident qui arrive toutes les fois qu'on ne ſait pas ſe rendre maître de l'effort qu'on fait pour chaſſer le chicot de ſon alvéole. On ſe ſert encore du pied de biche pour ôter les dents placées à l'intérieur de la bouche, qui ne peuvent être priſes par le pélican ordinaire, ou que l'on craint de rompre avec le davier. Quand on met en uſage le repouſſoir pour cette opération, voici comment elle ſe pratique, ou comme on la pratiquoit autrefois: on place le repouſſoir au collet de la dent que l'on aſſujettit d'une main, & de l'autre on frappe ſur le manche du repouſſoir avec une maſſe de plomb du poids de deux livres environ. Il n'eſt pas diffi-

cile de concevoir qu'une telle opération peut occasionner au cerveau des commotions qui peuvent avoir des suites funestes; aussi ne m'est-il jamais arrivé de la faire qu'une seule fois, faute d'autres moyens. M. Fauchard, qui ne connoissoit pas d'autre instrument pour faire cette opération, le conseille, & fait une description de la manière de la faire; mais il ne redoute pas moins que moi l'usage du pied de biche & de la massue pour emporter cette espèce de dent. Cette opération m'a toujours semblé dangereuse; & en général, elle doit être considérée par tout homme prudent comme très meurtrière, tant par elle-même que par les accidens qui l'accompagnent communément. Le célèbre Dentiste que je viens de nommer, que je revère & que je regarde comme mon maître, en ce que j'ai puisé mes principes dans ceux de son élève, je veux dire mon oncle, rapporte qu'un

Dentiste de son temps voulant ôter à une Dame une dent double, située à la partie latérale & intérieure de la bouche occasionna une telle secousse en donnant son coup de massue, que la Dame tomba dans une syncope aussi effrayante pour le Dentiste que triste pour la malade qui venoit d'être opérée. Pendant la syncope il y eut plusieurs mouvemens convulsifs. Ensuite la raison fut aliénée pendant trois ou quatre heures. Enfin cette Dame revint à elle, éprouvant à peu-près le même état de fatigue & d'étonnement qu'ont ordinairement les épileptiques en sortant de leur accès.

Le peu de succès dans l'extraction de ces dents qui se rompent souvent au premier coup de massue joint aux inconvéniens qui peuvent suivre cette opération, ainsi que la difficulté de pouvoir les saisir avec le pélican ordinaire, ou avec le davier recourbé latérale-

ment, qui eſt un très-vicieux inſtrument; tous ces motifs réunis m'ont déterminé à imaginer un pélican qui pût agir à l'intérieur de la bouche, ſans avoir dans ſes effets les déſagrémens de l'uſage de la maſſue & du repouſſoir. Je me flatte d'être parvenu à mon but par l'invention des deux pélicans que j'ai ſoumis à l'examen de l'Académie des Sciences, qui les a trouvés dignes de ſon approbation.

Quelque ſûre que m'ait paru l'exécution de ces pélicans, je n'ai cependant voulu les faire connoître qu'après des épreuves répétées, qui toutes ont été accompagnées du plus heureux ſuccès.

Quelque perfection que je me ſois attaché de donner à cette invention, je ne ſuis cependant pas éloigné de croire qu'on ne puiſſe peut-être y trouver quelque défaut, que je n'ai pu découvrir juſques à préſent, eu égard à la ré-

gularité de son action dans toutes les épreuves que j'en ai faites. Quelqu'un qui s'en serviroit pour la première fois ne le trouvera peut-être pas aussi commode que son auteur. Voilà le seul défaut que j'y connoisse quant à présent; mais tout le monde conviendra sans peine avec moi que le défaut d'habitude dépend de celui qui s'en sert, & non de l'instrument, dont l'action doit être plus ou moins parfaite selon l'adresse de celui qui le met en usage.

Le premier de ces instrumens gravé sur la première planche, est composé de six pièces: son manche, le corps qui porte le point d'appui & le crochet, deux petites vis qui servent à fixer, l'une le crochet & l'autre le point d'appui. Le corps de cet instrument, placé transversalement par rapport à son manche, est percé dans son milieu, de façon à recevoir le manche par une de ses extrémités qui s'allie avec le corps en

forme de vis; à une des extrémités transſverſales du corps, eſt un trou quarré, pratiqué pour y recevoir le crochet, dont la tige pareillement quarrée porte deux ou trois trous qui reçoivent la petite vis deſtinée à fixer le crochet. Ces trous ont été placés à une ligne de diſtance l'un de l'autre pour pouvoir approcher ou éloigner le crochet du corps de l'inſtrument; à l'autre extrémité transverſale du corps, eſt un autre trou quarré, dans lequel eſt fixée la tige du point d'appui, par une petite vis qui ſe loge dans un trou pratiqué vers le milieu de la tige.

L'autre inſtrument, auſſi gravé ſur la première planche, eſt d'une figure oblongue, compoſé de ſept pièces différentes: le corps, le crochet, le point d'appui, une vis pour le fixer, une petite platine, un reſſort & le manche. A l'entrée du manche, qui eſt creuſé dans toute ſa longueur pour recevoir la

tige du corps de l'inſtrument, ſe trouve placé le reſſort ſur lequel eſt montée la petite platine, qui, par ſa partie ſupérieure, faite en forme de ſtylet, entre dans les trous de la tige du crochet; & le reſſort ſert à l'y maintenir. Le corps de l'inſtrument eſt évuidé depuis le trou dans lequel entre le crochet juſques au manche; c'eſt dans cette eſpèce de couliſſe que joue la petite platine par le moyen du reſſort. Le point d'appui eſt placé à la partie ſupérieure de l'inſtrument où il eſt retenu par une vis. Entre le point d'appui & l'inſtrument eſt placé un petit reſſort qui ſert à élever le point d'appui en relâchant la vis de quelques tours. Par le moyen de ce reſſort le point d'appui eſt toujours ferme & ſolide. Le point d'appui de l'un & de l'autre inſtrument eſt formé par une demi-roue, ſur laquelle porte tout l'effort qu'on eſt obligé de faire pour chaſſer la dent de ſon alvéole.

Dans l'uſage de ces deux inſtrumens il n'y a point à craindre d'accidens, lors même que le crochet du pélican viendroit à gliſſer ſur la dent ; mais il n'en eſt pas de même du repouſſoir. Un fait arrivé à un Chirurgien des environs de Paris, ne ſervira pas peu à nous convaincre de la néceſſité d'abolir entièrement cet inſtrument ; ſur tout dans l'extraction des dents doubles, dont la ſituation devient fort incommode dans certains mouvemens de la langue. Un jeune payſan du village ou demeuroit le Chirurgien, qui m'a rendu le fait dont je fais mention, vint trouver ce Chirurgien la veille du jour de ſon mariage pour ſe faire ôter une dent double, dont il étoit non-ſeulement très-gêné, mais même défiguré. D'après ces motifs & les avis de pluſieurs perſonnes, ſans omettre celui de la future qui, à lui ſeul, contribuoit le plus à la réſolution que ce jeune payſan prit de ſe faire

ôter sa dent ; il s'abandonne à la discrétion du Chirurgien qui, n'ayant d'autre instrument que le pied de biche pour faire cette opération, s'en servit d'une manière si mal-adroite & si malheureuse, que ne pensant pas à se rendre maître de l'effet de son instrument dans l'effort qu'il employoit pour emporter la dent, le repoussoir glisse de dessus la dent qu'il laisse à sa place, & vient percer de part en part la joue du côté opposé où il opéroit. Si quelqu'un fût dans l'embarras après cet accident, ce fut sans contredit le Chirurgien, qui eut beaucoup de peine à retirer son pied de biche ; parce qu'ayant un crochet recourbé, il présentoit alors plus de surface pour ressortir de la plaie qu'il avoit fait à la joue, qu'il n'en offroit en y entrant ; & si quelqu'un fût à plaindre, ce fut le paysan, sur qui l'accident arriva ; accident d'autant plus malheureux, qu'il retardoit pour plu-

ſieurs jours la jouiſſance du moment peut-être deſiré depuis long-temps par les deux époux. Je crois, ſans vouloir pouſſer la morale trop loin, que tel qui lira cette Hiſtoire, n'eût pas été plus contrarié que le malheureux payſan, ni moins impatient que lui pour le rétabliſſement d'une prompte guériſon, afin de ſe dédommager du retard & de l'obſtacle qu'avoit mis cet accident à un bonheur de bien peu de durée, & ſouvent bien chimérique.

Ce récit ſeul devoit être plus que ſuffiſant pour faire abandonner l'uſage du pied de biche, ſurtout pour ôter ces ſortes de dents, dont la ſituation les rend toujours très-fortes & très-difficiles dans l'extraction; & lui préférer l'uſage de mon nouveau pélican, dont la manœuvre ne peut entraîner avec elle aucun inconvénient, ſi vous en exceptez celui de rompre la dent, ce qui peut arriver; mais il faut ſuppoſer

alors que la dent soit cariée au point qu'elle ne puisse résister à l'effort qu'on fera pour l'enlever. Si la dent qu'on veut ôter se trouve tellement resserrée par sa voisine qu'il ne soit pas possible de situer le crochet entre deux pour pouvoir la saisir facilement, il faut alors la prendre de côté : le pélican agira avec le même avantage, avec autant de force & de sûreté.

Mais me dira-t-on peut-être, que mon pélican est défectueux, puisque je ne réponds pas dans tous les cas de la fraction de la dent par l'effort qu'on est obligé de faire pour l'emporter? Cette objection ne sauroit prouver l'imperfection de mon instrument, parce qu'il arrive tous les jours, même aux plus expérimentés dans cette partie, qu'ils en rompent en se servant du pélican ordinaire, qui est l'instrument le plus sûr pour cette opération, & que cet accident arrive, quelque précau-

tion qu'on prenne pour l'éviter : accident d'autant plus fâcheux pour le Dentiste, que mal-à-propos, il le fait passer pour mal-à-droit, & même ignorant. Tout homme sage & prudent ne se flattera jamais physiquement de réussir dans cette opération, parce qu'il ne peut savoir ce qui se passe à l'intérieur des céllules alvéolaires, dans lesquelles sont articulées les dents. Souvent une dent se rompt lorsqu'on en fait l'extraction, parce que les extrémités des racines sont recourbées & crochues. Il n'y a personne qui ne sente la cause de la rupture dans ces cas. D'autrefois la dent, comme je l'ai déjà fait remarquer, est cariée si avant dans sa racine, qu'il est impossible alors que ce qui est pris par le crochet du pélican puisse être suivi du corps entier de la dent. Cependant les personnes sans connoissance qui, comme les mânes, ne savent rien pardonner, comme le re-

marque Virgile, *ſcirent ſi ignoſcere manes*, bien éloignées d'entrer dans la juſteſſe de ſes raiſons, ne manquent pas de crier & d'avoir l'injuſtice d'en vouloir à un homme qui n'avoit rien plus à cœur que de réuſſir, & qui d'ailleurs eſt très-ſouvent innocent du malheur qui arrive dans ſon opération.

Je crois avoir ſuffiſamment prouvé la défectuoſité du pied de biche ou repouſſoir pour l'extraction des dents doubles. Cet inſtrument peut convenir pour extraire de petits chicots qui ne paroiſſent pas fort enracinés dans l'alvéole; encore faut il être bien au fait de diriger cet inſtrument, afin de ſe rendre toujours le maître de ſes effets dans l'effort qu'on eſt obligé d'employer pour enlever ces petits chicots. Dans mes obſervations ſur les hémorrhagies je fais mention d'un accident très-grave ſurvenu à la ſuite de

l'extraction d'un chicot par le moyen du pied de biche, qui étant mal dirigé, fut porté avec violence sur l'artère ranine, d'où il résulta une hémorrhagie très-effrayante pour le malade. L'expérience me fournit encore bien d'autres faits qui combattent l'usage de cet instrument, principalement pour ceux qui ne sont pas habitués de s'en servir; mais je ne crois pas nécessaire de les rapporter tous, parce que je ne ferois que me répéter en voulant à chaque fait prouver la nécessité de proscrire l'usage du pied de biche, auquel je substitue très-communément celui du pélican ordinaire, avec lequel on n'a aucun inconvénient à redouter.

Il paroît depuis quelque temps un nouvel instrument pour l'extraction des dents, imaginé par un Mécanicien. Ce pélican, dont l'invention fait, sans contredit, l'éloge du génie de son auteur, me paroît très-propre pour en-

lever les dents de la mâchoire inférieure ; mais il ne me ſemble pas avoir les mêmes avantages pour les dents de la mâchoire ſupérieure. Pour ôter les dents avec cet inſtrument, il faut le placer ſur la dent qu'on veut ôter. En ſerrant les branches de l'inſtrument, les parties latérales appuient ſur les dents voiſines, tandis que la portion qui ſaiſit la dent la tire perpendiculairement. La ſtructure des racines des dents de la mâchoire inférieure ſe prête volontiers à l'effet de cet inſtrument, pourvu encore qu'elles ne ſoient pas crochues ou recourbées ; mais l'écartement ordinaire des racines des dents de la mâchoire ſupérieure ſemble offrir plus de difficultés. Il n'eſt guère poſſible en effet que ces dents ainſi diſpoſées par leurs racines, puiſſent être tirées perpendiculairemenr ſans être expoſées fréquemment à ſe rompre. Quoi qu'il en ſoit, l'invention en eſt

belle & digne des talens de l'auteur qui l'a produite.

De tous les inſtrumens dont on ſe ſert pour opérer ſur les dents, la lime eſt ſans doute celui qui tend le plus viſiblement à la deſtruction de ce meuble utile à tous les hommes.

Il eſt très-ordinaire de trouver des perſonnes, & ce qui me fait plus de peine encore, des Dentiſtes, qui penſent follement que des dents très-rapprochées les unes des autres, quoique très ſaines d'ailleurs, doivent être ſéparées pour être conſervées plus long-temps. Pour moi je vois bien différemment: j'ai toujours penſé que pluſieurs corps quelconques, avoient une ſolidité d'autant plus durable qu'ils ſe trouvoient bien rapprochés les uns des autres; en ſorte qu'ils ſe communiquent un appui mutuel; avantage par conſéquent dont on prive les dents, en les ſéparant les unes des autres, & les ren-

dant comme isolées. Quelque peu analogue que soit aux dents la comparaison dont je me sers pour faire sentir le faux de cette opération dans laquelle on sépare les dents, je me flatte cependant de me faire des partisans dans ma façon de penser & de voir les choses. Je suppose trois maisons passablement bonnes, séparées l'une de l'autre, & trois autres beaucoup plus mauvaises, mais étroitement unies ensemble. Je demande, si les trois qui sont ensemble, quoique foibles, ne se soutiendront pas plus long-temps que les trois premières. C'est ce qui ne peut être contesté. D'ailleurs peut-on séparer les dents sans les priver de leur émail, qui est une portion si nécessaire à la conservation de la dent. On trouve aussi quelquefois des dents mal rangées ou inégales, quoique très-bonnes d'ailleurs. Ici la lime joue encore un très-grand rôle. Mais souvent qu'arrive-t-il

après l'opération? La perſonne éprouve une ſenſibilité très-incommode, à la moindre impreſſion de froid ou de chaud. On ſe repent alors de n'avoir pas gardé ſes dents dans l'état où la nature les avoit données. Envain on emploie des remèdes pour faire diſparoître cette ſenſibilité. L'émail étant détruit par l'effet de la lime, ne revient plus, & ſa perte irréparable ne laiſſe enviſager qu'une continuation de ſouffrance pour tout le temps qu'il nous reſte des dents ainſi maltraitées par la lime: temps que l'on eſt quelquefois forcé d'abréger, étant obligé de ſe les faire ôter pour être délivré des douleurs qu'on éprouve, & qui n'ont pour cauſe qu'une ſotte opération dans laquelle on a eu l'imprudence de préférer le beau imparfait, à la bonté permanente. La lime, ſelon moi, ne peut être employée à la ſéparation des dents que lorſqu'il s'en trouve quelqu'une de gâtée & dont la

carie peut affecter la voisine, qu'il y a quelques esquilles qu'il faut adoucir avec la lime : certaines parois de carie très-incisives, & qui incommodent beaucoup la langue, ont encore besoin d'être limées. Quand il faut égaliser des dents, j'observe si l'émail sera totalement usé par la lime, alors je refuse de le faire, ou si je fais une opération si désavantageuse, ce n'est que d'après les considérations que je fais faire à la personne qui met sa confiance en moi. Excepté les circonstances que je viens de désigner, je proscris l'usage de la lime, & je n'ai jamais à me reprocher les suites dangereuses de l'usage inconsidéré de cet instrument.

Les Auteurs qui ont écrit avant moi ont peut-être eu des raisons pour se déclarer partisans de la lime, avec laquelle il racourcissent les dents ou les séparent pour les fortifier ou les conserver, disent-ils. Je n'entre point dans les rai-

ſons qu'ils ont eues de penſer ainſi ; mais je remarque cependant qu'en faiſant part au Public de leur ſentiment que j'enviſage comme dangereux, aucun d'eux n'apporte aucunes preuves perſuaſives, pas même convaincantes d'une pareille conduite, & de cette eſpèce d'opération ſur les dents. Si quelqu'un d'eux eût entrepris de rendre compte d'un tel procédé, je doute qu'il s'en fût trouvé parmi le nombre d'aſſez de bonne foi pour convenir que d'autre motif qu'une fin lucrative & intéreſſée étoit le ſeul qui put les porter à conſeiller & pratiquer de pareilles opérations qui m'ont toujours ſemblé non-ſeulement inutiles, mais même pernicieuſes pour toutes les perſonnes qui s'y ſoumettent. Je conviéns auſſi que ſouvent les Dentiſtes ne ſont pas les maîtres d'agir en raiſon de ce qui leur eſt dicté par leur prudence & leur connoiſſance ; dans ce cas, c'eſt moins

contre eux que je parle que contre certaines préventions fauſſement accréditées. La facile crédulité du Public pour tout ce qui lui paroît nouveau, ainſi que les mauvaiſes impreſſions que font ſur ſon eſprit certains préjugés enfantés par l'ignorance, ſont les ſeules raiſons qui m'ont déterminé à m'élever contre tous les prétendus ſpécifiques pour les maux de dents, contre tous ces remèdes fauſſement crus propres à les fortifier, contre ceux qui font croire vainement qu'on peut faire renaître les gencives ſur les dents déchauſſées, & enfin contre différentes opérations de la lime que ma pratique & mon expérience m'ont appris à éviter au lieu de les admettre.

Je me rends aſſez de juſtice pour ne me pas croire exempt de critique, & je me glorifierai même de l'avoir été plus que tout autre ; ſi après tout je ſuis aſſez heureux de pouvoir me flatter

d'avoir été de quelque utilité au Public, dont l'indulgence, ainſi que la bienveillance en faveur de ce petit Ouvrage, feront toujours le prix le plus cher à mon cœur.

FIN.

Explication de la première planche, dans laquelle on voit les deux Pélicans montés.

La lettre A désigne le manche.

B. La partie supérieure moyenne du corps de l'instrument.

C. Le crochet.

D. Le point-d'appui.

E. La platine qui sert à faire entrer & & sortir le stylet qui entre dans les trous de la tige du crochet.

F. Le manche du Pélican dont le corps est transversalement monté sur le manche.

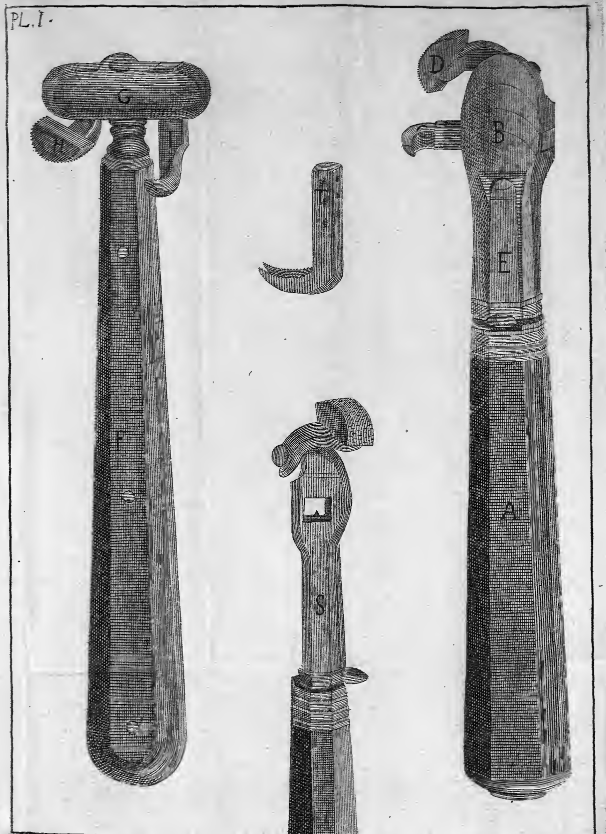
G. Le corps.

H. Le point d'appui.

I. Le crochet.

S. Le Pélican oblong en petit; vu par sa partie latérale.

T. Un crochet percé des trous nécessaires pour recevoir la pointe ou stylet qui doit le fixer.


PL. I.
G
H
I
D
B
T
E
F
A
S

PL II.

K

L

R

n

o

q

P

K

L

m

K

L

Explication de la deuxième planche, dans laquelle on voit le premier Pélican démonté, & chaque pièce en particulier qui le composent.

K. K. Représentent le corps de l'instrument, vu d'un côté par sa partie antérieure, sur laquelle est représentée la crenelure, dans laquelle est logée la pointe qui sert à fixer le crochet; l'autre figure représente le corps de l'instrument vu par sa partie postérieure.

L. L. La tige.

M. Le manche.

N. Le crochet.

O. Le point d'appui.

P. Le stylet qui entre dans les trous du crochet.

Q. La platine sur laquelle est monté le stylet

R. Le ressort qui est dans le manche à sa partie supérieure destinée à fixer le stylet dans les trous pratiqués au crochet.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit ayant pour titre : *Le Dentiſte Obſervateur ou Recueil des Obſervations ſur les Maladies qui attaquent les Gencives, les Dents, ſur les moyens de les guerrir, &c.* Par M. HONORÉ COURTOIS, Expert-Dentiſte. Cet Ouvrage, par le nombre d'Obſervations utiles qu'il contient, m'a paru digne de l'impreſſion. A Paris ce 7 Janvier 1774. SUE.

Approbation de M. TENON, Profeſſeur Royal au Collége de Chirurgie, Penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences, &c.

J'AI lu un Manuſcrit de M. HONORÉ COURTOIS, Expert-Dentiſte, intitulé : *Le Dentiſte Obſervateur, &c.* où j'ai trouvé des Obſervations ſur les Maladies de la bouche que je crois très-dignes de l'impreſſion. A Paris ce 4 Février 1774. TENON.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement & Conseils Supérieurs, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le sieur COURTOIS, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition intitulé : *LE DENTISTE OBSERVATEUR*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725,

à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde-des-Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le treizième jour du mois de Juillet, l'an mil sept cent soixante-quatorze, & de notre Règne le premier. Par le Roi en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 2851, fol. 289, *conformément au Règlement de* 1723, *qui fait défenses, article* 4, *à toutes personnes,*

de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article 108 *du même Règlement. A Paris,* ce 9 Août 1774.

Signé, **SAILLANT**, Syndic.

Mr. oudet dentiste membre
de l'academie royale de Medecine
à lû en 1824, deux mémoires sur l'organisation
des dents, portant qu'elles ont la faculté
de croitre sans cesse et de se reproduire:
il a fait une application heureuse de ce
phénomène à la dentition pour prouver
que les dents ne peuvent plus être considérées
comme des os, et que les notions que l'on a
données sur la nature de leurs maladies
doivent faire place à des idées nouvelles
et plus exactes, on espere que par des travaux
subsequens il fera profiter l'humanité
du resultat de ses recherches.

moyen de le conserver les dents

les maltais ont de fort belles dents, dans cette isle les mères font rouler à leur nourrissons de la fleur d'orange. les adultes et surtout les femmes se rincent la bouche le matin avec de l'eau de fleur d'orange, cette eau affermit les gencives previent la carie et conserve les dents

le charbon de bois reduit en poudre est un tres bon dentifrique mêlé avec du sucre

remede contre l'agacement des dents

il suffit de bien macher pendant quelques minutes des feuilles crues de pourpier dont la saveur fade et un peu gluante dissipe cette sensibilité des dents.
le sel peut aussi enlever l'agacement mais sa saveur est trop desplaisante
le frequent agacement des dents les rend susceptible de se carier

4

Remède pour le mal de dent

Prenez une cuille de noix, faites-la brûler par un bout à la flamme d'une chandelle et appliquez-la le plus chaud possible sur la dent malade ; réitérez plusieurs fois et la douleur cessera. Observez de ne pas toucher les autres dents car elle mourroit.

ce remède indiqué par Mr Le normand professeur de phisique la guéri d'un mal de dent très opiniâtre

autre

on prend trois ou 4 grains de Genièvre bien mûrs on les met dans la bouche du côté où on sent la douleur on les mâche fortement pendant un 1/4 d'heure ayant soin de tenir la bouche fermée elle se remplit d'eau et on ne la laisse couler que lorsque la bouche n'en peut plus contenir ; on ne crache point les grains et on continue de mâcher après 1/4 d'heure on éprouve un soulagement complet de quelque nature que ce soit le mal de dent ; si la douleur n'étoit pas entièrement dissipée on renouvelle les grains de genièvre et on les mâche un demi 1/4 d'heure ce qui suffit pour rendre la guérison parfaite.
ce remède est infaillible.

---

un particulier a été guéri de maux de dents qui l'empechoient de dormir en enveloppant son oreiller d'une toile cirée.